

KSAR CHELLALA : IL ÉGORGE SON FILS DE 6 ANS P.4

Le Quotidien
Edition Nationale d'Information D'ORAN

Violence à l'école
**Le ministère de l'Education
veut recruter
des agents de sécurité** P.2

**Affaire Saipem-Sonatrach
LA JUSTICE ITALIENNE
ORDONNE LA SAISIE DES BIENS
DE BEDJAOUI À NEW YORK** P.3



Transfert illicite de devises
**Les précisions
du ministre
du Commerce** P.4



Relations algéro-françaises
**Une phase
«prolifique»** P.3

**Mondial 2018
Tanzanie-Algérie
aujourd'hui à 14h30**

**DÉFAITE
INTERDITE
À DAR
ES-SALAM** P.15



Violence à l'école Le ministère de l'Education veut recruter des agents de sécurité

R. N.

La ministre de l'Education nationale Nouria Benghebrat a annoncé jeudi que son département tendait à sécuriser les établissements scolaires exposés à des agressions récurrentes et comptait ouvrir prochainement le dossier de recrutement d'agents de sécurité en coordination avec le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales. Répondant à la question orale d'un membre du Conseil de la Nation sur les mesures prévues pour assurer la sécurité des écoliers dans les établissements, Mme Benghebrat a répondu que «la tutelle s'emploie actuellement à cibler les établissements dont l'environnement immédiat assiste à des agressions répétées». La ministre a ajouté que la liste de ces établissements sera transmise aux services de sécurité spécialisés pour «renforcer leurs patrouilles». Le secteur de l'Education compte prendre d'autres mesures dont «l'ouverture du dossier de recrutement d'agents de sécurité notamment aux établissements d'enseignement primaire et ce en coordination avec le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales». La ministre a également souligné la nécessité de renforcer le sens moral dans toutes ses dimensions pour freiner la propagation de la violence en milieu scolaire. Elle a annoncé une série de mesures dont «la formation des fonctionnaires du secteur dans le domaine de la médiation et de la gestion des conflits et l'actualisation des textes régissant notamment les conseils de discipline».

LA PROCHAINE RENTRÉE SCOLAIRE SERA «PLUS RIGOUREUSE»

Mme Benghebrat a évoqué, par

ailleurs, en marge de la séance plénière, les concours de recrutement dans les différents corps du secteur, qui seront organisés fin novembre et début décembre 2015 pour le recrutement de 10.000 fonctionnaires. Elle a indiqué qu'«exceptionnellement cette année, le 2^e et 3^e lauréat du concours de recrutement des enseignants pourra rejoindre le poste du 1^{er} lauréat si ce dernier ne s'y présente pas», une mesure, a-t-elle dit, qui sera appliquée en coordination avec la Fonction publique». Cette démarche est l'une des solutions adoptées par le secteur pour palier les incidences induites par le refus de certains professeurs de rejoindre leurs postes notamment dans le sud du pays.

Mme Benghebrat a annoncé que la rentrée scolaire 2016-2017 sera «plus rigoureuse par rapport aux précédentes, qu'il s'agisse de la date effective ou de la répartition des enseignants». La ministre est revenue en outre sur la question du transport scolaire, «une grande préoccupation pour tous les secteurs concernés».

Le parc du transport scolaire compte 6392 bus, a-t-elle fait savoir, indiquant que cet aspect était géré par les collectivités locales en coordination avec le secteur de la solidarité notamment dans les régions éloignées.

A propos des menaces de certains syndicats de l'éducation de recourir à des mouvements de protestation dans les prochains jours, la ministre a affirmé que «le secteur a consenti d'énormes efforts pour satisfaire les revendications de ces organisations». «Les revendications soulevées par ces syndicats concernent dans leur majorité d'autres secteurs que celui de l'éducation», a-t-elle encore soutenu.

Education

Le CNAPEST ne signera pas la «charte d'éthique»

Le Conseil national autonome du personnel enseignant du secteur ternaire de l'éducation (Cnapest) a décidé de ne pas signer la «charte d'éthique et de stabilité». La décision a été prise lors de la réunion de son conseil national, réuni les 6 et 7 novembre à Boumerdes. Dans un communiqué publié le 10 novembre, le bureau national du Cnapest explique les raisons de cette décision. «Après un long débat consacré à la question de la «charte d'éthique et de stabilité», les participants ont conclu que la principale priorité du ministère de l'Education nationale est de prendre en charge les revendications des fonctionnaires du secteur, du respect de l'éducateur et de lui concrétiser le climat nécessaire pour mener sa mission», lit-on dans le communiqué. Entre autres mesures, le Cnapest demande aussi à la tutelle «d'ouvrir le dialogue avec les véritables partenaires, dans le respect des lois sur le travail, à ce moment-là, aucune partie n'aura besoin de s'engager pour aucun document ou contrat concernant ce

sujet (éthique et stabilité, ndlr), parce que l'éducateur est par nature et de par sa formation dévoué à sa mission», ajoute le communiqué. Concernant les autres sujets évoqués lors de sa réunion, le conseil national du Cnapest demande au bureau national du syndicat d'intervenir auprès de la tutelle pour «explicitement les zones d'ombre et de confusion entourant la directive N°003 relative à la promotion dans certains secteurs de l'éducation». Par ailleurs, le syndicat appelle les travailleurs de l'éducation nationale à «continuer la lutte» pour «concrétiser les revendications en suspens», à savoir celles liées «au logement, à la prime du Sud, et aux œuvres sociales». Sur ce dernier point, le communiqué évoque «la mise en place d'une commission gouvernementale chargée de faire l'inventaire des biens et des fonds des œuvres sociales». Enfin, le Cnapest réclame aussi la «comptabilisation des années d'études dans les grandes écoles et les instituts technologiques ainsi que le service national dans la retraite». R. N.



ANALYSE

Kharroubi Habib

L'intervention militaire russe en Syrie sous la forme de puissantes et soutenues frappes aériennes a incontestablement affaibli les capacités offensives de Daech et permis aux forces du régime

de Damas appuyées par des combattants du Hezbollah libanais et de «pasdarans» iraniens de lancer de victorieuses offensives contre certaines de ses positions. Sa déroute qui se profile sur le sol syrien Daech tente à l'évidence d'en minimiser l'ampleur et de voiler son inévitabilité en faisant diversion de manière «spectaculaire» au moyen d'attentats à très forts impacts médiatiques.

C'est dans le cadre de cette stratégie de la diversion que s'inscrivent les deux actions terroristes revendiquées par elle ayant eu la première pour cible l'avion russe explosé au-dessus du Sinaï et la seconde un quartier populaire de la capitale libanaise sous contrôle du Hezbollah allié du régime syrien. Les deux attentats revendiqués par Daech ont certes une résonance médiatique très forte, mais ne masquent pas aux yeux des observateurs et experts informés de la nouvelle réalité sur le terrain en Syrie induite par l'intervention russe que l'organisation terroriste est en train de perdre sa capacité offensive et de céder du terrain. Ils y voient au contraire confirmation de ce fait et que pour Daech le recours à ce mode opératoire est l'aveu d'être mise à mal militairement.

Quoi que l'on puisse penser des intentions des Russes dans le conflit syrien, il faut reconnaître que leur intervention militaire assène des coups à Daech autrement plus efficaces en terme de résultats que ceux que lui infligent les frappes de la coalition conduite par les Etats-Unis. De quoi indubitablement s'interroger sur

Daech dans une sanglante opération de diversion

pourquoi cette coalition qui a à disposition une impressionnante armada aérienne a si peu entamé les capacités militaires et logistiques de l'organisation terroriste dont l'amoindrissement n'est constaté que depuis que l'aviation russe est entrée dans la danse. Par ce constat, il faut bien admettre que la coalition en question a suivi une stratégie d'action contre Daech qui ne visait pas à la paralyser totalement, mais à la contenir dans une puissance de nuisance qui ne représenterait plus un danger militaire pour des Etats membres dans la région mais resterait tout de même en mesure de défaire les forces du régime syrien.

L'intervention russe couplée avec l'appui apporté par le Hezbollah et les combattants paramilitaires iraniens aux forces du régime a incontestablement fait échec à la stratégie de cette coalition en mettant à nu l'intention inavouée de maintenir Daech dans son trouble statut d'organisation vouée à contribuer au but recherché par les coalisés en Syrie : la chute du régime. Intention dont n'est plus dupe l'opinion internationale qui en condamnant le cynisme de ceux qui cherchent à la concrétiser les contraint à tenter de la démentir en procédant ces derniers temps à des frappes aériennes contre Daech qui ont un véritable impact sur son dispositif militaro-logistique.

Il n'en demeure pas moins que le regain d'action de la coalition conduite par l'Amérique ne trompe pas grand monde et si l'espoir existe que Daech va être battue et éradiquée en Syrie, c'est de la Russie et autres alliés du régime de Damas qu'il faut en attendre la réalisation. La diversion qu'opère l'organisation terroriste est les prémices que ce but ils sont en train de le concrétiser.

Tebboune dément

Pas de gel de l'aide au logement rural

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Abdelmadjid Tebboune, a démenti jeudi à Alger le gel de l'aide de l'Etat destinée à l'auto-construction au titre de la formule du logement rural. Dans une déclaration à la presse en marge d'une séance consacrée aux questions orales au Conseil de la Nation, M. Tebboune a précisé que «le ministère de l'Habitat n'a donné aucune instruction pour le gel de la formule du logement rural». «Il s'agit de la suspension de l'opération dans certaines wilayas par arrêtés des walis aux fins de vérification des listes des bénéficiaires suite à des rapports faisant état de dépassements», a souligné le ministre, assurant que le secteur de l'Habitat «ne sera pas touché par les retombées de la baisse des prix du pétrole». Concernant le programme actuel des 29.000 logements (toutes formules confondues) qui n'a pas encore été

lancé, le ministre a précisé que le retard accusé était dû à des considérations d'ordre technique liées au foncier ou à l'infirmité des appels d'offres relatifs aux entreprises chargées de la réalisation.

Concernant la Grande mosquée d'Alger, le ministre a réfuté les rumeurs colportées par certains médias quant à l'existence de problèmes techniques qui menaceraient l'intégrité du projet, affirmant que ces rumeurs sont lancées par des parties «malintentionnées».

Concernant le programme de logements de location-vente, M. Tebboune a fait savoir que les décisions de pré-affectation seront remises aux souscripteurs de 2001 et 2002 vers la fin décembre 2015 et janvier 2016. Ces décisions, a-t-il dit, ne concernent que les projets ayant atteint un taux d'avancement de 70%. Le choix des sites et

le paiement de la deuxième tranche du montant du logement pour les souscripteurs au programme AADL-2013, débiteront après la remise des décisions de pré-affectation à tous les anciens souscripteurs.

A une question d'un membre du Conseil de la Nation, M. Tebboune a affirmé que le recensement des chantiers de réalisation des projets de logements participatifs sera parachevé avant la fin novembre en cours. L'opération permettra d'évaluer l'état d'avancement réel du programme à chaque chantier, ajoute le ministre. Concernant la gestion des anciennes cités relevant des OPGI, M. Tebboune a estimé que la situation financière actuelle des OPGI due à la baisse du nombre de bénéficiaires de logements qui s'acquittent régulièrement de leurs loyers, ne permet pas aux offices d'assumer cette mission, à l'instar des cités «AADL».

Tirage du N° 6377
119.629 exemp.

Le Quotidien
D'ORAN
Edition Nationale d'Information
Editée par la SPA
ORAN - PRESSE
au Capital de 195.923.000,00 DA

Président
Directeur Général
Directeur
de la Publication
Mohamed Abdou
BENABBOU

Direction - Administration
Rédaction centrale
63, Ave de l'ANP - Oran
B.P.N°110 - Oran
Tél. 041.23.25.22
23.25.23 / 23.25.24
23.25.69 / 23.25.84 / 23.26.15

Fax Pub: 041.23.25.21
Fax et Rédaction
041.23.25.20

Imp.: Oran : Imprimerie
"Le Quotidien d'Oran"
Alger : Imprimerie "Le Quotidien d'Oran"
Constantine : S.I.E.
Ouargla : S.I.A.

INTERNET: <http://www.lequotidien-oran.com>
E-mail : infos@lequotidien-oran.com
publicite@lequotidien-oran.com
admin@lequotidien-oran.com
lequotidiendoran@yahoo.fr

Rédaction Algéroise
Tél.: 021.64.96.39 - Fax: 021.61.71.57
Pub Tél.: 021.64.96.44

Rédaction Constantinoise
Tél.: 031.92.12.11
Fax: 031.92.12.22

Diffusion: Ouest: SEDOR Tél.: 041.58.85.52- Centre: SEDOR - Est: SO.DI. PRESSE - Sud: TDS

Affaire Saipem-Sonatrach
La justice italienne ordonne la saisie des biens de Bedjaoui à New York



Yazid Alilat

L'affaire de corruption qui a éclaboussé le groupe Sonatrach, l'ex-ministre de l'Energie Chakib Khelil et le groupe italien Eni et sa filiale Saipem, qui a obtenu pour 8 milliards de dollars un projet pétrolier en Algérie contre des pots-de-vin de 198 millions de dollars, touche pratiquement à sa fin.

Le parquet de Milan, qui enquête sur cette affaire depuis trois ans, a ordonné mercredi 11 novembre la saisie de biens immobiliers et d'un compte bancaire de l'ancien directeur de la division Ingénierie et Constructions de Saipem, Pietro Varone, actuellement en détention. Bien plus, le parquet de Milan a demandé la saisie de 250 millions d'euros d'actifs et de biens appartenant à Varone, ainsi qu'aux autres protagonistes de cette affaire, les intermédiaires algériens, Farid Bedjaoui et Samy Ourayed, qu'on présente comme proches de Chakib Khelil. L'ordre de saisie a été prononcé par le tribunal de Milan dans la gestion de ce procès dans lequel sont également poursuivis de hauts responsables d'Eni et de Saipem, y compris leurs filiales en Algérie. A Milan, l'avocat de Pietro Varone, Me Barbara Belloni, a confirmé à l'agence Reuters que la saisie des biens de son mandant avait déjà été effectuée. Par ailleurs, le tribunal de Milan a également demandé contre Farid Bedjaoui, l'ex-dirigeant de la société "écran" Pearl Partener, basée à Hong Kong, et soupçonné d'avoir joué les intermédiaires entre des dirigeants de Saipem et des dirigeants du secteur pétrolier algérien, la saisie de huit propriétés à New York, dont sept à Manhattan et une dans la 5ème Avenue, près du célèbre Times Square.

TOUT TOURNE AUTOUR DE BEDJAOUÏ

Le parquet milanais a en outre requis la saisie dans les comptes bancaires en Suisse et en Asie de Bedjaoui d'une somme d'un peu plus de 37 millions de dollars, ainsi que 9 comptes au Luxembourg. Un mandat d'arrêt international a été lancé par Interpol contre Farid Bedjaoui, personnage central de cette affaire, digne d'un "polar" américain. Selon la justice italienne, Saipem a payé des pots-de-vin versés à Farid Bedjaoui de 198 millions d'euros pour des contrats d'une valeur de 8 milliards d'euros avec la Sonatrach pour l'exploitation de gi-

sements pétroliers dans la région d'El Merk. La direction de Saipem a récusé cette accusation, estimant qu'"il n'y a aucune raison pour que l'entreprise soit tenue responsable". D'autre part, l'ordonnance de saisie délivrée par le juge du parquet de Milan couvre la valeur des pots-de-vin de plus de 197 millions d'euros versés par Saipem entre 2007 et 2009, plus 50 millions d'euros d'impôts non payés sur cette somme, selon l'arrêt de la cour cité par Reuters. En plus de Bedjaoui, les autres personnes impliquées dans cette affaire sont l'ancien directeur de Saipem Algérie Pietro Varone et Samy Ourayed, un autre intermédiaire. Le procès de Farid Bedjaoui et Samy Ourayed est prévu le 2 décembre prochain à Milan. Dans cette même affaire, le même parquet de Milan avait acquitté le 4 novembre dernier l'ex-PDG d'Eni, Paolo Scaroni, pour «non-existence de preuves valables de son implication». Froide et mécanique, la justice italienne a cependant requis 2 ans et 10 mois de prison ferme contre Tullio Orsi, ancien PDG de Saipem Algérie, en plus de la confiscation de 1,3 million de francs suisses. Le jugement avait été rendu le 3 octobre dernier.

L'AFFAIRE TOUJOURS EN COURS

La justice milanaise enquête également avec le président de Saipem Pietro Tali, le directeur des finances de Saipem puis de Saipem Eni, Alessandro Bernini, le responsable d'Eni pour l'Afrique du Nord, Antonio Vella. Cette affaire est menée par le tribunal de Milan contre Eni et sa filiale Saipem, inculpées en vertu de la loi 231 de 2001, qui prévoit "la responsabilité administrative des entreprises pour des crimes commis par les administrateurs", explique la presse italienne. Et c'est en janvier 2015 seulement que les procureurs de Milan avaient fermé l'enquête sur Scaroni et sept autres gestionnaires dans le groupe pétrolier Eni et sa filiale Saipem. En plus des délits de pots-de-vin et corruption, la justice italienne enquête sur des déclarations frauduleuses de revenus (évasion fiscale) par le moyen de fausses factures et d'un système de comptabilité parallèle. Le parquet milanais mène ses investigations autour d'un vaste «réseau international de corruption» impliquant de nombreux hauts dirigeants de l'entreprise pétrolière italienne et l'entourage de l'ex-ministre de l'Energie algérien Chakib Khelil.

Relations algéro-françaises
Une phase «proliférique»

Abdelkrim Zerzouri

«L'une de miel» entre Alger et Paris. L'ambassadeur de France à Alger, Bernard Emié, a parlé d'«intimité» et de «confiance» qui caractérisent les relations entre les deux pays, les qualifiant de «satisfaisantes». «Les meilleures depuis de longues années, peut-être même depuis l'indépendance de l'Algérie», a-t-il encore souligné, à ce propos. Une satisfaction tirée sur tous les plans, selon les déclarations de M. Bernard Emié lors d'une conférence de presse, tenue, jeudi 12 novembre, à l'Institut français de Constantine (IFC). Sur le chapitre politique, le diplomate confiera que les deux pays sont sur la même longueur d'ondes, sur plusieurs dossiers, avec d'intenses échanges sur les grandes crises qui concernent les deux parties, à l'image des questions malienne et libyenne, de la crise migratoire, ou encore la COP21 qui enregistre une forte collaboration entre les deux pays. «M. Sellal devrait représenter le Président Bouteflika à la COP21 qui se tiendra, le 30 novembre prochain, à Paris», a indiqué M. Bernard Emié. Aussi, l'ambassadeur de France à Alger soulignera qu'«il n'y a pas de projet d'intervention militaire en Libye», et que «la position de la France converge vers une solution politi-

que au conflit libyen», partageant ainsi le même point de vue de l'Algérie sur ce dossier. Au plan économique, M. Bernard Emié a tenu à souligner que «la France investit en Algérie, elle a confiance et elle travaille dans le long terme», non sans rappeler les nombreux investissements de sociétés françaises dans le secteur industriel et les services. Dans ce contexte, il évoquera la récente signature de neuf (9) accords de coopération lors de la réunion du comité mixte économique algéro-français, en octobre dernier. Ajoutant qu'«une réunion s'est tenue, jeudi 12 novembre, entre les membres de la Chambre de Commerce et d'Industrie algéro-française pour élaborer un plan d'action commun, dans le domaine de la fiscalité». «Une réunion purement technique», dira-t-il, mais elle a le mérite de faire ressortir cette volonté des entreprises françaises à venir investir en Algérie, en s'imprégnant préalablement du climat juridique des affaires dans le pays hôte. Et le domaine culturel n'est pas en reste de cette dynamique. La langue française se porte très bien grâce aux cinq Instituts français, établis en Algérie, «extra actif», selon l'expression de M. Bernard Emié. «Onze millions d'Algériens parlent le français», soutiendra-t-il, alors que sur un inter-

national, «ils sont 275 millions à maîtriser la langue de Voltaire, et ils seront 700 millions de francophones, à travers le monde, à l'horizon 2060». Ajoutant, à ce propos, que «l'Afrique parle le français, et l'Algérie en tant que puissance régionale a tout intérêt à promouvoir cette langue».

La coopération universitaire connaît, elle aussi, une dynamique très importante, estime le diplomate qui indiquera que «60 accords sont signés entre les universités de Constantine et des universités françaises».

L'ambassadeur révélera, dans ce sillage, que la ville de Constantine sera «invité d'honneur» lors du Salon du livre qui se tiendra, à Paris, au mois de mars 2016. Concernant l'incident de la fouille subie par le ministre de la Communication à l'aéroport d'Orly, M. Bernard Emié a rappelé que «le ministre de l'Intérieur français a écrit une lettre à M. Grine où il a exprimé ses regrets, à propos de cet incident» et que «la France a engagé des mesures pour que pareil incident regrettable ne se reproduise plus».

Pour rappel, l'ambassadeur de France à Alger a commémoré, à Constantine, en compagnie de son homologue allemand, la signature de l'armistice qui a mis fin à la Grande Guerre, coïncidant avec le 11 novembre.

Raina Raïkoum
Ahmed Farrah

Le dit, le non-dit et l'implicite de Saadani

Sous d'autres cieux, General Motors et General Electric sont des leaders mondiaux dans la recherche et le développement, dans la création et l'innovation, dans la production et le positionnement de leurs produits respectifs sur le marché international. Pendant une certaine époque, toute récente, l'Algérie a eu aussi ses généraux, disait-on très spécialisés dans le trust et le monopole d'importation de produits de large consommation. Ainsi, la rue «parlait» de général du café, de général du sucre, de général du médicament.... Était-ce vrai, ou une simple caricature de la réalité ? Aujourd'hui, les choses ont muté et des importateurs réels où prête-noms occupent les quais des ports, inondent le marché pour satisfaire la consommation des ménages et créent de nouveaux besoins pour leur soutirer plus de sous encore. Le ministre du Commerce, M. Belaïb, sort du mutisme général et dénonce la fuite de devises liée à la surfacturation des importations. Encore un autre pavé dans la mare, son prédécesseur avait aussi jeté le sien en dénonçant les importateurs d'alcool et d'automobiles. Le transfert illicite des devises serait astronomique et avoisinerait les 20 mds de dollars, soit 30% de la facture du commerce extérieur. Pourquoi une telle annonce aujourd'hui ? La fenêtre de tir est-elle favorable ? Les parrains ne sont plus en mesure de protéger leur vitrine ? La réponse est peut-être dans les dires d'Amar Saadani, qui a fait des «confiden-

ces» sur une chaîne de tv privée. Selon lui, ces pratiques ne sont pas nouvelles, elles sont le résultat du démantèlement de l'outil de production national et l'incarcération injustifiée de 4000 cadres gestionnaires, les entreprises fermées ou cédées à l'exemple du complexe sidérurgique d'El-Hadjar. La Banque d'Algérie et les gouvernements successifs auraient aussi une grande responsabilité dans l'évasion et la dilapidation des capitaux, comme il l'a affirmé.

A lire entre les lignes de ce qu'il avance lors de cette interview, on serait près de conclure que l'oligarchie algérienne avait été clonée à la russe et a étendu sa toile sur l'économie nationale comme une tarentule. La question qui se pose aujourd'hui est : qui sera le Poutine algérien, pour mettre de l'ordre dans ce désordre ? La réponse est encore suggérée dans les propos qu'il a tenus à la chaîne «En nahar» : Ce sera un new FLN dépoussiéré de ses «harkis porteurs de chkara», «assaini», il deviendra un parti socio-libéral (à la Tony Blair ??) Mais avec quelle légitimité ? Une vraie deuxième République (celle qu'avait toujours demandée l'opposition?) Civile, (comme celle que voulait Abane Ramdane ??). Les Algériens ont tellement subi le mensonge des leurs et l'injustice des autres, qu'ils ne peuvent plus en supporter d'autres encore. Comme avait dit Émile Zola, «la vérité et la justice sont souveraines, car elles seules assurent la grandeur des nations».

Transfert illicite de devises Les précisions du ministre du Commerce

Moncef Wafi

La polémique a enflé autour des chiffres du ministre du Commerce concernant le transfert illicite des devises et les surfacturations lors des opérations d'importation à tel point qu'elle a poussé un sénateur à lui poser une question lors d'une session plénière du Conseil de la nation. Bekhti Belaïb est revenu sur ses fameux 30% en précisant que sa déclaration a été mal interprétée par les médias et qu'il fallait comprendre que ce pourcentage représente le montant de factures d'importations et ne faisait, «référence au montant global des importations» expliquant cette nuance par le fait que «50% des importations sont effectuées par des entreprises publiques». Le ministre avait déclaré, il y a de cela quelques jours, que sur les quelque 60 milliards de dollars du volume global des importations, environ 30% sont entachés de fraude fiscale et de fuite des capitaux vers l'étranger. Mais ce que révèle le ministre sur l'identité des fraudeurs va à l'encontre des idées reçues puisqu'il indique que les entreprises étrangères sont moins impliquées dans les transferts illicites de fonds que ne le sont les opérateurs nationaux. Le ministre évoquera encore que le modus operandi de cette fraude qui passe à travers des sociétés écrans au sein desquelles «les importateurs sont en même temps acheteurs et vendeurs». Modérant toutefois ces attaques, M. Belaïb refusera, ce jeudi, de «criminaliser le commerce et les importateurs», les considérant comme des sauveurs qui ont mis fin aux ruptures d'approvisionnement qui touchaient, auparavant, même les produits de base. Sans pour autant se désavouer complètement, il a quand même tenu à affirmer que le phénomène de surfacturation existe bel et bien et qu'il prend de l'ampleur. Ce n'est pourtant pas la première fois que le ministre du

Commerce fait marche arrière puisqu'en août dernier, il a dû apporter des éclaircissements sur ses déclarations remettant en cause le processus de négociations entre l'Algérie et l'OMC. A propos du contrôle de la qualité des marchandises, objet également de la question du parlementaire, M. Belaïb a reconnu le manque de moyens techniques ne permettant pas un contrôle efficace malgré les saisies enregistrées. «Durant le premier semestre de l'année en cours, nous avons bloqué 30.000 tonnes de marchandises importées, non pas sur la base d'analyses de laboratoires spécialisés, mais sur un simple contrôle visuel», a-t-il souligné. Le ministre a également critiqué le crédit documentaire (Credoc) comme moyen de paiement «imposé aux importateurs», rappelant sa volonté, déjà exprimée, d'y mettre un terme. «J'ai dit et je redis: il faut sortir du Credoc pour permettre aux importateurs de récupérer leur argent en cas où ils se font arnaquer par leurs fournisseurs en achetant des produits contrefaits ou non conformes», a-t-il insisté. Dimanche dernier, il avait annoncé la suppression prochaine du Credoc qui avait remplacé le Remdoc (remise documentaire), dans la foulée de la loi de finances complémentaire de juillet 2009. Le Credoc, défendu par le gouvernement Sellal, impose de payer à l'avance la marchandise importée, ce qui est supposé éliminer de fait les paiements frauduleux.

Les importateurs algériens ont contourné cette contrainte en faisant des virements au profit d'entreprises qu'eux-mêmes lançaient à l'étranger sous des prête-noms, le plus souvent des proches. «Si j'adopte cette position, c'est que je ne suis pas en position de rébellion contre mon Premier ministre», avait-il dit affirmant être «un militant pour le démantèlement le plus rapidement de ce mode de paiement».

Internet

La coupure du câble sous-marin provoquée par un navire panaméen

La coupure du câble sous-marin de fibre optique Annaba-Marseille, survenue le 22 octobre dernier, a été provoquée par «l'ancre du navire marchand panaméen le Paovasa Ace à proximité dudit câble», a indiqué jeudi le ministère de la Poste et des Technologies, de l'Information et de la Communication. «Il apparaît dans les résultats préliminaires de l'enquête relative au sectionnement du câble, menée par les services habilités, que la détérioration du câble sous-marin de fibre optique reliant Annaba à Marseille, survenue le 22 octobre dernier, a été provoquée par les manœuvres de mouillage de l'ancre du navire marchand panaméen le Paovasa Ace à proximité dudit câble», précise le ministère qui indique qu'il vient d'être destinataire de ces résultats. La responsabilité du commandant de ce navire «est ainsi engagée car il s'agit de négligence dans l'application des instructions nautiques lors du choix du point de mouillage», ajoute la même source. Des dispositions «sensibles de cet incident dès l'achèvement de l'enquête à l'effet d'un dédommagement des préjudices causés», souligne le ministère. Pour rappel, la coupure de ce câble sous-marin a causé des perturbations du trafic internet pendant six jours et des pertes commerciales à l'opéra-

teur Algérie Télécoms estimées à 100 millions de dinars jour. Par ailleurs, l'Autorité de régulation de la poste et des télécommunications (ARPT) assure le suivi de l'opération de dédommagement des clients d'internet d'Algérie Télécoms suite à la coupure du câble sous-marin de fibre optique. «Tous les clients dont les abonnements étaient en vigueur durant la coupure ont bénéficié gratuitement d'un prolongement automatique de leur abonnement d'une durée égale au temps pendant lequel a sévi l'interruption ou la dégradation du service internet», a précisé la même source. Concernant les clients dont les comptes ont expiré durant la coupure, l'ARPT a fait savoir que «leur compte a été alimenté gratuitement par l'opérateur pendant la période durant laquelle le compte aurait dû fonctionner si la coupure accidentelle n'avait pas eu lieu». L'opération de dédommagement lancée le 4 novembre 2015 a été, selon l'opérateur, «couronnée de succès, le test étant l'absence de réclamation à ce sujet auprès de ses services», a relevé le communiqué. L'ARPT a introduit dans son site web une rubrique dédiée aux réclamations et «qu'en conséquence tout manquement par l'opérateur à ses engagements de réparation (...) peut être signalé», a indiqué la même source.

Ksar Chellala Il égorge son fils de 6 ans

La ville de Ksar Chellala, à plus de cent kilomètres à l'est de Tiaret, a été secouée mercredi soir par un terrible crime commis par un homme de 50 ans qui a égorgé son propre fils.

Les cris d'effroi de sa mère et de son petit frère ont aussitôt attiré l'at-

tention des voisins avant l'arrivée des services de la sûreté de daïra. Arrêté, l'homme qui a refusé de fournir le mobile de son crime abject a été transféré au chef-lieu de wilaya pour les besoins d'enquête, confiée à la Gendarmerie nationale, tandis que le corps

sans vie de l'enfant a été déposé au service médico-légal de l'établissement public hospitalier Youcef Damardji de Tiaret où une autopsie a été pratiquée à la demande du procureur de la république près le tribunal de Tiaret.

E. H. D.

Tiaret

Elle torture à mort sa fille de 3 ans

El-Houari Dilmi

Une fillette de 3 ans est morte jeudi, au populaire quartier de «Lombard», sur les hauteurs nord de la ville de Tiaret, après avoir subi les pires tortures par sa propre mère, a-t-on appris des services de la Sûreté

de wilaya. Paniquée à la vue du corps inanimée de sa fille, la jeune mère appellera des voisins au secours, mais elle sera vite piégée par les traces de sévices corporels, retrouvées sur le corps de la fillette. La dépouille mortelle de la petite Nesrine a été transférée au niveau de la mor-

gue de l'hôpital «Youcef Damerdjji» de Tiaret. La mère, qui n'a pas livré aux enquêteurs les raisons à l'origine de ce crime affreux, a été arrêtée et conduite aux locaux de la Sûreté de wilaya, où une enquête est en cours pour déterminer les circonstances exactes de cet infanticide.

Tébessa

Quatre personnes blessées par l'explosion d'une bombe

Ali Chabana

L'explosion d'une bombe artisanale, hier vendredi dans la wilaya de Tébéssa, a fait quatre blessés gra-

ves. La déflagration s'est produite au lieu-dit Oued Ghazala, près de Bir El Ater, à 95 km au sud de la wilaya de Tébéssa. Les blessés ont été aussitôt évacués à l'hôpital Tidjani-Heddad

de Bir El Ater, selon des sources concordantes. D'après nos informations, les victimes faisaient une partie de chasse, lorsque la mine enfouie sous la terre a explosé.

Trois ans de prison avec sursis contre un ex-détenu de Guantanamo

Une peine de trois ans de réclusion criminelle avec sursis et une amende 500 mille DA ont été prononcées jeudi à l'encontre d'un ex-détenu de la prison militaire américaine de Guantanamo pour «appartenance à un groupe terroriste activant à l'étranger». Ahmed Belbacha avait déjà été condamné par la justice algérienne en 2009 (par contumace) à 20 ans de réclusion criminelle avant qu'il ne soit extradé vers l'Algérie par

les autorités américaines en mars 2013. Arrêté au Pakistan au mois de janvier 2002, il avait été ensuite transféré à la prison militaire de Guantanamo à Cuba dans le sillage de l'intervention américaine en Afghanistan, après les attentats terroristes du 11 septembre 2001 à New York. Les autorités américaines, qui l'avaient jugé et déclaré innocent en 2007, avaient accepté de l'extrader vers l'Algérie. L'extradition a eu lieu en 2013.

Le Consulat d'Algérie à Vitry-sur-Seine nous écrit

Dans votre édition du 5 novembre 2015, vous avez publié un article intitulé : « les consulats algériens, documents biométriques: La Galère » dans lequel, contrairement à ce que laisse penser le titre de l'article, vous ciblez le Consulat d'Algérie à Vitry-sur-Seine que vous rendez responsable de la Galère endurée par nos ressortissants pour se faire délivrer leurs passeports biométriques.

La lecture de cet article signé Ghania Oukazi m'a poussé, au vu des incohérences et des inexactitudes qu'il contient, à vous adresser cette mise au point que je vous prie de bien vouloir insérer dans vos colonnes en vertu de mon droit de réponse.

1- Vous dites que le 4 novembre 2015 « des ressortissants algériens, vivant en France, ont lancé un véritable appel de détresse à travers les lignes de téléphone de votre journal ».

Difficile de ne pas s'interroger, sur ce fait, que toutes ces personnes aient choisi la même date et le même journal pour faire passer leur message. Difficile aussi d'admettre que cet article ait pu être préparé uniquement, sur la base d'appels téléphoniques, sans vérification aucune, auprès de mes services. Difficile aussi d'accepter qu'une journaliste ait pu s'être présentée sur place et n'ait pas pris la peine de contacter le Consulat par téléphone ou pour solliciter un rendez-vous avec le Consul.

Les vérifications opérées par mes soins indiquent que notre Consulat n'a jamais été approché par la journaliste.

L'éthique journalistique ne consiste-t-elle pas à vérifier et recouper ses sources, en sollicitant, la version de toutes les parties, surtout celles incriminées.

2- « Les Consulats commençaient à être dotés d'équipements modernes pour établir les documents biométriques dans des délais raisonnables ». A l'heure actuelle, le seul document biométrique existant est le passeport et ce dernier est confectionné, à Alger, sur la base de dossiers transmis par les Consulats qui sont chargés, uniquement, de l'enrôlement.

Prétendre, comme ce professeur d'histoire-géographie qui lâche :

« ceux qui connaissent du monde au Consulat peuvent avoir leur passeport en quelques minutes », relève du mensonge et de la calomnie.

Une simple vérification opérée par votre journaliste aurait pu lui éviter de publier cette information dénuée de tout fondement.

3- Concernant les horaires du Consulat, sachez que nous ouvrons à 8 heures et que les tickets sont distribués, sans discontinuité durant la journée, en tenant compte de l'exiguïté des salles d'attente de certains services. Depuis mon arrivée, en avril 2015, le Consulat délivre en moyenne 1.300 tickets/jour. Pour le dépôt du dossier biométrique, 320 rendez-vous sont fixés par jour. Pour le retrait du passeport biométrique, la délivrance des tickets reste ouverte toute la journée pour une moyenne de 400 à 500 personnes.

4- « On m'a pris mon dossier pour le passeport biométrique, on m'a donné un nouveau rendez-vous pour venir le retirer, ce sera en mars 2016 ».

Encore une autre contrevérité quand on connaît la procédure.

En effet, après le dépôt du dossier et le paiement du passeport, aucun rendez-vous n'est donné. L'intéressé est invité à consulter le site du Consulat pour vérifier si son passeport est arrivé d'Alger.

Relativement longs au début de l'opération biométrique, ces délais ont été considérablement écourtés, grâce, notamment, à la transmission quotidienne des données (au lieu d'hebdomadaire), à Alger et à l'accélération des envois de passeports, à partir d'Alger (2 fois par semaine de 1.500 à 2.000 passeports).

5- « Il y a, toujours, quelque chose en plus qu'ils nous demandent de ramener une fois arrivés au guichet du Consulat ».

Malgré des dossiers incomplets ou des pièces dont la durée de validité a expiré, mes services font preuve de beaucoup de souplesse afin d'éviter aux ressortissants de se représenter munis de dossiers complets.

Nous tenons compte du lieu de résidence, plus ou moins, éloigné des intéressés, de leur âge, de leur état de santé.

6- Concernant le fait que des ressortissants se présentent au Consulat très tôt, pour « faire la queue », je tiens à vous préciser que ce Consulat gère une communauté de plus de 176.000 immatriculés, répartis sur 5 départements, dont certains se trouvent à 3 et 4 heures de route. Les enfants étant comptabilisés dans l'opération biométrie, le chiffre total concerne quelque 200.000 personnes.

Installés dans des locaux vétustes et exigus, ce Consulat déploie malgré tout, d'immenses efforts pour satisfaire nos ressortissants.

Depuis avril 2015, beaucoup d'améliorations ont été apportées grâce au dévouement du personnel à qui j'impose, comme à moi-même, une lourde cadence de travail et de longues journées de travail.

Les diplomates que vous évoquez dans l'article ont-ils été « interviewés » par nos ressortissants ou par votre journaliste ? A ma connaissance, aucun diplomate n'a rencontré votre journaliste. Quant au soi-disant « mythe » du nouveau Consulat, je tiens à vous confirmer que l'Etat algérien a bien procédé à l'acquisition d'un nouveau siège, situé à Créteil et que j'ai moi-même signé l'acte d'achat. Le déménagement devrait intervenir dès que les travaux d'aménagement seront réalisés.

Pour conclure, je tiens à vous préciser que la critique, quant elle est objective et constructive, ne peut que faire évoluer les choses dans le bon sens. Autant, je respecte la liberté de presse, autant je ne peux rester silencieux, quand le travail d'hommes et de femmes qui donnent le meilleur d'eux-même, est passé sous silence ou dénigré.

D'un autre côté, je suis réaliste et suis le premier à reconnaître que les choses sont loin d'être parfaites. Des améliorations et des corrections nécessitent d'être apportées. Elles le seront pour le bien de notre communauté.

Dans l'attente de voir ma réponse publiée dans vos colonnes, je tiens à vous assurer de ma disponibilité à prolonger cette réponse par une interview que je me ferai un plaisir de vous accorder.

Crise migratoire Sommet Europe-Afrique: le mur

Les chefs d'Etat et de gouvernement européens ont proposé à leurs homologues africains le rôle de gardes-frontières contre un éventuel chèque de 1,8 milliard d'euros à partager entre eux. Ridicule.



Bruxelles : M'hammedi Bouzina Med

1,8 milliard d'euros promis pour toute l'Afrique et les 54 pays qui la composent, 3 milliards d'euros pour la seule Turquie, l'Europe croit donc régler l'énorme crise migratoire de ce siècle par une simple question d'argent, du reste avec la ridicule somme totale de 4,8 milliards promis. Prise de court par le brusque afflux de réfugiés de guerre de Syrie, Libye, Irak, Afghanistan essentiellement, l'Europe aborde le phénomène de ce siècle qu'est la migration comme une problématique conjoncturelle qui se résorbera avec la fin des conflits en Syrie et Libye par exemple. S'il est vrai que l'urgence des drames syrien et libyen en fait une priorité, il serait illusoire de croire à la fin des drames et tragédies des migrants avec la seule fin des conflits dans ces pays. Faut-il rappeler que les nations unies (le monde) ont fait de la question migratoire mondiale une question de survie de l'humanité, dès 2006, en instaurant un «Dialogue de haut niveau sur la migration et le développement»? Que depuis, cette instance onusienne ne s'est réunie qu'une seule fois, en octobre 2013, pour un premier bilan? Faut-il rappeler les différents instruments mis en place tel le «Groupe mondial sur la migration» de l'ONU en 2007? Et le «Forum mondial sur la migration» qui rassemble des centaines d'ONG investies dans la question? Ces quelques rappels sont nécessaires pour se rendre compte que le traitement des flux migratoires, pour quelques raisons que ce soit, ne peut être résolu par la seule question de dons financiers, fussent-ils conséquents. Parce que les populations fragilisées ne se déplacent pas qu'en raison des guerres. Elles fuient aussi la pauvreté, la sécheresse, les dictatures et régimes politiques violents, l'absence des libertés, etc. Il est quand même symptomatique de constater l'absence au Sommet de La Valette des organisations onusiennes et celles des ONG qui sont sur le terrain des guerres en Syrie, Libye, Soudan, etc. Sur quelles expertises, les chefs d'Etat et de gouvernement réunis dans la capitale maltaise ont-ils conclu à la solution de la complexe question des migrants par le versement, éventuel et à venir, de la ridicule somme de 1,8 milliard d'euros à partager entre des dizaines d'Etats africains? Désemparée, l'Europe sort son chèque et agit dans la confusion. Le lendemain de cette rencontre au sommet avec l'Afrique, l'Europe an-

nonce une autre rencontre, fin de ce mois de novembre, avec la Turquie, devenue, par la force des choses, incontournable pour stopper la vague des migrants, victimes des guerres où sont impliqués les Européens. Le président turc, Tayepp Erdogan, dispose d'une «arme» supplémentaire pour négocier plus d'avantages pour son pays, parce qu'il sait que son admission comme membre à part entière de l'Union européenne ne sera pas acquise dans les 20 ans à venir au moins. En revanche, il a désormais de quoi refroidir le discours hostile tenu contre son pays par la droite et les conservateurs européens.

De pays à éviter, la Turquie est devenue, à la faveur de cette crise migratoire, sujet à toutes les sollicitations européennes. Juste retour des choses. A La Valette, il n'a été question que des intérêts de l'Europe. Les responsables africains ont, eux, été muets, excepté le chef d'Etat du Niger qui a relevé l'insuffisance du chèque européen de 1,8 milliard d'euros. Les Européens ont ressorti la vieille recette: réduire les responsables africains au rôle de gardes-frontières chez eux de leurs populations contre des dédommagements financiers. Sachant la transparence de la gestion africaine, ils iront même jusqu'à fermer les yeux sur la destination finale de cet argent. Encore une fois, les Européens ne semblent pas mesurer toutes les conséquences et la complexité de l'accélération du phénomène migratoire enclenché depuis le début de ce 21e siècle. Alors que l'Union européenne est au bord de l'implosion politique (remise en cause de l'espace Schengen, émergence des mouvements populistes et racistes, etc.), elle continue de privilégier la voix des armes pour régler les conflits à ses frontières et à s'enfoncer dans une logique d'affrontement avec son puissant voisin naturel qu'est la Russie. A l'Afrique, où sa responsabilité est engagée et son implication directe dans les politiques de certains pays, elle propose le rôle de garde-frontière. A la fin de ce mois de novembre, la France accueillera le monde (194 pays, dit-on) pour une Conférence sur le climat (COP 21). Et si le monde saisit cette occasion pour mettre aux débats de cette conférence la question migratoire? Lutter contre le réchauffement climatique, c'est lutter, entre autres, contre la sécheresse et ses conséquences que sont la pauvreté et la violence, surtout dans les pays d'Afrique, d'où proviennent des vagues migratoires, sujet du débat au Sommet de La Valette.

Liban 44 morts dans un attentat de Daech contre un fief du Hezbollah

Par Loyal Abou Rahal
de l'AFP

Quarante quatre personnes ont péri jeudi dans un double attentat contre un fief du Hezbollah chiite au sud de Beyrouth, revendiqué par le groupe djihadiste Etat islamique (Daech), deux organisations qui se font la guerre en Syrie voisine.

L'attaque, qui a aussi fait près de 200 blessés, est la plus sanglante contre un bastion du Hezbollah depuis son implication début 2013 dans le conflit en Syrie au côté du régime, et l'une des plus meurtrières au Liban depuis la fin de la guerre civile (1975-1990). Sur les lieux de l'attaque, le ministre de la Santé Waël Abou Faour a affirmé que de nombreux blessés étaient dans un état critique. En fin d'après-midi, deux hommes ont successivement fait détoner leurs ceintures explosives dans une rue commerçante bordée du quartier de Bourj al-Barajné, selon l'armée qui a aussitôt bouclé le secteur. Un troisième terroriste qui n'a pu faire exploser sa ceinture a été retrouvé mort, a-t-elle ajouté. Le photographe de l'AFP a vu des corps ensanglantés dans des magasins pulvérisés et des flaques de sang au milieu de voitures détruites après les explosions. Des secouristes et des civils évacuaient les blessés.

Le bilan n'a cessé de s'alourdir, la Croix-Rouge libanaise faisant état dans un dernier bilan provisoire de 44 morts et 181 blessés. La double attaque a été revendiquée par le groupe extrémiste EI qui a dans un communiqué parlé de deux attaques mais d'un seul kamikaze.

«LA FIN DU MONDE» !

«Des soldats du califat ont réussi à faire exploser une motocyclette piégée garée contre un rassemblement de rafida», terme péjoratif désignant les chiites, et «après que des apostats sont accourus sur les lieux, un des chevaliers du martyre a fait détoner sa ceinture explosive au milieu du groupe», a indi-

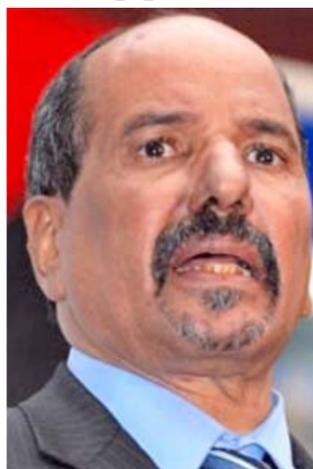


qué Daech. La revendication n'a pu être authentifiée mais le texte est conforme au format habituel des revendications du groupe extrémiste qui n'a pas mentionné le conflit en Syrie dans son communiqué. Il s'agit du premier attentat contre un fief du Hezbollah dans la banlieue sud de Beyrouth depuis juin 2014, lorsqu'un agent de sécurité avait été tué en empêchant une attaque. Auparavant, une série d'attaques avaient endeuillé des fiefs du Hezbollah au Liban. «Je venais d'arriver dans la rue quand l'explosion a eu lieu. J'ai transporté moi-même trois femmes et un de mes amis morts» dans les attaques, a dit Zein al-Abdine Khaddam à une télévision locale. Un autre témoin, qui n'a pas donné son nom, a lancé: «quand la seconde explosion s'est produite, j'ai cru que c'était la fin du monde». Le Premier ministre Tammam Salam a annoncé une journée de deuil national vendredi. Le président français François Hollande a exprimé son «effroi» et son «indignation», dénonçant un «acte abject». Washington a également condamné le double attentat suicide, évoquant des «actes terroristes horribles». Le secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon a parlé «d'acte méprisable» et ap-

pelé les Libanais à «continuer de travailler à préserver la sécurité et la stabilité» du pays. Entre juillet 2013 et février 2014, il y a eu neuf attaques contre les fiefs du Hezbollah ou des régions fidèles à ce mouvement, la plupart revendiquées par des groupes extrémistes sunnites. Ceux-ci avaient présenté leurs attaques comme une «vengeance» à la décision du Hezbollah d'envoyer des milliers de ses hommes combattre en Syrie au côté du régime de Bachar al-Assad contre les rebelles et les djihadistes, en grande majorité des sunnites. Il y a moins d'un mois, le chef du Hezbollah Hassan Nasrallah avait de nouveau défendu son combat en Syrie auprès du régime Assad, en parlant d'une «bataille essentielle et décisive».

La présence du Hezbollah en Syrie «est plus importante que jamais --qualitativement, quantitativement, en matière d'équipement», a-t-il ajouté. «Sans la persévérance au sol face à Daech et ses alliés... qu'en serait-il de la région aujourd'hui, en Irak, en Syrie et au Liban?» a-t-il poursuivi. D'après le dernier bilan donné par l'Observatoire syrien des droits de l'homme (OSDH), 971 membres du Hezbollah ont trouvé la mort en Syrie.

Espagne Le président sahraoui appelle à faire pression sur le Maroc



Le président sahraoui, Mohamed Abdelaziz, a appelé jeudi à Madrid, la communauté internationale à faire pression sur l'occupant marocain afin de mettre fin à cette colonisation des territoires sahraouis qui a trop duré. S'exprimant lors d'une conférence de presse tenue à Madrid à la veille de la 40e édition de la Conférence européenne de soutien et de solidarité avec le peuple sa-

hraoui (EUCOCO), M. Abdelaziz, a indiqué que «la communauté internationale, notamment l'Espagne et la France doivent assumer leurs responsabilités et faire pression sur l'occupant marocain pour achever ce processus de décolonisation dans les territoires sahraouis occupés». La capitale espagnole abritera, du vendredi à samedi, la 40e édition de l'EUCOCO. M. Abdelaziz a souligné que cette conférence représente pour l'Espagne, qui a commis un «crime» contre le peuple sahraoui en signant la déclaration de Madrid en 1975, de régler sa dette envers la population sahraouie qui a souffert et continue de souffrir de l'invasion marocaine depuis 40 ans. Le président sahraoui a, en outre, dénoncé la politique menée par le Maroc, entravant les efforts de l'Envoyé personnel du secrétaire générale de l'ONU, Christopher Ross, et son opposition à la légalité internationale en refusant le dialogue pour le règlement du conflit du Sahara occidental par l'organisation d'un référendum sur l'autodétermination du peuple

sahraoui. «Le Maroc est entrée en confrontation directe avec l'ensemble de la communauté internationale en refusant l'organisation du référendum d'autodétermination du peuple sahraoui, en empêchant l'envoyé personnel du secrétaire générale de l'ONU pour le Sahara occidental, Christopher Ross, de poursuivre ses efforts et en continuant à piller les richesses du Sahara occidental», a dénoncé le dirigeant sahraoui. Réitérant l'attachement du peuple sahraoui à une solution pacifique au conflit, M. Abdelaziz n'a toutefois pas écarté l'option de la lutte armée. «Nous sommes pacifistes et nous plaidons pour le règlement pacifique de ce conflit. Mais si le Maroc continue à défier la légalité internationale, nous sommes prêts à retourner à la lutte armée», a-t-il averti, appelant, dans ce sens, l'ONU et l'ensemble de la communauté internationale à soutenir le peuple sahraoui dans sa lutte légitime et juste pour son indépendance, notamment à travers l'organisation d'un référendum d'autodétermination.

DRÉAN

Colère et route bloquée

A. Ouelaa

Des habitants du boulevard Cheikh Larbi Tébessi, au centre-ville que traverse la RN 84, ont bloqué pendant presque trois heures cette route, dans la matinée de jeudi dernier, à l'entrée du côté du pont de Seybouse, en allant vers Besbes et un peu plus en amont, au niveau du PK 23, point séparant la partie basse de la partie haute de la ville. Du coup, le trafic routier devait contourner ces obstacles en passant par la ville de Chihani et Sidi Djémil dans la commune de Besbes, pour rallier les autres communes de la wilaya, soit un détour de 10 km. Même les commerçants de ce long boulevard, par le passé très animé, ont baissé rideau pour protester contre un état de fait qui n'a que trop duré. Comme chacun sait à Dréan et tous ceux qui y viennent souvent, un problème récurrent et pas des moindres se posait avec acuité. Il s'agissait de ces réseaux d'évacuation des eaux usées, vétustes, dont les eaux remontaient en surface, rendant cette route inconfortable au plus haut point et impraticable pour les voitures du fait de la présence de nids-de-poule et de crevasses. Au mois de février passé,



Ph.: A.O.

des travaux de réparation de ces réseaux défectueux ont été engagés et ont pris fin au mois du Ramadhan. Depuis, une autre opération devait prendre le relais pour la réparation du réseau AEP mais rien de tout cela.

Au contraire, celle qui devait intervenir en dernier lieu pour le bitume, a entrepris un décapage profond sur plusieurs mètres, endommageant davantage le réseau AEP et l'impossibilité de

l'emprunter avec un véhicule. D'où cette contrainte pour les riverains de se ravitailler en eau potable auprès des camions-citernes. Donc, un calvaire qui n'a que trop duré, diront nos interlocuteurs. Le maire et le chef de daïra ont parlé aux contestataires et leur ont expliqué que l'entreprise chargée de la réparation du réseau AEP va intervenir et sera suivie par celle de la réparation de la route.

TÉBESSA

Deux fillettes tuées par un fourgon

Ali Chabana

Une fin de semaine meurtrière à Tébéssa. Et pour cause, les accidents de la route continuent de semer l'horreur, parmi les usagers de la route. Deux innocentes fillettes ont été fauchées par un véhicule à la sortie de la trémie sise sur la RN 10. Le choc était

tel que les deux frères écolières (8 et 9 ans) ont rendu l'âme sur le coup, jetant le désarroi et la consternation, dans leurs familles endeuillées et dans l'école primaire qu'elles fréquentaient, établissement éducatif qu'elles venaient de quitter quelques minutes auparavant, et le fourgon surgissait du tunnel pour les ravir aux siens. Ce tron-

çon routier situé sur une route nationale à la densité de circulation automobile très importante où, faut-il le signaler, on projetait d'ériger des passerelles ou des passages intérieurs, justement pour éviter un tant soit peu, ce genre de drame. Alors, faudrait-il encore davantage d'accidents pour se décider, une fois pour toutes ?

SKIKDA

Les artisans n'ayant pas exploité les locaux attribués leur seront retirés

Les locaux attribués à des artisans qui ne les exploitent pas leur seront retirés, a indiqué, jeudi à Skikda, le ministre délégué auprès du ministre de l'Aménagement du territoire, du Tourisme et de l'Artisanat, chargée de l'Artisanat, Aïcha Tagabou.

«L'artisan n'exploitant pas l'espace attribué en sera privé et le local remis à un autre artisan disposé à travailler», a ajouté la ministre déléguée, précisant que les locaux octroyés dans le cadre du programme du président de la République et ceux attribués dans des centres de l'artisanat sont concernés par cette mesure.

«Il est inadmissible que des locaux demeurent fermés alors que des artisans actifs en ont un besoin pressant», a martelé Mme Tagabou, avant d'inviter les responsables des chambres de l'artisanat et des métiers à élaborer des cahiers des charges aux attributaires de ces locaux et à en «assurer l'application sur le terrain». Elle a également

exhorté les artisans à exploiter «utilement» ces locaux commerciaux qui représentent un investissement de l'Etat, «dans leur intérêt et dans l'intérêt de l'économie nationale». Soulignant l'importance de la formation des artisans pour le développement de la qualité de leurs produits, au moyen, entre autres, du recours à des partenariats internationaux, la ministre déléguée a affirmé que son département «œuvre à concrétiser le programme du chef de l'Etat portant sur la réalisation, dans les 48 wilayas, d'infrastructures au service des artisans et le renforcement de la compétitivité du produit national.

Mme Tagabou a présidé, à la maison de la culture Mohamed-Seradj, la cérémonie de signature d'une convention de coopération entre la chambre de l'artisanat et des métiers (CAM) et l'Entreprise nationale du marbre relative à l'approvisionnement des artisans marbriers en matière première avec réduction de 10%

sur les prix. Elle a également présidé, dans le cadre de sa visite de travail dans cette wilaya, l'ouverture des travaux d'une journée d'étude sur «le rôle de l'artisan marbrier dans l'économie locale et nationale», organisée à la maison de la culture en clôture d'un stage de formation de 30 marbriers ouvert en février dernier et encadré par deux experts italiens. La ministre déléguée a ensuite inspecté le centre de l'artisanat de la commune d'El Harrouch et inauguré, au centre culturel Aissat-Idir de Skikda, une exposition des produits de l'artisanat avant de remettre à cinq artisans potiers des arrêtés d'attribution d'aides du Fonds national de promotion des activités artisanales. La wilaya de Skikda compte 9.385 artisans inscrits à la CAM ainsi que 3.696 locaux à usage professionnel réalisés dans le cadre du programme du président de la République dont 3.203 ont été distribués.

JIJEL

11 marchés informels éradiqués

Onze (11) marchés informels qui activaient dans des communes de la wilaya de Jijel ont été éradiqués, ont indiqué jeudi les services de la wilaya. Le chef-lieu de wilaya comptait, à lui seul, huit (8) espaces de vente de ce type, aujourd'hui éliminés dans le cadre d'une opération initiée en septem-

bre par les pouvoirs publics, a-t-on indiqué de même source, ajoutant que cette opération a donné lieu, en parallèle, à la mise en exploitation de huit (8) marchés de proximité réglementés, restés à l'état d'abandon, et aujourd'hui exploités par 169 commerçants sur un ensemble de 205 recensés. Cette «re-

mise» en ordre a été accueillie favorablement par les populations des différentes localités concernées où une sorte d'anarchie a prévalu dans des endroits publics squattés, notamment des voies piétonnières, portant atteinte au cadre de vie et à l'environnement, a-t-on souligné de même source.

BORDJ BOU ARRÉRIDJ

La certification ISO et les normes internationales

Les participants à une journée d'étude et d'information sur la certification ISO ont souligné, jeudi à Bordj Bou Arréridj, l'importance du certificat de qualité et de conformité des productions aux normes internationales.

Les intervenants au cours de cette rencontre, qui a réuni des opérateurs économiques et des industriels, ont mis en exergue «l'intérêt de ce certificat pour placer le produit algérien

sur les marchés internationaux et faire face à la concurrence». L'importance d'obtenir un label de qualité conforme aux normes ISO, pour imposer le produit industriel algérien sur les marchés intérieur et extérieur, a été mise en évidence par un expert de la qualité au sein de l'organisation internationale de normalisation, Ali Ghouli, de Tunisie. Il a considéré, au cours de son intervention, que les entreprises économi-

ques algériennes «ont la volonté d'améliorer leur production conformément aux normes universelles». Les opérateurs économiques et les producteurs locaux présents ont salué cette initiative qui permet, selon eux, d'apporter davantage de professionnalisme dans la gestion des entreprises industrielles.

Ce séminaire était organisé par la chambre de commerce et d'industrie (CCI-Bibans).

BLIDA

Visite guidée à l'escadrille navale «Serb 560»

Tahar Mansour

Les représentants de la presse nationale ont été invités, à la fin de la semaine, à visiter les installations d'envol et de maintenance des hélicoptères utilisés par la Marine nationale pour les sauvetages en mer et ce, au niveau de la plateforme de Blida. Cette visite, qui s'inscrit dans le programme de communication de l'ANP de l'année 2015, vise à faire connaître aux citoyens les différentes composantes de l'institution militaire et des moyens mis en œuvre pour garantir la sécurité du peuple et du territoire national dans tous les domaines. L'escadrille dénommée «Serb 560» est composée de trois types d'hélicoptères avec pour principales missions la recherche et le sauvetage de personnes en difficulté en mer. Lors de son allocution d'ouverture, le lieutenant-colonel Essaid Mohamed a précisé que cette manifestation permet de renforcer le citoyen avec son armée en lui faisant connaître les missions qui lui sont assignées dans le cadre de la défense des personnes et des biens face à tout danger qui viendrait à les menacer. Dans

ce cadre, nous apprenons que cette escadrille est parmi les plus importantes des forces navales pour la recherche et le sauvetage des personnes qui se trouvent en danger en haute mer, en utilisant trois types d'hélicoptères disposant de technologies de pointe en la matière. Entrée en service à partir de 2010, l'escadrille a déjà effectué 47 opérations de recherches et de sauvetage qui ont permis de sauver 56 Algériens et 6 étrangers, ainsi que 11 opérations d'évacuation ayant permis de sauver 29 personnes dont 8 étrangers. En outre, et dans le cadre de la lutte contre l'émigration clandestine, 109 opérations ont été effectuées ayant mené à la découverte et au rapatriement de 258 Algériens et 25 étrangers. Afin d'être toujours prêts à accomplir leurs missions, les éléments composant cette escadrille effectuent des exercices de manière régulière alors que les hélicoptères subissent des révisions et des réparations périodiques de la part d'ingénieurs et de techniciens algériens ayant acquis une formation de qualité dans de grandes écoles qu'ils ont mise au service de l'Algérie et de son armée.

ALGER

Les projets de réhabilitation du vieux bâti devront créer des «ateliers écoles»

Les projets de réhabilitation du vieux bâti de la capitale devront créer «des ateliers écoles» pour former une main-d'œuvre qualifiée dans ce domaine, a indiqué jeudi le wali d'Alger, Abdelkader Zoukh. Lors de sa visite dans plusieurs chantiers dans des communes de la capitale, M. Zoukh a estimé que la création de ces ateliers écoles constituera une occasion pour former les jeunes dans cette spécialité qui n'a jamais été dispensée. M. Zoukh a appelé les entreprises chargées des travaux de réhabilitation au niveau de ces sites à embaucher ces stagiaires et les engager dans d'autres projets. Le même responsable a relevé que tous les bâtiments à rénover dans la capitale seront recensés dans le cadre du plan de réaménagement auquel une enveloppe budgétaire a été allouée à travers des contributions des communes et de la wilaya.

Il a indiqué dans le même contexte que la cadence des travaux dépend

de la nature de chaque bâtiment, estimant que l'opération demande des techniques spécifiques et permet d'acquérir de l'expérience. La convention signée entre les services de la wilaya et l'université de Bab Ezzouar pour la supervision par des experts des travaux de réaménagement, s'inscrit également dans le cadre de la promotion de la formation dans ce domaine. Mais les efforts consentis, a-t-il ajouté, restent «insuffisants sans l'implication du citoyen dans la préservation des acquis réalisés par l'Etat dans le cadre de l'amélioration du cadre de vie». Il a appelé les entreprises chargées de travaux à respecter l'aspect esthétique en optant notamment pour des matériaux de qualité et durables.

Le wali a visité à cette occasion des chantiers au niveau des boulevards Larbi Ben M'hidi, Krim Belkacem, Didouche Mourad et Mohamed V dans la circonscription administrative de Sidi M'hamed.

BOUIRA

Le gaz de ville pour 220 foyers

Farid Haddouche

Jeudi dernier, 220 habitations issues de trois villages de la commune d'Ath Mansour, qui se situe à une quarantaine de kilomètres à l'est du chef-lieu de wilaya Bouira, ont été raccordées au gaz naturel. Les autorités locales, à leur tête le wali, ainsi que le directeur de la SDC de Bouira, ont procédé à la mise en service du réseau de gaz naturel au profit de 220 foyers des habitants des villages, Roda, Thizerviline et Thihmarine. Selon les services de la SDC de Bouira, le montant de cette opération a nécessité une enveloppe financière estimée à 3 milliards 800 millions de centimes. Trois entreprises ont participé à la réalisation de ce projet, d'une consistence linéaire de 22 km, et qui s'inscrit dans le cadre du programme quinquennal 2010-2014 à sa 2^e tranche, ajoutent les mêmes sources. Pour rappel, il y a deux semaines de cela, il a été procédé à la mise en service du gaz domestique au profit de 1.278 habitants d'une vingtaine de villages de la commune d'Ath Laâziz, qui se situe à 12 km au nord de Bouira. Cette commune qui comprend plu-

sieurs villages, et dont la plupart sont situés en haute montagne. La région de par son altitude est réputée pour ses hivers très rigoureux. Les travaux de raccordement de la commune ont touché une vingtaine de villages. La consistance du projet est importante à celle d'Ath Mansour. Et, selon les services concernés, celle-ci est comprise dans le programme quinquennal 2010/2014 (DP première tranche et extension de la DP 2^e tranche), d'un montant financier de 23 milliards 900 millions de centimes qui a été consenti pour accomplir ce projet dans sa totalité. Ce projet a porté sur un réseau de 78,57 km, et contient le branchement de 1.278 foyers. Cette commodité, tant attendue par les villageois, a été si bien accueillie, car elle met fin à jamais aux incessants approvisionnements en bombones de gaz butane, et leurs épuisants acheminements. Pour ce qui est de la teneur de couverture en matière de gaz domestique dans la wilaya de Bouira, les services compétents envisagent d'atteindre le taux de 74% en 2016. Ainsi, la wilaya de Bouira sera considérée comme l'une des plus avancées dans ce sens.

Horaires des prières pour Alger et ses environs

| 02 safar 1437 | | | | |
|-------------------|---------------|----------------|------------------|---------------|
| El Fedjr 05h56 | Dohr 12h33 | Assar 15h19 | Maghreb 17h43 | Icha 19h04 |



Squat des espaces publics par les commerçants

La sensibilisation avant de passer aux sanctions

A. Mallem

Pour mettre un terme au phénomène de l'exposition de marchandises en dehors des locaux commerciaux réservés à cet effet, notamment les produits destinés à la consommation, la direction du commerce de la wilaya de Constantine vient de lancer une campagne de sensibilisation auprès des marchands qui touchera tous les commerces de la wilaya.

Ainsi, jeudi dernier et celui d'avant, les commerçants de la ville des ponts ont reçu la visite d'une commission composée d'agents de la direction du commerce, de représentants du syndicat des commerçants, l'Ugcaa, et de ceux de l'association des consommateurs, leur demandant de s'abstenir désormais d'exposer leurs produits à la vente en dehors du local réservé à cet effet. «C'est une campagne de sensibilisation qui constitue une première étape dans le programme d'action élaboré par cette commission pour essayer de convaincre les commerçants et autres marchands de se conformer à la loi et aux normes de l'hygiène», nous a expliqué hier M. Goumida, directeur du commerce par intérim. La tournée effectuée jeudi a touché les marchés du centre-ville et les commerçants du boulevard Belouizdad pour mener la sensibilisation. «Nous avons invité aussi les marchands évoluant au niveau des marchés de la ville de s'abstenir de dresser leurs étals hors de l'enceinte marchande et obstruer les entrées et sorties ainsi que la circulation à l'intérieur», ajoutera no-

tre interlocuteur en précisant que l'opération qui vient d'être déclenchée dans toute la wilaya ne constitue qu'un rappel des dispositions édictées il y a quelques années, notamment aux marchands qui encombraient les accès aux marchés populaires, en les mettant en demeure de libérer les passages. Et les commerçants qui n'avaient pas fait rentrer leurs marchandises ont été verbalisés.

«Malheureusement, a déploré M. Goumida, nous voyons qu'ils récidivent. Et nous avons donc pris l'initiative de constituer cette commission. Nous avons donc formé une commission avec un programme d'action. Dans une première étape, cette commission est chargée de mener une campagne de sensibilisation auprès de ces commerçants, action qui devra se terminer d'ici la fin du mois de novembre. Nous passerons ensuite à la seconde phase, qui est la phase répression, qui va se traduire par la verbalisation contre les commerçants qui risqueront alors la saisie de leurs marchandises exposées en dehors du local», dira-t-il.

Selon les normes arrêtées en conformité avec la loi, le commerçant ne doit pas exposer ses produits en dehors du local réservé à cet effet car il y a des normes à respecter en matière d'ordre public et pour la conservation de l'hygiène et des produits alimentaires soumis à la vente. Et les contrevenants s'exposeront ensuite aux interpellations des agents de la sûreté chargés du maintien de l'ordre public, a signalé le DCP par intérim.

Curage des avaloirs

Incivisme et chevauchement de compétences

A. Mallem

«C'est fou ce qu'on peut trouver comme objets hétéroclites, et de gros gabarits, dans un regard : des frigos, des antennes paraboliques, des matelas, des briques, du sable, et j'en passe», nous a déclaré d'entrée, jeudi dernier, le directeur de l'entreprise d'exploitation et d'assainissement de la Seaco (EA), M. Seraoui Saber. «Ce qui nous gêne aussi dans notre travail, a-t-il poursuivi, ce sont les divers matériaux, le sable, les débris dégagés par les chantiers qui parsèment le réseau et, enfin, cet incivisme proverbial des citoyens. Et là, le sujet est pratiquement inépuisable». Il illustrera son propos par l'exemple des bâtiments du Ciloc qui ont été visés il y a quelques années par une grande campagne d'assainissement à laquelle avait participé son entreprise. «C'était pareil qu'à Bouchama aujourd'hui, a souligné notre interlocuteur. Mais une fois le travail terminé nous sommes revenus sur les lieux un mois après pour les retrouver aussi sales qu'avant». Profitant de l'opportunité, M. Seraoui s'est élevé contre les réclamations abusives ciblant son entreprise, souvent à tort. «Ce que de nombreux citoyens ne savent pas, a-t-il déploré, c'est que nous faisons surtout du préventif et toute la solution aux problèmes se trouve là. Nous n'attendons pas les obstructions signalées par les citoyens ou jusqu'à ce que la pluie tombe pour courir à la hâte et curer les avaloirs bouchés. Nous lançons des opérations de curage préventives deux fois par an. Le réseau d'assainissement de Constantine est de 900 km et notre engagement contractuel consiste à réaliser le curage de 300 kilomètres par an, soit 30 % du réseau, suivant les moyens matériels et humains dont

dispose l'entreprise d'assainissement». Faute de moyens suffisants, dira notre interlocuteur, les premières années, nous ne faisons que 200 km. «En parallèle, nous réalisons tous les travaux de réparation qui apparaissent sur le réseau. En trois ans, nous avons réglé 200 points noirs ou points de dysfonctionnement du réseau», précisera-t-il.

Evoquant le dernier cas où son entreprise a été impliquée par des riverains à la cité des Frères Bouchama, M. Seraoui a profité de l'occasion pour faire une mise au point qui s'impose à propos du rôle dévolu à son entreprise et aux autres partenaires comme l'OPGI, la municipalité, etc. «Les gens n'arrivent pas encore à comprendre, dit-il, ce que c'est que la Seaco et le champ d'intervention dévolu à l'E.A. qui s'occupe aussi bien des eaux usées que des eaux fluviales. Prenons le cas de Bouchama : c'est normalement un réseau qui relève de la compétence de l'OPGI «parce que nous n'avons ni le personnel, ni le matériel adéquat pour intervenir à ce niveau car notre mission est limitée au réseau principal, le collecteur. Les branchements des bâtiments et des habitants relèvent de l'OPGI». Avouant qu'il «ne peut pas demander à ses agents d'entrer dans les caves ou d'accomplir des tâches qui n'entrent pas dans leurs attributions. «Mais là où l'on peut régler le problème avec un hydrocureur, nous n'hésiterons pas à le faire, mettant de côté les conflits de compétence en ne regardant que l'intérêt général». «C'est pourquoi, pour le cas de Bouchama, nous allons prendre en charge le problème pourvu que l'on débarrasse les fosses et les regards des objets qui les obstruent pour permettre à nos hydrocureurs d'intervenir efficacement», a-t-il conclu.

CHU Benbadis

Réouverture de la maternité durant «la 2ème quinzaine de décembre»

La maternité du centre hospitalo-universitaire (CHU) de Constantine pourra recevoir à nouveau les parturientes à partir de la «seconde quinzaine de décembre prochain», a appris l'APS, jeudi, auprès du responsable de la communication de cet établissement, Aziz Kaâbouche.

Une enveloppe supplémentaire de 400 millions de DA vient d'être mobilisée, selon ce responsable, pour parachever la réhabilitation du service gynéco-obstétrique de la maternité. Une structure, rappelle-t-on, dont le

ministre de la Santé, Abdelmalek Boudiaf, avait ordonné la fermeture en juillet dernier en raison de son état de délabrement et des mauvaises conditions de prise en charge des patientes. M. Kaâbouche a précisé dans une déclaration à l'APS que l'enveloppe supplémentaire allouée par la tutelle permettra de financer, notamment, l'acquisition de différents équipements nécessaires à son bon fonctionnement. Ce responsable a également fait état de la «remise à neuf» du service d'ophtalmo-

logie y compris le bloc opératoire qui en relève. Il a ajouté à ce propos qu'une seconde maître-assistante et une équipe de paramédicaux spécialisés en ophtalmologie viennent d'être affectés à ce service, de nouveau opérationnel.

S'agissant du service orthopédie du CHU, objet d'une importante opération d'extension, le même responsable a fait savoir qu'un «équipement de haute technologie» va incessamment y être affecté, ainsi qu'au service d'anatomie pathologique.

Direction de l'urbanisme

Le SNAPAP en appelle au wali

A. El Abci

Les employés de la direction de l'urbanisme qui ont repris le travail il y a juste un peu plus d'une semaine sont en colère. Rien ne semble, en effet, réglé et le retour à la protestation n'est pas à écarter.

Le secrétariat du Snapap de la wilaya de Constantine, dont il y a lieu de rappeler que c'est sur son intervention que les grévistes avaient mis un terme à leur débrayage, le jeudi 5 novembre dernier, exprime «sa déception» dans un communiqué et déclare «dégager sa responsabilité de ce qui peut résulter de cette situation et en appelle au wali pour ouvrir un dialogue sérieux et permanent au service de l'intérêt général».

L'initiative prise par le Snapap avait consisté à convaincre les travailleurs

de mettre fin à leur grève illimitée, en respect à la décision de justice mais aussi en attente d'un renvoi de l'ascenseur de l'autre partie, le directeur, qui «malheureusement persiste dans ses anciennes pratiques», est-il encore indiqué. Ainsi, le dialogue et la concertation qui devaient prévaloir dans le règlement des problèmes et la prise en charge des préoccupations posées, dans le secteur, pour la stabilité de la direction, sont malheureusement encore absents, soutient le SNAPAP. «Et selon les rapports qui nous parviennent, poursuit le communiqué, c'est toujours les méthodes de pression, de mépris et autres comportements qui ont déclenché la grève qui persistent». «Ainsi, aucun des points de revendication des travailleurs n'a connu ne serait-ce qu'un début ou semblant d'application et

ce, à l'effet de montrer les bonnes dispositions du directeur pour tourner la page et repartir du bon pied», ajoute le communiqué. Le document cite dans ce cadre «l'annulation des sanctions prises durant les journées de la grève qui n'est toujours pas effective, et qui était en mesure de tout aplanir et faire revenir tout le monde à de meilleurs sentiments et à un minimum de confiance».

Le Snapap souligne que «le directeur n'a pas fait montre du niveau de responsabilité à même de faire sortir son administration de la situation qu'elle vit». Aussi, le syndicat «continue à être préoccupé par cette situation et décline toute responsabilité quant aux développements qui peuvent en résulter», faisant appel en la matière à une intervention rapide du wali pour éviter un retour à la protesta.

Le ministre de la Culture de l'Afrique du Sud à Constantine

«Il faut renforcer les échanges culturels entre Africains»

A. Mallem

Visiblement séduit par la ville des ponts, par les monuments et les sites qu'il a visités au cours de son bref passage d'une journée, jeudi dernier 12 novembre, M. Mathi Mthethwa, ministre de la Culture et des Arts de la république d'Afrique du Sud, a promis d'y revenir avant la clôture de la manifestation «Constantine capitale de la culture arabe 2015». En quittant Constantine, le représentant du pays de Nelson Mandela avouera tout simplement : «Je ne suis pas près d'oublier ce voyage et je compte revenir, car je suis convaincu que les échanges culturels entre l'Afrique du Sud et ce beau pays d'Algérie, entre les pays africains en général, aident beaucoup à connaître l'histoire de notre continent. Il faut travailler beaucoup pour renforcer ces échanges», a-t-il souligné avant de rappeler la profondeur des relations

historiques entre nos deux pays et d'annoncer que «son pays veut renforcer et développer ses relations avec l'Algérie dans tous les domaines».

Arrivé le matin à Constantine, M. Mthethwa a trouvé à son accueil les autorités locales, le wali en tête, pour l'accompagner dans sa visite et l'aider à découvrir les institutions culturelles phares de la ville et les sites touristiques qu'il avait demandé lui-même à visiter. Son riche programme de visite a commencé par le musée national de Cirta où il s'est rendu compte de la riche histoire ancestrale de la ville. Il a poursuivi par le palais de la culture Mohamed Laid Al Khalifa où il a visité une exposition de l'art contemporain en s'informant de toutes celles qui se sont tenues dans ses galeries. Sur les planches du Théâtre régional de Constantine (TRC) où il était monté, le ministre a été tout simplement subjugué par sa beauté architecturale au point de déclarer qu'il

n'avait rarement vu une telle œuvre d'art. Au palais Ahmed Bey, l'hôte de la ville s'est beaucoup intéressé à l'exposition de la dinanderie et a vanté la beauté des objets présentés. Le ministre sud-africain a tenu ensuite à se rendre à pied au fameux pont suspendu de Sidi-M'cid qu'il a traversé en s'arrêtant de temps en temps pour admirer le panorama vertigineux plonger sur le pont des Chutes, quelque cinquante mètres plus bas. Et de poursuivre son périple par une promenade sur le tout nouveau pont Salah Bey où il a pris quelques photos souvenirs en compagnie de sa délégation. M. Mthethwa terminera sa visite par le palais de la culture Ahmed Bey et terminant par assister, au palais de la culture Malek Haddad, à la production d'une association musicale tunisienne, avant de reprendre l'avion pour retourner à Alger où il effectuera, depuis mardi, une visite officielle.

UV n° 14

Un groupe de malfaiteurs démantelé

Un groupe de malfaiteurs constitué de quatre individus, qui ont semé la terreur dans les environs de l'Unité de Voisinage (U.V) n° 14, ont été neutralisés par les services de sécurité de la sûreté de wilaya (P.J). Lors d'une patrouille de nuit opérée dans les environs de l'UV qui a longtemps fait une triste actualité, un véhicule suspect a attiré l'attention des policiers les incitant à le stopper et effectuer les contrôles nécessaires, indiquent un communiqué transmis hier à notre rédaction par la cellule des relations publiques de la sûreté de

wilaya. Quatre jeunes individus étaient à bord du véhicule suspect qui sera minutieusement fouillé. «Les policiers trouveront en leur possession trois épées et une cagoule», souligne le communiqué.

Ajoutant que ces armes blanches, ainsi que la cagoule, étaient utilisées par les malfaiteurs pour menacer et terroriser leurs victimes. Présentés ces derniers jours devant le procureur de la République près le tribunal d'El-Khroub pour association de malfaiteurs, port d'armes blanches dans le but de commettre agressions et cri-

mes, les quatre mis en cause ont été placés en détention préventive. Par ailleurs, les éléments de la police judiciaire ont mis hors d'état de nuire deux dealers.

Ces derniers ont été appréhendés à l'intérieur d'un véhicule à la station de voyageurs de Ain S'mara. Il sera trouvé en leur possession 20 comprimés d'ecstasy, indique à ce titre le communiqué de la police. Présenté en fin de semaine écoulée devant le procureur de la République, les deux dealers présumés ont été mis en détention préventive. A.Z.

Soutien au terrorisme

Deux personnes placées en détention préventive

Le procureur de la République près du tribunal d'El Khroub a placé, tard dans l'après-midi du jeudi 12 no-

vembre, en détention préventive deux accusés présumés coupables de soutien aux groupes terroristes.

L'un des mis en cause réside au niveau d'El Khroub et le second à Ali Mendjeli, a-t-on appris de sources bien informées. Pour rappel, les éléments de l'ANP ont détruit, ces derniers jours, plusieurs casernes à travers les régions de l'Est du pays, dont Constantine. A. Z.

Horaires des prières pour Constantine et ses environs

02 safar 1437

| | | | | |
|-------------------|---------------|----------------|------------------|---------------|
| El Fedjr 05h42 | Dohr 12h19 | Assar 15h06 | Maghreb 17h30 | Icha 18h51 |
|-------------------|---------------|----------------|------------------|---------------|



Résorption de l'habitat précaire 84 familles d'El-Hamri et Medioni relogées à Oued Tlalat

K. Assia

Plus de 84 familles des quartiers d'El-Hamri et de Medioni ont été relogées mercredi dans la localité de Oued Tlalat, précisément au site des 532 logements. Ce quota fait partie d'un programme global de 3100 logements en cours de réalisation, toujours dans le cadre de la résorption de l'habitat précaire. Cette opération de relogement, à laquelle ont pris part les services de et les autorités locales, a ciblé des familles en possession de décisions de pré-affectation, a noté l'assistante du DG de l'OPGI. Ce relogement a été précédé d'une opération similaire qui a ciblé 549 familles du site précaire de Cheklaoua, dans la commune d'Es-Senia. Des dizaines de camions étaient mobilisés pour l'opération qui s'est déroulée dans de bonnes conditions. Cette opération de relogement est la troisième du genre dans le calendrier élaboré par la wilaya d'Oran après celle effectuée le 4 novembre dernier et qui a permis

de reloger 294 familles du site précaire dit le « Le Virage » rasé le jour même. Ces relogements font partie d'un important programme d'action que les autorités locales ont mis en place afin de répondre aux doléances des bénéficiaires de décisions de pré-affectation. Il s'agit d'un programme d'attribution de 8.310 logements qui permettra de régler, selon des sources de la wilaya, définitivement le problème de l'habitat précaire qui a longtemps terni le visage de la ville d'Oran. Ce programme permettra également à des dizaines de familles vivant dans les logements menaçant ruine de disposer d'un toit décent. Selon le programme annoncé récemment par le wali d'Oran, il est prévu le relogement, le 15 novembre courant, de 150 familles à Hassi Benokba, 226 autres à Haï Gourine et 96 à El-Kerma (Es-Senia). Le calendrier prévoit également le relogement, entre le 23 et le 25 novembre, à Haï El Menzeh, de 1.430 familles des quartiers de Medioni et d'El-Hamri. En début d'année, quelque 700 familles

de Medioni et d'El-Hamri ont été relogées à Oued Tlalat. Ces familles qui attendaient d'être relogées depuis plus de trois années étaient détentrices d'une pré-affectation et habitaient dans des haouch ou immeubles classés rouge. Même si bon nombre de familles n'ayant pas bénéficié d'un relogement ont manifesté leur mécontentement, l'opération s'est déroulée sans incidents majeurs. Avec cette nouvelle opération, le nombre de familles relogées depuis le début de l'année 2015 dépasse les 800. La wilaya d'Oran est classée parmi les villes pilotes en matière de réalisation et de distribution de programmes de logements toutes formules confondues. Avec près de 500 unités distribuées par mois, la wilaya se hisse désormais à une place de leader dans le domaine de l'habitat, a souligné le chef de l'exécutif, rappelant ainsi les différentes opérations de relogements initiées cette année dans le cadre de la résorption de l'habitat précaire et surtout en vue d'améliorer le cadre de vie des habitants.

Journée mondiale du diabète

Un semi-marathon pour marquer l'évènement

H. Barti

Quelque 400 coureurs doivent prendre part aujourd'hui au semi-marathon organisée par l'association Voix des Diabétiques (VDD) de la wilaya d'Oran, à l'occasion de la journée mondiale du diabète qui se tient le 14 novembre de chaque année. Le semi-marathon, organisé sous le patronage du wali d'Oran en collaboration avec l'APC et l'EPSP « Front de mer », s'étendra

sur une distance de près de 3 kilomètres avec un départ prévu à 9h 30 à partir du jardin citadin jusqu'à la ligne d'arrivée au jardin Sidi M'hammed, affirme le président de la VDD, M. Bakkara Abdelhalim. Selon lui, la course est ouverte aussi bien aux diabétiques qu'au grand public, avec une participation de médecins et d'élus locaux. A la ligne d'arrivée, des stands seront mis en place pour assurer des séances de dépistage avec établissement de bilans glycémiques et lipidiques.

Les visiteurs pourront également bénéficier d'informations sur le diabète et ses complications et les moyens de s'en prémunir. Des médecins spécialistes animeront des séances de communications interactives avec les patients qui pourront exposer leurs interrogations sur des sujets précis et recevoir des conseils précieux sur la diététique, entre autres. Il est à noter que le semi-marathon est le troisième du genre organisé par la VDD d'Oran. Le premier a été organisé en 2013.

489 comprimés psychotropes saisis, deux Arrestation

K. A.

La lutte contre la commercialisation des stupéfiants est engagée par les services de la sûreté de la wilaya d'Oran. Un dealer âgé de 30 ans vient d'être arrêté par les éléments de la brigade de recherches et d'investigations -BRI- de la police judiciaire suite à des informations parvenues aux services concernés.

Le mis en cause, un repris de justice, a été arrêté en possession de 319

comprimés de marque Rivotril et 126 comprimés Ecstasy, soit un total de 445 comprimés psychotropes. Le dealer sera présenté au tribunal une fois les recherches achevées. Par ailleurs, un autre malfaiteur âgé de 27 ans impliqué dans une affaire de commercialisation de stupéfiants a été également arrêté en possession de 44 comprimés psychotropes par les éléments de la police judiciaire de la 7^{me} sûreté de wilaya. Cette saisie a été effectuée

dans son domicile à la suite d'une perquisition ordonnée par le parquet. Il sera présenté aujourd'hui au tribunal. Au total, 489 comprimés psychotropes ont été saisis par les services de la police et deux individus ont été arrêtés et seront présentés au tribunal.

A noter que d'importants réseaux spécialisés dans la détention et la commercialisation des stupéfiants ont été démantelés ces derniers mois par les services de la police.

Six blessés à Oued Tlalat

Carambolage entre trois voitures et un camion

Les routes d'Oran sont de plus en plus dangereuses. Six personnes ont été gravement blessées dans un accident de la circulation à Oued Tlalat. Le drame s'est produit avant-hier

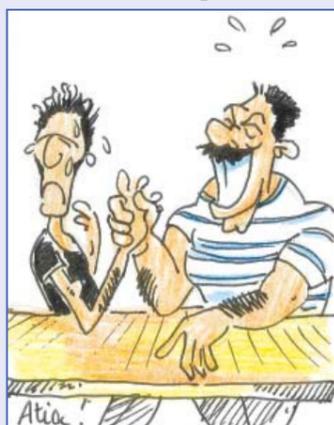
à hauteur de la localité d'Aghbel commune de Oued Tlalat, lorsque trois voitures, une Clio, une Chéry QQ, une Dacia Logan et un camion, se sont télescopées. L'accident a provoqué un

grand embouteillage. Les blessés ont été évacués vers une structure sanitaire, selon la Protection civile. Une enquête a été ouverte pour déterminer les circonstances exactes de l'accident. **J. B.**

Tranche de Vie

Par El-Guellil

Race à part



petits détails le trahissent et il n'a toujours pas ouvert la bouche ! Chacun pourrait désigner le bête dans ses proches ou éloignés,

cette espèce se démultiplie, à profusion, encouragée par une société de petits, animés vers une course effrénée du m'as-tu vu. Bim bim badaboum, je t'embrouille. Le crétin a d'abord une très très très haute opinion de lui-même. Ce qui le rend vite visible, immédiatement. L'espoir de le voir s'écrouler par terre depuis ses échasses est vivant chez de nombreux mais la bête s'accroche et ne dégringole pas si facilement. De toutes les manières, si ces visibles et nuisibles devaient chuter ils ne manqueraient de nous esquinter par leur bêtise. Il faut se demander si, leur faire une place à part n'est pas mieux pour les autres. Faisons-leur croire qu'ils sont supérieurs ainsi ils continueront leur envolée de conneries et pendant ce temps-là, ils pourront causer avec les mêmes crétins qui seront, de fait, à leur niveau. Évitions ainsi de les croiser. A défaut de les choisir.

Abruti n'est pas qui veut. Observez les, c'est pres que un métier voire un savoir-faire. A quel reconnaît-on un crétin. C'est simple. C'est celui qui ose tout. Il est naturel en toutes circonstances. Assume tout car il ne pense pas être décalé par rapport au monde extérieur. Il y a longtemps que ses fréquentations ont baissé les bras devant tant de débilité. L'abrutissement est irrémédiablement impossible à effacer. Quand l'abrutit se trouve être affublé de pouvoir ou courtoisie pour d'autres aspects, il ne sera jamais contredit, voire il sera encouragé dans sa bêtise. Pourvu qu'il reste notre ami. L'abrutit est plein de préjugés. Il sait mieux que tous. C'est toujours lui qui a raison. On le reconnaît parmi des dizaines de personnes, même s'il n'ouvre pas la bouche. Ses yeux, son attitude, sa démarche, tout. Pleins d'autres

Pêche Des facilités pour l'acquisition d'équipements «sensibles»



J. Boukraa

Une journée de sensibilisation sur les dispositifs réglementaires relatifs à l'acquisition des équipements d'aide à la pêche, leur fonctionnalité et sur la concession, a été organisée jeudi au port de pêche d'Oran, a-t-on appris de M. Bengrina directeur de la pêche et des ressources halieutiques de la wilaya d'Oran. Il s'agit notamment de quatre équipements d'aide à la pêche contenus dans la liste des matériels «sensibles» que sont le sondeur, le sonar, le net sonde et le scanma, a ajouté le même responsable.

Ces équipements techniques sont nécessaires aux professionnels pour une navigation sécurisée et un rendement meilleur. La rencontre a regroupé des professionnels et des représentants des gardes-côtes, de la police des frontières du port d'Oran et du responsable de la société de gestion des ports de pêche. Le conclure a aussi vu la participation du directeur de recherche, formation et vulgarisation au ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, qui a exposé toutes les mesures prises par les pouvoirs publics dans le but de faciliter l'acquisition de ce matériel et par conséquent le développement du secteur.

Il s'agit de nouvelles facilités administratives relatives à l'autorisation d'acquisition d'équipements d'aide à la pêche sur les marchés national et extérieur, décidées après plusieurs rencontres avec les professionnels. Parmi ces mesures, la réduction du délai de délivrance du certificat de conformité technique de 8

mois à seulement 15 jours et l'introduction prochaine d'autres équipements dont le système de positionnement géographique (GPS). Les professionnels ont salué ces mesures, surtout que dans un passé récent l'acquisition de ce matériel constituait un vrai parcours du combattant. « Il y a quelques mois, ces appareils de détection du poisson et de navigation étaient considérés comme matériel sensible.

Lenquête, qui passe par plusieurs départements ministériels, et à leur tête les Télécommunications, la Défense et l'Intérieur, durait des mois. Une perte de temps et de production considérable pour le pêcheur en activité.

Plusieurs navires de pêche étaient à l'arrêt à cause des problèmes liés aux procédures d'obtention de cette autorisation », avaient souligné à maintes reprises les professionnels du secteur. C'est pourquoi ces nouvelles mesures sont considérées comme un « pas positif » pour développer le secteur de la pêche en Algérie. Un décret exécutif amendé fixe les modalités d'acquisition des équipements d'aide à la pêche sur le marché national et extérieur a été publié dernièrement dans le Journal officiel.

Cette rencontre a été une occasion pour les professionnels de soulever leurs préoccupations relatives notamment à la formation en matière d'utilisation des équipements sophistiqués et de proposer la désignation d'un technicien à l'Institut technologique de la pêche et de l'aquaculture (ITPA) d'Oran pour la maintenance et les éventuelles réparations.

ILS NOUS ONT QUITTES HIER

Khaldi Zohra, 70 ans, Bab El Seka
Lafi Khaira, 76 ans, rue Wissama LAKhdar
Karoumi Fatima, 76 ans, 34 rue Benada Benaouda
Baghdad Bay Miloud, 62 ans, Haï Badr

Horaires des prières pour Oran et ses environs

| 02 safar 1437 | | | | |
|-------------------|---------------|----------------|------------------|---------------|
| El Fedjr 06h10 | Dohr 12h48 | Assar 15h37 | Maghreb 18h01 | Icha 19h21 |



Radicalisation des positions de l'Administration et des lauréats du résidanat Le comité des médecins résidents officialise son «soutien inconditionnel»

Sofiane M.

La situation de pourrissement du conflit qui oppose, depuis deux semaines, les lauréats du concours de résidanat 2015 au rectorat de l'Université «Ahmed Ben Bella» d'Oran risque de conduire à un «af- frontement» dans les prochains jours. Chaque camp mobilise ses troupes et n'accepte ni de concéder ni de retrancher un iota de ses revendications. Après l'annonce de l'Administration de recourir à la justice pour évacuer les deux instituts de la faculté de médecine, occupés depuis une dizaine de jours par les lauréats du concours de résidanat 2015, annulé par le rectorat pour «présomptions de fraude», le comité des médecins résidents d'Oran (CAMRA) a officialisé, jeudi matin, son «soutien inconditionnel aux lauréats dans cette lutte contre l'injustice». C'est ce qui ressort de la réunion qui a eu lieu, jeudi, entre les délégués des différents services médicaux et chirurgicaux d'Oran et les délégués représentant les lauréats du dernier concours

d'accès au résidanat, organisé par la faculté de médecine d'Oran.

«L'ensemble des délégués des médecins résidents dénoncent fortement les agissements de notre administration, cette même administration responsable de gérer notre progression et notre cursus, de gérer nos examens et notre évolution, comment pouvoir confier notre formation et notre avenir à une administration frauduleuse, à des responsables cupides capables de léser des étudiants méritants au profit de leur entourage. De ce fait, nous comité des médecins résidents d'Oran, prenons la décision suivante: l'organisation d'une assemblée générale en la date du lundi 16/11/2015 à 12h, rassemblant tous les médecins résidents solidaires du comité afin de procéder à la discussion de notre position, vis-à-vis de cette situation scandaleuse. Cet appel à la solidarité concerne tout un chacun étant médecin résident attaché à la faculté de médecine d'Oran car il en va de la crédibilité de notre faculté et de notre progression, car celle-ci peut être remise

en doute à n'importe quel moment. Tout examen fait au niveau de notre faculté pourra être remis en doute par les autorités si jamais nous laissons passer cela», lit-t-on dans ce communiqué. Il est à rappeler que le rectorat de l'Université «Ahmed Ben Bella» a décidé d'organiser une deuxième session du concours de résidanat les 5, 6 et 7 décembre prochain pour assurer une «égalité des chances et la préservation des intérêts des candidats». La répartition des postes pour les lauréats retenus, à l'issue de cette nouvelle session, aura lieu le 10 décembre 2015, selon le rectorat. «Seuls les candidats inscrits et ayant effectivement participé aux épreuves de la session du 17 octobre dernier seront autorisés à se présenter à la nouvelle session. Le jury sera constitué conformément à la réglementation par le comité scientifique du département de médecine et aura à charge la mise en place des conditions de transparence qui garantissent l'égalité des chances et la préservation des intérêts des candidats».

Aïn Turck

Des constructions illicites sur un terrain privé

Rachid Boutléis

Les éléments relevant de la brigade de l'Urbanisme et de la Protection de l'environnement, PUPE, relevant de la Sécurité urbaine de Bousfer-plage, dans la daïra d'Aïn ElTurck, ont notifié un rapport détaillé, après une intervention menée en fin de semaine, qui a ciblé des occupants de mesures, nouvellement construites, illicitement, sur une parcelle de terrain, moyennant au centre de vacances pour familles, propriété de la DGSN, apprend-on de sources policières. Il s'agirait en fait d'une parcelle de terrain acquise par un particulier dans le cadre d'un programme d'investissement, qui devait être en principe déjà lancé, n'était-ce la transgression en question. Le rapport de police en

question a été adressé pour information aux responsables concernés de l'APC de Bousfer et de la daïra d'Aïn ElTurck, indiquant nos sources. Contacté à ce sujet par «Le Quotidien d'Oran», le propriétaire du terrain spolié, a déclaré «j'ai déposé, conformément aux règles élémentaires en vigueur, auprès des services compétents de l'APC de Bousfer, une demande d'autorisation pour ériger une clôture, qui ceinturerait et bornerait mon lot de terrain, en date du 15 juin 2015 (document en notre possession). Mon intention était en réalité d'éviter surtout toute intrusion dans mon bien, dont je dispose un acte notarié et toutes les autres pièces administratives afférentes (documents en notre possession)». Notre interlocuteur a ajouté «j'ai saisi par courrier recomman-

dé, avec accusé de réception, tous les responsables locaux concernés à propos de cette infraction à la loi, qui entrave grandement les travaux de réalisation de mon projet d'utilité publique. Malheureusement, aucune réaction ne s'est manifestée, à ce jour, de la part de ces responsables. J'interpelle le wali pour mettre un terme aux déboires que j'endure depuis des mois». Il importe de noter, dans ce même contexte que, la spoliation du domaine public par des constructions illicites, qui va crescendo, s'est, encore, démesurément amplifiée ces derniers mois, dans cette zone du littoral ouest, située à cheval entre la commune de Bousfer et le chef-lieu de la daïra d'Aïn ElTurck, qui englobe les localités de Bousfer-plage, Les Coralles et la Madrague.

Aéroport international «Ahmed Benbella» d'Oran Modernisation du système d'accès des véhicules

Un nouveau système permettant une meilleure régulation de l'accès et stationnement des véhicules sera mis en service, avant la fin de l'année en cours, à l'aéroport international 'Ahmed Benbella' d'Oran, a indiqué, jeudi, le chargé de la communication de l'Entreprise de gestion des services, aéroportuaires (EGSA). «L'aéroport international d'Oran sera équipé, avant la fin de cette année, d'un nouveau système d'automatisation de l'accès aux 2 parkings d'une capacité globale de 900 véhicules», a précisé Salah Chaalal, dans un communiqué transmis à l'APS. «Un montant de 20,5 millions de dinars a été investi dans le cadre de

cette opération intervenant dans un contexte marqué par le développement croissant des activités aéroportuaires», a-t-il expliqué. Sur le terrain, cela se traduira par une nouvelle configuration avec 3 entrées sur 5 sorties, pour l'aérogare et 2 entrées sur 3 sorties pour le chapiteau, a-t-il détaillé, rappelant qu'actuellement les 2 aires de stationnement sont accessibles via une seule entrée. L'autre nouveauté réside dans le mode de paiement du fait que le nouveau système n'impose pas l'acquiescement à l'entrée mais à la sortie. «Dans les faits, cela va se traduire par une identification du véhicule à l'entrée avec la remise d'un tic-

ket, et le paiement à la sortie selon le temps écoulé, avec, néanmoins, une durée gratuite de 30 minutes», signale-t-on de même source.

Plusieurs offres sont prévues, allant des tickets horaires pour les visiteurs occasionnels, aux cartes d'abonnement pour les habitués, alors qu'une aire de stationnement gratuit est réservée aux personnels aéroportuaires.

Le même système figure, déjà, dans les plans de la future aérogare en cours de réalisation et dont la livraison est prévue fin 2017 avec un parking pouvant accueillir 2.200 véhicules, a fait savoir le chargé de la communication de l'EGSA.

Gdyel

30 milliards de cts pour un nouveau siège de daïra

J. Boukraa

L'amélioration de la qualité des prestations est une priorité majeure des pouvoirs publics. Une batterie de mesures a été mise en œuvre en vue d'éliminer tous les facteurs à l'origine des désagréments dans les administrations publiques. Dans cette optique, la direction de l'administration locale vient de débloquent une importante enveloppe financière pour le lancement des travaux de réalisation d'un nouveau siège pour la daïra de Gdyl. Cinq entreprises ont été choisies pour la concrétisation de ce projet scindée en 5 lots pour un montant global de près de 30 milliard de centimes, à savoir, le gros-œuvre, l'étanchéité, les corps d'état secondaires, la clôture, le génie civil et d'autres aménagements.

Ces phases s'étaleront sur 12 mois. Ces réalisations permettront aux administrés de bénéficier de meilleures conditions de prise en charge, et ce tant à l'accueil qu'aux guichets des services. En plus de ce siège la wilaya d'Oran va bénéficier de la réalisation de trois autres nouveaux sièges de daïra. Il s'agit d'un siège pour la daïra de Gdyl, un pour la daïra de Oued Tlalat, un pour la daïra de Béthioua. Ces opérations sont chapeautées par la direction de l'administration locale de la wilaya d'Oran. Pour la daïra de Boutléis la direction de l'administration locale avait débloquent près de 9 milliards de centimes pour le lancement des travaux. Trois entreprises ont été retenues pour la concrétisation de trois lots du projet, à savoir le gros-œuvre, l'étanchéité, la clôture, le gé-

nie civil et d'autres aménagements. Les trois phases s'étaleront sur 9 mois. Un autre avis d'appel d'offres sera lancé pour les travaux secondaires et d'autres équipements. Par ailleurs, dans le cadre de la réforme du service public, de nouvelles antennes communales seront réalisées prochainement dans plusieurs localités des 26 communes de la wilaya. Les nouvelles structures permettront d'alléger la pression sur le service d'état civil des communes mères et couvrir les besoins des habitations des agglomérations. Il y a lieu de signaler l'affectation d'une enveloppe de 257 millions de DA pour la réalisation de 56 opérations portant sur l'ouverture d'annexes communales et la dotation des sièges des mairies en salles d'attente adaptées, dans les 26 communes.

Le groupe Carlson Rezidor veut «se rattraper» en Algérie Deux autres hôtels Radisson après celui de Hydra

Houari Saaïdia

Le groupe hôtelier américano-suédois Carlson Rezidor, détenteur d'une dizaine de prestigieuses enseignes dont Radisson Blu Hotels, projette d'ouvrir deux autres hôtels, haut de gamme, à Alger et Tipaza, avant 2019, qui s'ajouteront à son premier établissement, en Algérie, un 4-étoiles Radisson, situé à Hydra (Alger) et dont l'ouverture est prévue, en août 2016. Conscient de son débarquement un peu tardif (par rapport à d'autres chaînes hôtelières de renommée mondiale) sur le marché algérien, ce groupe qui compte parmi les entreprises hôtelières les plus grandes et dynamiques au monde, avec un portefeuille de 1.400 hôtels, à travers 110 pays et un éventail de grandes marques internationales, veut se positionner «très vite» dans

d'une séance de présentation, il a relayé au pupitre son partenaire dans le projet, Xavier Arnoux, directeur général de Radisson Blu hôtel Hydra, pour apporter plus de détails sur ce partenariat, mais également sur les deux autres 4-étoiles Radisson projetés à Alger et Tipaza. Pour le premier, c'est en phase de procédure de permis de construire, quant au second, la pose de la première pierre est prévue en février 2016, selon le patron du groupe Bali. D'après les informations recueillies par 'Le Quotidien d'Oran' auprès de Bali Ali et Xavier Arnoux, l'hôtel Radisson Blu Hydra, un investissement qui était au départ de l'ordre de 2 milliards de DA (30% groupe Bali, 70% Cnep Banque) avant de s'élever à 2,5 MDA, à cause de la dévaluation du dinar algérien, ouvrira ses portes, au plus tard, août 2016.

Il comprend notamment 140 chambres et 9 suites. Le contrat de management signé en 2013, entre Bali et Carlson Rezidor, représenté, alors, par son vice-président du business et développements, Avril Romain, a été reconduit par la suite, donnant lieu, finalement, à un accord sur 7 hôtels de grand standing sous l'enseigne Radisson, d'ici à 2022. Il faut noter que la volonté du géant hôtelier Carlson Rezidor, de se positionner, vite et le plus largement possible, sur le marché algérien (qu'il considère l'anneau qui lui manquait dans son maillage en Afrique du Nord) trouve tout son sens dans la déclaration faite par Wolfgang M. Neumann, président-directeur général de ce groupe, à l'occasion du dernier forum africain de l'investissement hôtelier (AHIF) qui s'est tenu à Addis-Abeba (en Ethiopie) : «Les investissements d'infrastructures, en matière de tourisme, ont été considérables au cours des dernières années et nous voulons soutenir les développements économiques et sociaux de l'Algérie comme un partenaire solide. L'Algérie offre un potentiel énorme pour nos principales marques Radisson Blu et Park Inn by Radisson et des opportunités d'investissement intéressantes», avait affirmé le n°1 du groupe Carlson Rezidor, en précisant qu'avec l'ouverture du nouvel établissement d'Alger, le portefeuille total de son groupe allait passer à 66 hôtels avec 14.400 chambres supplémentaires, en exploitation et en développement en Afrique.

Importées de France, d'Argentine et d'Espagne D'importantes quantités de produits avariés bloquées au port sec d'Es Senia

Des produits alimentaires sensibles, présentant des avaries ont été bloqués par les services de contrôle aux frontières après vérification au port sec d'Es-Sénia des cargaisons importées, a-t-on appris, jeudi, du directeur régional du Commerce d'Oran. Il s'agit de 5,5 tonnes de fromage d'une valeur de 6 millions de DA, en provenance de France, dont la date de péremption est arrivée à terme, a indiqué, à l'APS, Abderrahmane Benhazil, soulignant que des échantillons de ce produit alimentaire, très sensible, ont fait l'objet d'analyses, au laboratoire du Centre algérien de contrôle de la qualité et de l'emballage (CACQE) qui a confirmé le caractère d'avarie. Une autre cargaison forte de 126 tonnes d'arachides (cacahuètes) d'une valeur de 15 millions de DA, en provenance d'Argentine a été, également, blo-

quée, le mois d'octobre dernier, par les services de contrôle aux frontières, au port sec d'Es-Sénia, pour présence de moisissures, a-t-il ajouté, précisant que d'autres produits ont été reconnus non-conformes, pour diverses infractions, entre autres, le défaut d'étiquetage. Il a cité, dans ce contexte, le refus d'admission par les services de contrôle au port d'Oran, d'une cargaison de 3 tonnes de chocolat d'une valeur de 1,7 million de DA, en provenance d'Espagne. Par ailleurs, une cargaison de 7.352 tonnes de rond à béton, d'une valeur de 257 millions de DA en provenance du Brésil a été refoulée, le mois d'octobre écoulé, au port de Mostaganem, par les services de contrôle aux frontières relevant de la direction régionale du Commerce, pour défaut d'étiquetage, selon le même responsable.

Allure A100 = 24 Mpx

Composez votre monde

Empreinte Digitale | 3 RAM Go | 6" WQHD Amoled | 24 MP série 8 MP

Condor
Prenez votre envol !

N°Vert 3075
www.condor.dz

KITEAL
Meuble & Décoration

PRIX CHOC

2900 DA

31 900 DA

159 900 DA

36 900 DA

104 900 DA

129 900 DA

3000 DA

4000 DA

Route de l'Aéroport
Vers ALGER | Vers ORAN

Concessionnaire Aïte

Yassine | Fatiha

CONDOLÉANCES

Le directeur régional de la Succursale CAAR Oran, ainsi que l'ensemble du personnel, profondément affectés et attristés par le décès du regretté **père** de Monsieur le **Chef de Département Automobile de la Succursale CAAR Oran, BOUDJIR Abdelaziz**, présentent à ce dernier ainsi qu'à toute sa famille, leurs sincères condoléances et les assurent en cette pénible et douloureuse circonstance de leurs profondes sympathies.

Puisse Dieu, Le Tout-Puissant, accorder au défunt Sa Sainte Miséricorde et l'accueillir dans Son Vaste Paradis.

A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons.

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
ولاية وهران - دائرة بطيوة - بلدية بطيوة

تحقيق حول المحاسن والمسائى من أجل مؤسسة مصنفة

سپشع فى التحقیق حول المحاسن والمسائى
بطلب من السيد: بن شهرة صادق، المؤرخ في: 2015/11/09
وذلك من أجل: تهيئة طابق سفلى لقاعة حفلات.
الكائن مرقها: القطعة رقم 07، جزيرة 13، تجزئة شريف لحسن
- بطيوة (وهران).
خلال مدة خمسة عشرة (15) يوما.
وستستقبل الملاحظات ببلدية بطيوة وبالمكتب المكلف حيث سيتم
فتح سجل خاص لهذا الغرض.

رئيس المجلس الشعبي البلدي

Vente d'un terrain de 5.000 m²
situé à Es-Senia - Acté avec
Livret foncier -
Pour construction des
Immeubles R+8 -
Téléphone : 07-70-50-57-48

Part. Vend
04 Chaudières neuves Chauffage Central
grande puissance 1650 KW pour Grands
Immeubles ou Usines - Origine Belgique
ATLANTIC / GUILLOT / YGNIS Model LRR
49 - Brûleur CUENOD 2 Allures Gaz
naturel - Plusieurs sécurités - Cheminée
Inox complète isolée longueur 10 m -
Prix après visite - Lieu : ORAN - St-Eugène
Tél : 05.42.15.60.29 - Amine -

Société à Oran :
Vend
* **Centrale à béton Liebherr.**
Très bon état.
Capacité production 85 m3/h.
Visible SBO Chteïbo - Oran.
Contact : N° Tél :
0555 96 46 75 & 0661 20 79 10

TLEMCCEN

«Prévenir le diabète mieux que le guérir»

À l'occasion de la journée mondiale du diabète, aujourd'hui le 14 novembre, le docteur Boudia Mohammed Réda, membre fondateur de l'association médicale de formation en gériatrie de Tlemcen, livre son ressenti sur la maladie, le pourquoi de la date du 14 novembre choisie pour cette journée et le programme tracé par son association à l'occasion de cette journée.

Khaled Boumediene

« Le diabète peut être difficile. Il a un impact au quotidien sur la vie de 400 millions de personnes vivant avec le diabète dans le monde ainsi que leurs familles. Il est extrêmement important que ces personnes reçoivent une éducation de qualité adaptée à leurs besoins et prodiguée par des professionnels. Le diabète de type 2 peut être évité dans beaucoup de cas en aidant les personnes à risque à surveiller leur poids et à faire régulièrement des exercices physiques et surtout de la marche. Ils sont près de 4 millions de diabétiques en Algérie et ce chiffre augmente d'année en année.

C'est la raison de ces manifestations de sensibilisation et de prévention organisées aujourd'hui pour éviter de nouveaux cas de diabète et permettre aussi aux diabétiques de mieux vivre avec leur mal et avec une réadaptation de leur alimentation qui doit être variée et équilibrée. Ils doivent surveiller leur glycémie pour éviter une hyper- ou hypoglycémie ». Pourquoi le 14 novembre ? « Le 14 novembre est la journée mondiale du diabète. C'est une date symbolique de découverte de l'insuline. Elle est célébrée à travers le monde par les différentes associations affiliées à la fédération internationale du diabète et l'ONU.

Chez nous, de nombreuses as-

sociations célèbrent cette journée pour sensibiliser et éduquer l'ensemble des populations afin de freiner un tant soit peu l'évolution croissante du diabète dû à la sédentarité et les nourritures rapides ». Que comptez-vous organiser lors de cette journée du 14 novembre ? « L'association médicale de formation en gériatrie, en collaboration avec les corps du CHU : l'association algérienne de médecine interne, le service de cardiologie, le service de neurologie et le service de néphrologie, organise une journée d'études ayant pour thème : « Prévenir le diabète, mieux que le guérir » à la faculté de médecine Dr. Benzerdjeb-Benaouda de l'ex-caserne Acimi-Miloud.

D'éminents spécialistes y prendront part, le Pr. Yahia Berrouiguet Abdeslam (médecine interne), Pr. Meziane Abderrahmane (cardiologie), Pr. Bouchenak Djawed (neurologie), Pr. Benmansour Mustapha (néphrologie), Dr. Meghili Mounia, Pr. Ailem Amar (ex-président SAO, membre de l'académie française des sciences), Pr. Bouchenak Malika (directrice du laboratoire de recherche en nutrition clinique et métabolique à l'université d'Oran), Dr. Benamar Moussadu (service de chirurgie vasculaire du CHU d'Oran), et Tazrait Kenza (ingénieur en biologie et spécialiste du diabète). Par ailleurs, l'association des diabétiques Brahimi-Mahmoud de

Tlemcen (environ 2.800 adhérents) organisera demain une matinée d'information et de sensibilisation sur le diabète à la bibliothèque du CHU. Selon le président de cette association, Kadri Sidi-Mohamed, la journée, qui a pour but d'informer et de sensibiliser le public aux facteurs de risques et aux comportements préventifs liés au diabète, sera animée par Dr. Bilami, spécialiste du régime alimentaire du diabétique, Dr Lounaci (chef médecine interne CHU Tlemcen), Dr. Meziane Abderrahmane (responsable de l'action sanitaire et sociale CNAS Tlemcen), et de quelque 250 malades-diabétiques et leurs familles. Selon Brahimi Fethi, membre actif de l'association, près de 450 enfants scolarisés souffrent du diabète dans les écoles et boivent beaucoup d'eau la nuit. « Ces élèves ont un taux élevé par litre de sang. Et ils ne sont malheureusement pas suivis dans les écoles. Nous demandons que des analyses soient faites à tous ces enfants malades. Certains enseignants ignorent même qu'ils sont malades et ne comprennent par leurs attitudes en classe. Nous demandons aux services de l'Education nationale de tenir compte de ces cas et de procéder à un vaste dépistage de cette maladie chez les enfants scolarisés. L'éducation doit prendre en charge ces cas et surtout sensibiliser les enseignants sur cette question », a-t-il expliqué jeudi dernier.

De nombreuses saisies de psychotropes opérées

Cheikh Guetbi

La consommation des psychotropes semble atteindre, dans la région extrême-ouest, des proportions alarmantes surtout quand on sait qu'elle touche la frange des mineurs encore à l'école.

Les narcotrafiquants trouvent également un moyen discret pour écouler les psychotropes dans le milieu scolaire et s'attèlent par conséquent à l'entraîner dans le deal. Seul pour les 2 dernières récentes affaires de traitées par la police, sur les 8 personnes interpellées, 5 sont mineurs. Un phénomène social qui prend très rapidement de l'ampleur et même si les services de sécurité font de nombreuses interpellations

et des saisies en quantités importantes au quotidien, ils ne peuvent tous seuls venir à bout de ce trafic. A titre indicatif, la seule journée de mercredi la brigade de recherche et d'investigation de Tlemcen, à un barrage de contrôle au croisement de Meftahia sur la RN 35 reliant Oran à Maghnia, a saisi 500 comprimés de marque Ecstasy type « Domino ». Lors du contrôle d'un taxi par, l'un des passagers a pris la fuite mais les policiers l'ont rattrapé au bout de 4 km de course. La fouille du véhicule a permis la découverte, cachés sous le tapis qui était sous les pieds du fuyard dénommé A.S âgé de 26 ans 2 sachets contenant cette importante quantité de psy-

chotropes. L'enquête menée sur place a permis aux policiers de découvrir son acolyte qui voyageait avec lui M.K âgé de 25 ans. Les éléments de la sûreté de la daïra de Maghnia, en collaboration avec les douaniers, ont de leur côté saisi 308 comprimés de psychotrope que détenait un grand-père et son petit-fils M.M âgé de 38 ans.

Les saisies de psychotropes se font quotidiennement et de plus en plus importantes (par milliers), ce qui dénote de l'urgence d'une stratégie bien réfléchie pour que soient situées et comblées les failles dans la distribution et la commercialisation des psychotropes et que soient ciblés les réseaux du trafic transfrontalier.

REMCHI

Les logements de Sidi-Ahmed attribués avant la fin de l'année

Saïd B.

Ce sont des projets de grande envergure dont a bénéficié la commune de Remchi notamment en matière de jeunesse et d'équipements publics qui auront un impact sur le niveau de développement de la région. Lors d'une visite dans la localité, le premier responsable de la wilaya a eu l'opportunité de procéder à l'inauguration d'abord d'un CEM doté de toutes les installations éducatives. En matière de jeunesse et de la pratique sportive, la commune de Remchi a bénéficié d'un complexe sportif de proximité qui dispose d'installations de haut niveau notamment des ate-

liers, des salles de jeu, des halles d'expositions et un terrain pour la pratique sportive au profit des jeunes de la commune.

Le secteur administratif a enregistré quant à lui la réalisation d'un nouveau siège de daïra qui dispose également d'infrastructures permettant aussi bien aux citoyens qu'aux fonctionnaires d'évoluer dans des conditions appropriées. En matière de logement, la localité de Sidi-Ahmed, une bourgade située à quelques clopinettes de Remchi a bénéficié d'un programme de 450 logements qui sera réalisée par l'entreprise chinoise AGI-BX. La première pierre de ce programme a été posée durant la jour-

née d'hier par le wali de Tlemcen, M. Saci Ahmed Abdelhafid, qui a instruit l'opérateur de réaliser le programme dans les délais qui ne dépassera pas 30 mois. Par ailleurs, dans un autre programme de logements qui sont achevés, un premier quota de 250 logements sur 500 sera bientôt distribué dans cette localité avant la fin de l'année. A signaler que cette entreprise chinoise a bénéficié d'un programme similaire dans la commune de Sabra. Cependant, le rythme des travaux n'a pas emballé le premier responsable de la wilaya qui a demandé le renforcement de la main-d'œuvre en vue d'être dans les délais.

AÏN-TEMOUCHENT

Une caravane pour sensibiliser sur les risques du gaz



Mohamed Bensafi

Initiée par la direction générale de Naftal, la caravane nationale de sensibilisation sur les risques liés à l'utilisation du gaz butane est arrivée ce jeudi à Aïn-Temouchent où elle doit stationner pendant deux jours. Un véhicule aménagé et doté de tous les moyens matériels nécessaires avec des affiches de consignes de sécurité a fait halte sur la grande place.

Encadrée par des agents de Naftal, l'opération a connu un franc succès. Le meilleur vecteur de l'information demeure, sans conteste, le citoyen.

Des dépliants furent distribués aux visiteurs et un jeu de question-réponse (quiz) leur a été proposé après une séance de vulgarisation sur les précautions à prendre pour une utilisation sécurisée de la bonbonne de gaz. Des conseils, sur la nécessité de prévenir les risques dus à la mauvaise utilisation de la bouteille du gaz butane furent prodigués aussi aux citoyens.

Pour l'un des cadres de Naftal, cette caravane de sensibili-

sation vise essentiellement à préserver la sécurité du citoyen utilisateur du gaz butane en inculquant aux jeunes la culture de la prévention. Ces accidents liés à l'explosion de bouteilles de gaz butane sont causés principalement par une mauvaise utilisation ou par une négligence humaine. Ces genres de cas se sont passés aussi dans la wilaya. A Hammam-Bouhadjar, en mars 2014, une septuagénaire a perdu la vie à la suite d'une explosion de gaz, sa fille a été atteinte de brûlures du 2ème degré. Alors qu'en novembre 2013, à Aïn-Temouchent, une famille de 06 membres a été sauvée in extremis d'une mort certaine. Enfin, ce samedi, la caravane sera à Béni-Saf où elle doit encore faire une large campagne de prévention sur les risques encourus par les utilisateurs du gaz butane. Une matière énergétique, certes indispensable encore pour de nombreux foyers, mais qui peut se transformer facilement en un véritable «engin explosif» si l'on n'en maîtrise pas l'utilisation.

HASSI EL-GHELLA

Un nouveau chef de sûreté urbaine

M. B.

Le chef de sûreté de wilaya d'Aïn-Temouchent, M. Koibiche Mokhtar, vient de procéder à l'installation officielle du nouveau chef de sûreté urbaine extra muros (CSU) de Hassi El-Ghella, en la personne de M. Gharbi Ali, en remplace-

ment du lieutenant de police, M. Beloufa Lakkhal Mohamed, muté dans la wilaya de Sidi Bel-Abbès. Le nouveau CSU de Hassi El-Ghella a le grade de commissaire de police. Cette cérémonie s'est déroulée en présence des autorités locales et de quelques cadres de la wilaya, conclut un communiqué de presse.

EL-BAYADH

Des bus de transport scolaire supplémentaires

Hadj Mostefaoui

La direction de l'éducation vient d'annoncer la réception et la mise en exploitation de 13 bus de transport scolaire supplémentaires au profit exclusif des élèves scolarisés dans plus d'un centaine d'établissements des trois paliers de la zone rurale.

Cette dotation vient s'ajouter

à plus d'une trentaine d'autres bus de transport acquis au début de la précédente année scolaire 2014/2015, en plus d'une enveloppe financière d'un montant global de 8 milliards de centimes réservée cette fois à l'entretien et à la maintenance des différents parcs automobiles scolaires de chacune des 22 communes de la wilaya.

SIDI AKKACHA

Attribution de logements, le tirage au sort décrié

Bencherki Otsmane

La bibliothèque municipale de Sidi Akkacha dans la daïra de Ténès a abrité jeudi dernier une cérémonie de tirage au sort pour désigner ceux ou celles qui devront bénéficier des 50 logements LSP réalisés dans cette commune après plusieurs années de travaux. Ainsi, dans une salle archicombles, les yeux étaient rivés sur l'huissier de justice appelé en la circonstance pour homologuer cette opération. Il faut noter qu'il y avait exactement 1.029 « bouts de papiers » déposés sur une grande table, portant les noms de postulants pour ces 50 logements. A chaque nom épilé, c'est la joie qui illumine un visage tandis que sur d'autres personnes c'est la crispation. Au bout de quelques minutes, la voix de l'huissier prononce le nom d'un nouveau bénéficiaire mais ce dernier est décédé depuis assez longtemps, feront remarquer les présents. Une autre personne tirée au sort s'avèrera qu'elle a déjà bénéficié d'un logement social. Le maire, présent à cette cérémonie aux côtés du chef de daïra, acquiesce en signe de confirmation que le postulant a bel et bien bénéficié d'un logement social. Il y a eu également un tirage favorable à deux frères. « Parmi ces chanceux, il y a eu

des personnes qui ne sont plus dans un besoin pressant d'un logement », nous dira un natif de la commune qui, apparemment, connaît tout le monde. Ces nombreux exemples témoignent que si l'opération qui s'est effectivement déroulée dans la transparence, par contre, elle a été mal préparée. La majorité des postulants décrient le mode opératoire et ne comprennent pas comment peut-on mettre en compétition et sur le même pied d'égalité ceux ou celles qui ont déposé leurs dossiers en 2005 et ceux ou celles qui l'ont fait en 2015, a cela encore sans faire la distinction entre des pères de familles de plus de 40 ans et des jeunes célibataires âgés à peine de 20 ans. Laïd, un jeune lycéen présent sur les lieux, nous fait une réflexion assez significative sur le problème en nous confiant : « J'ai à peine 18 ans et dès que j'aurais atteint la majorité, je constituerai un dossier de demande de logement pour peut-être en bénéficier lorsque j'aurai 40 ans et enfin, je pourrai me marier ». Il est vrai qu'avec ce rythme de construction de logements, il est quasi certain que la crise du logement dans cette commune comme partout d'ailleurs ne sera pas résolue mais elle ne fera qu'empirer lorsqu'on sait qu'il fallait attendre plusieurs années pour réaliser la cinquantaine de

logements alors que la demande a dépassé le millier. Par ailleurs, concernant ce tirage au sort, l'ensemble des personnes présentes sont unanimes à reconnaître qu'« il aurait été plus juste, plus sage et plus équitable que les services de l'APC et de la daïra établissent une pré-liste sur des critères fondés tels que l'ancienneté du dépôt de dossier, la situation familiale et sociale du demandeur et c'est à partir de cette liste arrêtée qu'il pourrait y avoir un tirage pour que ces postulants ayant plus ou moins « un même profil » peuvent être départagés en raison du nombre restreint de logements offerts. Par ailleurs, comme il fallait s'y attendre à la clôture du tirage au sort, le maire fut pris à partie et il a fallu l'intervention du service d'ordre pour calmer les esprits et assurer la protection du P/APC. Quant au nouveau chef de daïra, tous les citoyens tiennent à le disculper de cette initiative qui se voulait démocratique car nouvellement installé dans ses nouvelles fonctions. A noter enfin que les citoyens exclus (près d'un millier) de ce tirage au sort interpellent le wali pour reconsidérer le mode opératoire dans l'affectation de ces 50 logements LSP tout en l'implorant d'annuler l'opération menée au cours de cette journée qu'ils considèrent injuste à leur égard.

OULED BEN-ABDELKADER

Des habitants réclament l'électricité

Bencherki Otsmane

Les foyers du quartier « Houara » dans la commune d'Ouled Ben-Abdelkader sont dépourvus d'électricité et ses habitants ne cessent de dénoncer cet état de fait qui, selon eux, a assez duré. Ces derniers dans une lettre adressée au wali de Chlef, dénoncent les conditions de vie auxquelles ils sont confrontés, justement, à cause de l'absence de l'interconnexion de leur quartier, au réseau électrique.

Les pétitionnaires soulignent, dans leur lettre, que faute d'énergie électrique, « nos enfants font leurs devoirs à la lumière des bougies, tandis que l'électroménager demeure inexploité et il en est de même pour la T.V que seuls quelques privilégiés peuvent suivre les programmes car équipés de groupes électrogènes ».

A cela s'ajoute, peut-on lire dans la lettre, « les désagréments liés à cette absence de lumière, la nuit tombée, ainsi la circulation des piétons est

difficile, voire dangereuse, dans l'obscurité. De plus, certains riverains souffrent d'un sentiment d'insécurité dès la nuit tombée, le quartier étant alors plongé dans le noir ».

Aux dernières nouvelles et selon le président de l'APC d'Ouled Ben Abdelkader, le projet d'électrification du quartier a été retenu et les travaux seront lancés, incessamment. Mais jusqu'à quand s'interrogent les habitants de ce quartier impatients de voir, la lumière égayer leurs demeures.

MOSTAGANEM

Ouverture d'une ligne maritime vers Alicante

Ayache Djamel

Les travaux d'aménagement et d'extension entrepris au niveau du port d'Oran ont contraint les responsables du secteur des transports à transférer provisoirement toutes les lignes régulières des voyageurs reliant Oran à Marseille et Oran à Alicante vers le port de Mostaganem, avons-nous appris de source douanière. Dans ce cadre, le directeur général de l'ENTVM (Entreprise nationale des transports des voyageurs maritimes) était hôte récemment dans la wilaya de Mostaganem pour s'enquérir de visu des capacités d'accueil et des différentes infrastructures de l'entreprise portuaire.

Nous avons appris aussi que les lignes maritimes devront relier Mostaganem-Alicante et Mostaganem-Oran seront opérationnelles juste après l'achèvement des travaux d'aménagement qui seront entrepris à l'intérieur de l'infrastructure pour une meilleure qualité de prestation. A noter que 50% des passagers qui transitent par les ports voisins de l'Ouest se rendent vers



l'hinterland du port de Mostaganem. La réception prochaine de trois postes à quai du Maghreb d'une longueur de 412 mètres sera un plus dans le succès de l'opération de l'ouverture de ses 2 lignes maritimes de voyageurs.

Nous avons appris aussi qu'une nou-

velle ligne interne maritime pour les voyageurs reliant le port d'Alger, Ténès, Mostaganem et Oran sera opérationnelle dans les prochaines semaines. Cette rotation de deux fois par semaine abaissera sans aucun doute la pression exercée sur les axes routiers.

STIDIA

Un véhicule volé récupéré

Les éléments de la brigade de gendarmerie de Stidia, en patrouille routinière nocturne à proximité de la forêt de Sidi Mansour à l'ouest du village, ont appréhendé la semaine écou-

lée un véhicule de marque Clio Classic abandonné. Les premiers éléments de l'enquête ont prouvé que la voiture de marque française a été volée deux semaines auparavant dans la localité de

Sidi Lakhdar à 35 km du chef-lieu de la wilaya. Les gendarmes ont aussitôt ouvert une enquête pour clarifier et identifier les auteurs de ce vol.

A. D.

ADRAR

La ville peine à retrouver son calme

Bentouba Saïd

226 sit-in de protestation ont été enregistrés depuis le début de l'année dans la wilaya contre 32 sit-in à Bechar et 11 dans la wilaya de Tindouf, a-t-on appris de l'inspecteur général régional de la sûreté nationale lors d'une conférence de presse animée au siège de la sûreté de wilaya d'Adrar à l'occasion de la tenue des 61^{èmes} journées d'information sur la police. Adrar n'est plus la ville paisible en analysant les chiffres de la sûreté nationale, ce qui nécessite une réelle réflexion pour comprendre d'autres phénomènes liés à la société en faisant une lecture des chiffres présentés par la police. 155 vols qualifiés ont été enregistrés à Adrar contre 76 à Bechar et 24 vols à Tindouf, des délits résolus à un taux de solution de 69,6% grâce aux efforts des éléments de la police.

Dans le vol avec effraction, Adrar enregistre 196 vols contre 109 vols à Bechar et 36 vols à Tindouf, même dans le vol des voitures, sur 14 affaires enregistrées dans le Sud-Ouest 07 vols à Adrar contre 03 à Bechar et 04 à Tindouf avec un taux de résolution de 85,76%. Dans le crime économique, sur 75 affaires enregistrées au Sud-Ouest 53 crimes économiques à Adrar contre 07 à Bechar et 15 à Tindouf avec un taux de solution de 80%. Dans le volet de la contrebande, 29 affaires ont été enregistrées dont 22 affaires à Adrar, 07 affaires à Bechar, 55 personnes impliquées arrêtées et un taux de solution

de 96,55%. La lutte contre les stupéfiants marque aussi l'activité de la sûreté nationale au Sud-Ouest avec 107 affaires et une saisie de près de 12 quintaux de kif, 61.819 comprimés de psychotropes et 256 personnes impliquées (dont 02 femmes et 07 mineurs). La plus importante saisie de 11 quintaux a été réalisée par la brigade de lutte contre les stupéfiants attachée directement à l'inspection régionale de la sûreté nationale. Le bilan présenté par l'inspecteur général régional de la sûreté nationale au niveau du Sud-Ouest fait état aussi de 43 crimes économiques dont 21 crimes à Adrar, 19 à Bechar et 03 à Tindouf, avec un taux de solution de 88,37%. 17 affaires ont été traitées dans le faux et usage du faux dont 06 à Adrar, 08 à Bechar et 03 affaires à Tindouf ; 15 affaires d'escroquerie dont 05 à Adrar et 10 à Bechar.

L'activité de la police enregistre 14 affaires dans le crime de l'information dont Adrar seule 07, une affaire à Bechar et 06 affaires à Tindouf. 373 affaires ont été enregistrées dans l'axe de la police de l'urbanisme, la wilaya Adrar compte 242 affaires, Bechar 33 affaires et 98 affaires à Tindouf. Le bilan de l'inspection régionale Sud-Ouest de la sûreté nationale signale aussi 257 accidents dans le tissu urbain avec 32 morts et 320 personnes blessées, 2510 retraits de permis de conduire dont 877 retraits à Adrar, 1177 retraits à Bechar et 456 retraits dans la wilaya de Tindouf.

RELIZANE

Plus de 1 000 diabétiques ont moins de 20 ans

Mahi Ahmed

En collaboration avec l'Association 'El Amel' des diabétiques de la wilaya de Relizane, la Fédération algérienne des associations des diabétiques (FAAD) a organisé, jeudi, dernier, à l'ODEJ de la ville, une rencontre ayant regroupé les représentants de 11 wilayas de l'Ouest et celle de Constantine à l'est algérien, à l'occasion de la Journée mondiale des diabétiques coïncidant avec le 14 du mois en cours. Dans son intervention, M. Norredine Boucetta, président de la FAAD et de l'Association 'El Amel' a mis l'accent sur la nécessité du dépistage précoce, afin de détecter les nouveaux cas de maladies et prendre les mesures adéquates pour juguler les éventuelles complications du diabète. Le problème des diabétiques non assurés et issus de couches sociales défavorisées, a été aussi évoqué avec insistance, sans omettre le cas des enfants atteints de cette maladie incurable, nécessitant plus d'attention et de prise en charge effective et efficace. M. Boucetta réitéra son conseil

aux présents pour mettre en garde les diabétiques contre l'utilisation, sans résultat, des plantes médicinales achetées chez certains herboristes et qui ne servent à rien, étant donné que le diabète est une maladie inguérissable. L'orateur n'a pas oublié de remercier les bienfaiteurs pour leur générosité en venant au secours des diabétiques, dans les moments difficiles. Au niveau local, parlant en tant que président de l'Association 'El Amel', M. Boucetta a tenu à jeter des fleurs au directeur de l'Action sociale (DAS) de la wilaya de Relizane, pour le maximum de coopération et de collaboration avec l'association. Il faut noter que la wilaya de Relizane compte environ 17.500 diabétiques dont 20% ne sont pas socialement assurés, 1.170 ont moins de 20 ans et 300 enfants scolarisés. Il est à signaler, enfin, que la FAAD a décerné des diplômes de reconnaissance et de participation, à certaines personnes activant pour le bien-être des diabétiques ainsi que les présidents des associations des diabétiques des wilayas présentes à ce rendez-vous.

AIR ALGÉRIE

SAMEDI

| Vol | Départ |
|---------------|--------|
| Oran - Alger | 09h30 |
| Oran - Alger | 13h30 |
| Oran - Alger | 17h30 |
| Oran - Alger | 20h25 |
| Oran - Alger | 13h05 |
| Oran - Béchar | 09h00 |
| Oran - Annaba | 14h05 |
| Alger - Oran | 07h35 |
| Alger - Oran | 11h35 |
| Alger - Oran | 08h15 |
| Alger - Oran | 09h50 |
| Béchar - Oran | 11h30 |
| Annaba - Oran | 15h40 |

DIMANCHE

| Vol | Départ |
|----------------------|--------|
| Oran - Alger | 07h00 |
| Oran - Alger | 09h30 |
| Oran - Alger | 13h30 |
| Oran - Alger | 17h30 |
| Oran - Alger | 20h25 |
| Oran - Adrar | 09h00 |
| Oran - Constantine | 15h15 |
| Oran - Tindouf | 21h45 |
| Alger - Oran | 07h35 |
| Alger - Oran | 11h35 |
| Alger - Oran | 15h35 |
| Alger - Oran | 18h30 |
| Alger - Oran | 08h15 |
| Adrar - Oran | 12h10 |
| Constantine - Oran | 17h35 |
| Tindouf (j+1) - Oran | 00h45 |

INTERNATIONAL

SAMEDI

| Vol | Départ |
|-------------------|--------|
| Oran - Lyon | 07h15 |
| Oran - Paris-Orly | 08h00 |
| Oran - Marseille | 09h00 |
| Oran - Toulouse | 10h05 |
| Oran - Istanbul | 11h35 |
| Oran - Lille | 14h50 |
| Oran - Paris-CDG | 15h05 |
| Oran - Alicante | 15h35 |

| Vol | Arrivée |
|----------------------|---------|
| Lyon - Oran | 12h05 |
| Paris-Orly - Oran | 13h50 |
| Marseille - Oran | 13h25 |
| Toulouse - Oran | 13h50 |
| Istanbul(j+1) - Oran | 20h05 |
| Lille - Oran | 20h40 |
| Paris-CDG - Oran | 20h45 |
| Alicante - Oran | 17h55 |

Dimanche

| Vol | Départ |
|--------------------|--------|
| Oran - Paris-Orly | 08h00 |
| Oran - Barcelone | 08h35 |
| Oran - Marseille | 09h00 |
| Oran - Toulouse | 10h05 |
| Oran - Lyon | 13h45 |
| Oran - (Paris-CDG) | 15h05 |
| Oran - Alicante | 15h35 |
| Oran - Djeddah | 17h50 |

| Vol | Arrivée |
|---------------------|---------|
| Paris-Orly - Oran | 13h50 |
| Barcelone - Oran | 12h05 |
| Marseille - Oran | 18h05 |
| Toulouse - Oran | 13h50 |
| Lyon - Oran | 18h45 |
| Paris (CDG) - Oran | 20h45 |
| Alicante - Oran | 17h55 |
| Djeddah(j+1) - Oran | 07h10 |

AIGLE AZUR

| VOL | DEP/ARR |
|-------------------|--------------|
| Samedi | |
| Paris-Orly - Oran | 16h15/ 17h40 |
| Marseille - Oran | 17h45/ 18h25 |
| Toulouse - Oran | 18h05/ 18h40 |
| Lyon - Oran | 12h30/ 13h35 |
| Oran - Paris-Orly | 18h45/ 22h05 |
| Oran - Lyon | 19h45/ 22h40 |
| Oran - Marseille | 19h25/ 22h00 |
| Oran - Toulouse | 14h35/ 17h05 |

| Tunis / Oran | | Oran / Tunis | |
|--------------|--------|---------------|--------|
| Arrivée | Départ | Lundi / Jeudi | Départ |
| 09h45 | 10h30 | | |



TRAIN

| Départ | Arrivée |
|--------------|---------|
| ORAN - ALGER | |
| 06h25 | 11h29 |
| 08h00 | 12h30 |
| 12h30 | 17h39 |
| 15h00 | 19h30 |

| Départ | Arrivée |
|--------------|---------|
| ALGER - ORAN | |
| 06h25 | 11h29 |
| 08h00 | 12h30 |
| 12h30 | 17h39 |
| 15h00 | 19h30 |

| Départ | Arrivée |
|---------------|---------|
| ORAN - MAGHNA | |
| 07h30 | 11h05 |
| 12h50 | 16h22 |
| 16h00 | 19h42 |

| Départ | Arrivée |
|---------------|---------|
| MAGHNA - ORAN | |
| 04h45 | 08h09 |
| 08h50 | 12h22 |
| 14h05 | 17h26 |

| Départ | Arrivée |
|-----------------|---------|
| ORAN - RELIZANE | |
| 17h15 | 18h47 |

| Départ | Arrivée |
|-----------------|---------|
| RELIZANE - ORAN | |
| 05h25 | 07h17 |

| Départ | Arrivée |
|---------------|---------|
| ORAN - BECHAR | |
| 20h30 | 05h46 |

| Départ | Arrivée |
|---------------|---------|
| BECHAR - ORAN | |
| 20h00 | 05h00 |

| Départ | Arrivée |
|-------------------------|---------|
| ORAN - CHLEF (AUTORAIL) | |
| 16h15 | 18h22 |

| Départ | Arrivée |
|-------------------------|---------|
| CHLEF - ORAN (AUTORAIL) | |
| 06h50 | 09h11 |

| Départ | Arrivée |
|-------------------|---------|
| ORAN - TÉMOUCHENT | |
| 08h10 | 09h11 |
| 17h02 | 18h03 |

| Départ | Arrivée |
|-------------------|---------|
| TÉMOUCHENT - ORAN | |
| 06h15 | 07h14 |
| 15h05 | 16h05 |

| Départ | Arrivée |
|------------|---------|
| ORAN - SBA | |
| 17h00 | 18h22 |

| Départ | Arrivée |
|------------|---------|
| SBA - ORAN | |
| 05h40 | 06h58 |

ALGÉRIE FERRIES



Novembre

| DÉPART | ARRIVÉE |
|------------------|------------------|
| ORAN / ALICANTE | |
| Mar 17 - 18h00 | Mer 18 - 07h00 |
| Dim 22 - 18h00 | Lun 23 - 07h00 |
| ALICANTE / ORAN | |
| Ven 13 - 19h00 | Sam 14 - 07h00 |
| Mer 18 - 19h00 | Jeu 19 - 07h00 |
| ORAN / MARSEILLE | |
| Jeu 19 - 12h00 | Ven 20 - 14h00 |
| Dim 29 - 12h00 | Lun 30 - 14h00 |
| MARSEILLE / ORAN | |
| Ven 20 - 12h00 | Sam 21 - 14h00 |
| Lun 30 - 12h00 | Mar 1/12 - 14h00 |

BEN TRAS ALGÉRIE

| DÉPART | ARRIVÉE |
|----------------|----------------|
| ORAN / ALMERIA | |
| Lun 16 - 21h00 | Mar 17 - 06h00 |
| Lun 23 - 21h00 | Mer 24 - 06h00 |
| ALMERIA / ORAN | |
| Dim 15 - 19h00 | Lun 16 - 08h00 |
| Dim 22 - 19h00 | Lun 23 - 08h00 |

THÉÂTRE RÉGIONAL D'ORAN

W Samedi 14 novembre à 18h au T.R.O
W Dimanche 15 novembre à 18h au T.R.O
«EL HAICHA»
Auteur : Eugène Ionesco
Adapt et Mise en scène : Mohamed Cherchel (T.N.A)

W Mardi 17 novembre à 15h au T.R.O
«EN NAHLA»
Adapt et Mise en scène : Abdelkhalek Houari (T.R.O)

W Vendredi 20 novembre à 10h au T.R.O
W Samedi 21 novembre à 15h au T.R.O
«WISSAM OUEL MALIKA»
Auteur : Azzedine Amari
Mise en scène : Youcef Gouasmi (T.R.O)

W Vendredi 20 novembre à 17h au T.R.O
«SELKOU EL HASSEL»
Auteur et Mise en scène : Kadid Walid (Ass/Culturelle El Feth)

W Mardi 24 novembre à 15h au T.R.O
W Vendredi 27 novembre à 10h au T.R.O
W Samedi 28 novembre à 15h au T.R.O
«MA ASGHARA MENI»
Auteur : Cheggag Safia, Mise en scène : Cheggag Safia et Boualem Abdelhafid (T.R.O)

W Jeudi 26 novembre à 18h au T.R.O
Dans le cadre de la Tournée Artistique de l'Artiste
«Hamid Baroudi»
En concert au théâtre régional d'Oran (OREF)

CINÉMATHEQUE D'ORAN

En collaboration avec le Sila Cycle Littérature et cinéma

► Aujourd'hui
-14h30 : «La chute» d'Oliver Hirschbiegel (Allemagne 2004) adapté «Der Untergang : Hitler und das Ende. Des Dritten Reiches».
-17h00 : «Les aventures de Tintin» de Steven Spielberg (USA 2011). Adapté de la bande dessinée d'Hergé.

► Dimanche 15 novembre
-15h00 : «Un voyage inattendu» de Peter Jackson (USA 2012) Adapté du roman homonyme de J.R.R. Tolkien.

Exposition-Vente d'artisanat

«RICHESSSES ET TALENTS D'ALGÉRIE»

Une sélection des meilleurs artisans dans le domaine:
- Du tissage de tapis de Ghardaïa,
- Artisans de Touggourt, panchos, vestes...
- Céramiques de la famille des Boumehdi,
- Sculptures et peintures sur bois,
- Patchwork, Châles brodés, Tableaux de peinture.

► Jusqu'au dimanche 22 novembre à l'Espace España, 10 rue Ali Azil, Alger

INSTITUT FRANÇAIS

Chanson française : le Larron
► Aujourd'hui à 18h à l'IF Constantine
► Dimanche 15 novembre à 18h à l'IF de Annaba
► Jeudi 19 novembre à 18h

Conservatoire Municipal Ahmed Wahby d'Oran
► Samedi 21 novembre à 19h00
Hôtel Renaissance Tlemcen
Depuis 2008, il ose se saisir d'un micro et contre toute attente, son premier album l'a mené en tournée pendant deux années où il a partagé le plateau avec Higelin, Les Têtes Raides, La Maison Tellier...

JOURNÉES MANGA - 4 ÈME ÉDITION

► Du mardi 24 novembre au samedi 28 novembre à IF d'Oran
Les Journées Manga sont organisées par un club de jeunes, tous fans de la culture Manga, le club Idéale Communauté Otaku.

Conférence Le temps de la coopération : trajectoires algériennes

► Mercredi 25 novembre à 18h00 au Consulat Général de France à Oran, avec Jacques Fournier
Au moment où les pays du Maghreb se libèrent l'un après l'autre de l'emprise coloniale, la mise en place simultanée d'une politique de coopération avec la France était paradoxale. Cette coopération fut intense dans l'enseignement supérieur, lieu par excellence où se négociaient des éléments de rupture et d'héritage avec le passé.

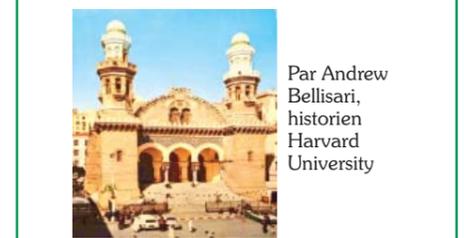
MÉTÉO

| AUJOURD'HUI | DEMAIN |
|-------------------------------|-------------------------------|
| ORAN | |
| Peu nuageux Max.22 -Min.11 | Peu nuageux Max.24 -Min.11 |
| MOSTAGANEM | |
| Très nuageux Max.23-Min.11 | Ensoleillé Max.24-Min.12 |
| TLEMCEM | |
| Ensoleillé Max.23-Min.9 | Ensoleillé Max.25-Min.9 |
| MASCARA | |
| Peu nuageux Max.24-Min.9 | Ensoleillé Max.23-Min.9 |
| TIARET | |
| Peu nuageux Max.19 - Min.4 | Ensoleillé Max.21-Min.5 |
| CHLEF | |
| Peu nuageux Max.22 -Min.11 | Ensoleillé Max.24 -Min.11 |
| BÉCHAR | |
| Peu nuageux Max.21- Min.10 | Ensoleillé Max.22- Min.10 |
| ALGER | |
| Peu nuageux Max.21 -Min.10 | Ensoleillé Max.22 -Min.7 |
| CONSTANTINE | |
| Très nuageux Max.16- Min.7 | Peu nuageux Max.18- Min.4 |
| ANNABA | |
| Très nuageux Max.21-Min.14 | Peu nuageux Max.21-Min.11 |

Vente-dédicace
L'officier de l'ALN, responsable de la Direction logistique et armement ouest du MALG, **Mansour Boudaoud**, organise une vente-dédicace de ses mémoires : «Les armes de liberté» (Edition Rafar) :
► Aujourd'hui à Bejaïa, à partir de 13h30, à la librairie «Gouraya culture» (1er étage), sise au 12 rue de la Liberté.

LE CENTRE D'ÉTUDES MAGHRÉBINES EN ALGÉRIE

Présente
«LES REVENDICATIONS PATRIMONIALES DE LA DÉCOLONISATION. CAS DE LA GRANDE MOSQUÉE DE PARIS ET DE LA CATHÉDRALE D'ALGER»



Par Andrew Bellisari, historien Harvard University

Le débat sera modéré par dr. Saddek Benkada maître de recherche, CRASC, membre du conseil scientifique du CEMA

► Mardi 17 novembre à 14h00
CEMA, cité du chercheur (ex-IAP), université d'Oran Es-sénia

CRASC, Technopôle USTO - ORAN

Enseignement / apprentissage de la littérature et des études littéraires contemporaines

onomastique, base de données et comparatisme littéraires

Du mardi 17 au jeudi 19 novembre 2015 à 09h00 - Au siège du CRASC

www.crasc-dz.org

Appel à la mobilisation générale pour sauver le tourisme nord-africain



L'Organisation mondiale du tourisme (OMT) a exhorté jeudi la communauté internationale à "soutenir" davantage les pays d'Afrique du nord confrontés à une grave crise du secteur, appelant notamment à une plus grande coopération pour "gagner la bataille" contre la menace djihadiste. Secteur vital de l'économie, le tourisme traverse une grave crise dans des pays comme la Tunisie et l'Égypte, en raison des craintes d'attaques d'organisations telles que le groupe Etat islamique (Daech). "La communauté internationale tout entière a la responsabilité de se montrer solidaire. Nous ne laisserons jamais les forces obscures nous empêcher de voyager en Tunisie, en Égypte, ou n'importe où ailleurs", a déclaré à l'AFP Taleb Rifaï, secrétaire général de l'OMT, une agence onusienne. "Tout le monde doit s'entraider afin de s'assurer qu'elles ne gagneront pas cette bataille. Et elles ne la gagneront pas", a-t-il ajouté. Selon lui, "les moyens technologiques et les

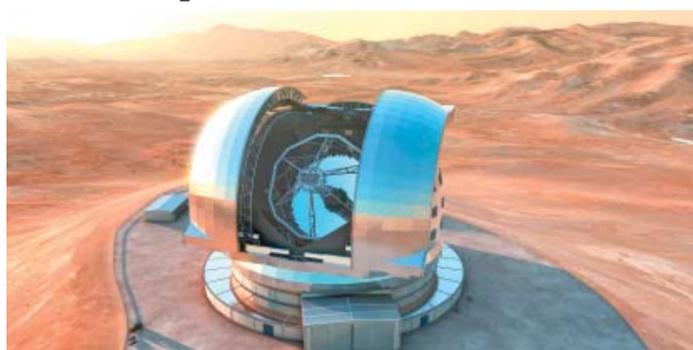
compétences humaines existent pour surmonter les menaces", et "nous devons accroître nos capacités à rendre les voyages plus sûrs". Mais, à ce jour, "nous ne coopérons pas assez au sein de la communauté internationale en terme de partage d'informations", a-t-il estimé. M. Rifaï s'exprimait en marge de l'ouverture d'une conférence internationale organisée par l'OMT et le gouvernement tunisien à Gammarrh, dans la banlieue de Tunis. Ce rendez-vous intervient alors que ce pays a été frappé par deux attentats djihadistes, au musée du Bardo en mars et à Sousse en juin, qui ont fait 60 morts dont 59 touristes. Le secteur touristique, qui pèse près de 7% du PIB national et emploie quelque 400.000 personnes, est depuis à l'arrêt. En Afrique du nord, le tourisme égyptien est lui aussi confronté à une chute vertigineuse des visites, dans la foulée du crash d'un avion russe dans le Sinaï le 31 octobre, l'hypothèse d'une bombe étant privilégiée. "Nous ne devons pas laisser ces incidents

nous intimider. (...) D'ici la fin de l'année, vous verrez que la tendance va s'inverser. Nous en sommes totalement convaincus", a encore clamé le secrétaire général de l'OMT.

Interrogée par l'AFP, la ministre tunisienne du Tourisme, Selma Rekki Elloumi, a pour sa part jugé que "ce qui s'est passé en Égypte aurait pu se passer n'importe où". "On sait maintenant que les risques existent dans le monde entier", a-t-elle avancé. Elle a par ailleurs confirmé qu'au moins "70 hôtels" avaient dû fermer provisoirement leurs portes depuis septembre en Tunisie en raison de la chute de la fréquentation. Les autorités tunisiennes estiment que l'industrie touristique va perdre plus de 500 millions de dollars et deux millions de nuitées d'hôtel cette année. Notre tourisme est "dans une situation critique", a renchéri le président de la Fédération tunisienne des agences de voyages, Mohamed Ali Toumi, également présent à la conférence de Gammarrh, dont le thème porte sur le "tourisme et les médias". A ce sujet, M. Toumi a déploré des "excès" dans la couverture des attaques du Bardo et de Sousse. "Certains médias ont montré cet incident comme un événement quotidien en Tunisie" et cela "a eu un impact négatif sur l'image de la destination", a-t-il argué. "Dans certains cas, peut-être y a-t-il eu des images qui n'auraient pas dû être filmées (...). Certaines images étaient un peu choquantes", a ajouté la ministre tunisienne. Le secrétaire général de l'OMT a, lui, appelé à "être prudent avant de faire des reproches aux médias". "C'est vrai qu'ils ont une grande influence sur l'opinion mais dire qu'ils font partie du problème est une chose injuste", a-t-il fait valoir.

Le plus grand télescope au monde au Chili

La construction du Télescope Géant de Magellan, qui sera le plus grand au monde quand il entrera en service en 2021, a commencé cette semaine dans le nord du Chili, principal centre d'observation astronomique de la planète. Mercredi, la présidente chilienne, Michelle Bachelet, a participé à la cérémonie de pose de la première pierre du télescope GMT (selon ses initiales en anglais), dont le budget dépasse les 500 millions de dollars. Bénéficiant d'un ciel totalement dégagé une grande partie de l'année, dans un air sec et froid, le nord du Chili abrite déjà les plus importants télescopes au monde, espérant concentrer 70% de l'infrastructure astronomique mondiale d'ici 2020. "L'astronomie est une science sur le long terme. Nous continuerons sur le chemin des surprises que nous réserve l'univers et toutes les initiatives sont bienvenues, en pensant à l'essor des scientifiques et des futurs astronomes chiliens", a déclaré Mme Bachelet en inaugurant le chantier. "Le GMT sera le télescope le grand du monde quand il entrera en fonctions



en 2021. Il produira des images dix fois plus nettes que celles du télescope spatial Hubble et étudiera des questions-clés de la cosmologie, de l'astrophysique et de l'étude des planètes hors de notre système solaire", selon un communiqué de l'organisation gérant le télescope. Il sera installé sur l'Observatoire de La Campana, dans la région de Coquimbo, à 450 kilomètres au nord de Santiago et en plein désert d'Atacama.

Le télescope combinera sept des

miroirs les plus grands qui puissent être fabriqués, chacun de 8,4 mètres de large, pour créer un seul télescope de 25 mètres de diamètre. Son objectif principal sera de "découvrir des planètes similaires à la Terre", selon l'organisation GMT, qui regroupe 11 institutions internationales des Etats-Unis, d'Australie, du Brésil et de Corée, avec le Chili comme pays-hôte. Il devrait commencer à observer l'univers en 2021 et être pleinement opérationnel en 2024.

Le tabac bientôt banni des HLM en Amérique

Conservant toujours une longueur d'avance dans la lutte antitabac, les Etats-Unis ont annoncé jeudi leur intention d'interdire la cigarette dans tous les HLM du pays, que cela plaise ou non aux locataires pourtant chez eux. La mesure a été dévoilée par le charismatique secrétaire au Logement et au Développement urbain Julian Castro, un ex-élu du Texas présenté comme l'équivalent hispanique d'un jeune Barack Obama. "Nous avons la responsabilité de protéger les habitants des logements du parc public des conséquences nocives de la tabagie passive", a déclaré cette étoile montante du parti démocrate. "Ce projet de réglementation aidera à améliorer la santé de plus de 760.000 enfants et permettra aux agences de l'habitat social d'économiser annuellement 153 millions de dollars en couverture santé, mainte-

nance et incendies évitables", a-t-il justifié. La mesure risque toutefois de faire grincer les dents de milliers d'Américains, à la fois fumeurs et occupants d'un logement HLM, qui considéreront probablement que cette règle empiète sur leur sacro-sainte liberté individuelle. La mise en application du règlement représentera aussi un fardeau supplémentaire pour des agences HLM américaines déjà surchargées.

Pour le Conseil des agences de logement social de grande taille (Council of Large Public Housing Authorities, CLPHA), une organisation à but non lucratif qui œuvre à l'amélioration du logement social aux Etats-Unis, la mesure ne pourra fonctionner que si le gouvernement "fournit l'appui nécessaire en terme de clarté des règles, de formation et d'assistance technique".



USA Un garçon de 8 ans inculpé du meurtre d'un bébé de 1 an



Un garçon de 8 ans a été inculpé de meurtre aux Etats-Unis pour avoir mortellement frappé dans son berceau une enfant d'un an qui pleurait et dont la mère était sortie en boîte de nuit, a annoncé la police. Ce fait divers tragique s'est produit en Alabama, Etat américain qui ne prévoit pas d'âge d'irresponsabilité pénale absolue pour les jeunes mineurs. "Depuis 22 ans que je fais ce métier de policier, cette affaire est de loin l'une des plus tristes dont j'ai eu à m'occuper", a confié mercredi à l'AFP Sean Edwards, porte-parole de la police de Birmingham. La petite victime, Kelci Lewis, et sa mère, Kattera Lewis, s'étaient rendues chez une amie de la femme, qui a elle-même plusieurs jeunes enfants. L'enquête de la police a établi que les deux amies étaient sorties en discothèque d'environ 23H00 à 02H00 du matin. Selon la presse locale, six enfants âgés de 1 à 8 ans se sont alors retrouvés ensemble et sans garde. "L'enfant de 8 ans est devenu extrêmement nerveux car la petite d'un an n'arrêtait pas de

pleurer", a relaté le lieutenant de police Edwards. "Il l'a alors violemment agressée".

"Compte tenu de l'inconscience du comportement de la mère, celle-ci a été inculpée d'homicide involontaire", a ajouté M. Edwards. "Aucune éducation, aucune école, aucun diplôme ni aucune formation ne peut vous préparer à ce qu'un enfant de 8 ans commette un tel crime odieux", a souligné le policier, en répondant par l'affirmative à la question de savoir si l'auteur avait "l'intention" de tuer. Les faits remontent au 11 octobre mais la police n'a annoncé l'inculpation du garçonnet qu'un mois plus tard.

Kattera Lewis a été mise en liberté sous caution après avoir payé une somme de 15.000 dollars, selon un document rendu public par le bureau du shérif du comté de Jefferson. Début octobre dans le Tennessee, une fillette de huit ans avait été tuée par balle par son voisin de 11 ans lors d'une simple dispute concernant un chiot. Le pré-adolescent a aussi été inculpé de meurtre.

Allemagne Sept corps de bébés retrouvés dans un appartement



La police allemande a indiqué vendredi avoir retrouvé à Wallenfels, en Bavière, les restes de "probablement" sept bébés dans un appartement. "Vers 16H00 jeudi, un habitante de Wallenfels a découvert la dépouille d'un nourrisson et a appelé les services d'urgence. Les forces de police appelées (sur les lieux) ont découvert dans une pièce plusieurs corps de nourrissons. La police criminelle et le procureur de Coburg partent du principe qu'il y a probablement sept morts", a-t-elle souligné dans un communiqué. "La précédente habitante des lieux à Wallenfels, une femme de 45 ans, n'a pas encore pu être appréhendée et interrogée", selon la même source. Une expertise médico-légale des corps est en cours depuis l'aube pour déterminer les dates et causes des décès mais risque de prendre du temps en raison de "mauvais état" de certains des corps. "Aucun résultat n'est à attendre avant le début de la semaine à venir", selon la police et le parquet. Les enquêteurs

avaient dans un premier temps annoncé jeudi soir la découverte de "plusieurs corps de nourrissons" dans l'appartement. La presse locale évoquant deux dépouilles. L'Allemagne a connu plusieurs cas d'homicides multiples de bébés par leur mère ces dernières années. En octobre 2013, également en Bavière, deux corps de bébés avaient été découverts à l'occasion de travaux de construction. L'enquête avait révélé qu'ils étaient nés dans les années 1980 mais leur mère avait été acquittée, l'homicide étant prescrit. En 2011, une Allemande avait reconnu être à l'origine de la mort de sa fille et de ses deux fils en septembre 2004, juin 2006 et mars 2009. Les décès avaient été classés dans un premier temps comme "mort subite du nourrisson" mais la police avait déclenché une enquête après le troisième cas. En 2000, une Allemande de 28 ans a été condamnée à Chemnitz à 13 ans et demi de prison pour avoir tué trois de ses nouveaux-nés et congelé ensuite leurs cadavres.

Mondial 2018 - Tanzanie-Algérie aujourd'hui à 14h30

Défaite interdite à Dar es-Salam**C'est aujourd'hui que l'équipe nationale de football entamera sa campagne pour la qualification au Mondial 2018 à l'occasion du match aller contre la Tanzanie prévu à 14h30 à Dar es-Salam.**

Kamel Mohamed

Cette rencontre compte pour l'avant-dernier tour des qualifications au Mondial russe, le match retour entre les deux formations étant programmé ce mardi à 19h15 au stade Mustapha-Tchaker de Blida. L'équipe nationale qui reste sur des prestations peu convaincantes, voire inquiétantes, n'a pas le droit à l'erreur à l'occasion de cette rencontre. Du fait de son statut de mondialiste, l'équipe nationale doit s'imposer à Dar es-Salam. C'est l'objectif assigné par le président de la FAF, Mohamed Raouraoua, aux joueurs qui en sont capables. En revanche, le sélectionneur national Christian Gourcuff a exigé au moins un résultat nul afin de bien préparer le match retour, trois jours plus tard à Blida. Gourcuff n'a pas caché ses «grandes appréhensions» à la veille de ce match, considérant la Tanzanie comme un adversaire «coriace», alors qu'elle pointe à la peu enviable 135^e place au classement FIFA ! Les craintes du sélectionneur national sont justifiées par l'absence du meneur de jeu de l'équipe, Yacine Brahimi et le fer de lance des Verts, Sofiane Feghouli ainsi que Ryad Boudebouz. Des absences auxquelles s'ajoutent celles de Djamel Mesbah et Hilal Soudani. Il est vrai que ces absences influenceront sur l'équipe, mais il faut relativiser quand on sait que l'adversaire n'a pas de la stature d'un grand d'Afrique. Aussi, Gourcuff doit trouver des solutions avec l'effectif dont il dispose, sachant que le seul joueur dont l'absence pourrait être ressentie, est bien Brahimi, alors que les



autres affichent actuellement une petite forme. Ces absences permettront aussi aux joueurs qui n'ont pas l'habitude d'évoluer en tant que titulaires de s'exprimer et de se mettre en valeur pour gagner la confiance du coach. En ce sens, Gourcuff doit apporter des changements dans l'équipe type, sachant qu'il est frileux et ne prend que peu de risques. Le coach des Verts se retrouvera ainsi dans l'obligation d'effectuer des changements, alors qu'il aurait dû essayer plusieurs joueurs lors des deux derniers matches amicaux. Pour le match de cet après-midi, Gourcuff compte reconduire les mêmes joueurs qu'il a l'habitude de

titulariser même s'ils manquent de compétition. C'est le cas du gardien de but M'bolhi qui effectuera son retour, alors que sur les côtés, Gourcuff compte aligner Zeffane et Ghoulam. Medjani et Mandi semblent les plus indiqués pour Gourcuff dans l'axe, malgré le manque de compétition du capitaine de Reims. Au milieu, c'est Taïder et Bentaleb qui sont appelés à être titularisés, selon le choix du coach bien que Bentaleb revienne de blessure et souffre d'un manque de compétition. Dans ce cas de figure, Guedioura serait le plus indiqué pour être titularisé.

Mesloub et Mahrez devraient se porter davantage en attaque

pour alimenter en ballons Slimani et Belfodil. Ce dernier sera certainement préféré à Bounedjah qui n'a été utilisé que de rares fois par Gourcuff. En ce sens, Gourcuff compte titulariser les joueurs auxquels il fait confiance, évitant de lancer dans le bain de jeunes joueurs avides de s'affirmer. Le sélectionneur national doit impérativement réussir la sortie des Verts pour sauver la face. L'équipe nationale doit impérativement éviter la défaite en prévision du match retour prévu mardi. Autrement dit, les joueurs n'auront pas le temps de préparer le match retour et doivent faire la décision à Dar es-Salam !

Le Malien Mahamadou Keita au sifflet

La Fédération internationale de football a désigné un trio arbitral malien sous la conduite de Mahamadou Keita pour diriger le match Tanzanie-Algérie prévu samedi à 14h30 au stade Benjamin-Mkapa (National stadium) à Dar es-Salam pour le compte du second tour aller des éliminatoires de la Coupe du monde Russie-2018. Mahamadou, 32 ans, est arbitre international depuis 2009. Il

a officié plusieurs matches de qualifications de la Coupe d'Afrique des nations ainsi que des rencontres des deux compétitions de clubs : la Ligue des champions et la Coupe de Confédération. Le directeur de jeu Mahamadou sera assisté de ses deux compatriotes : Balla Diarra, international depuis 2007 et Drissa Niare depuis 2012. Le quatrième arbitre est également malien, Harou-

na Coulibaly, âgé de 34 ans et international depuis 2014. Quant à la manche retour qui aura lieu mardi 17 novembre à 19h15 au stade Mustapha-Tchaker à Blida, elle sera arbitrée par un trio camerounais. Le directeur de jeu est Alioum Alioum, il sera assisté de ses compatriotes, Menkouande Evarist et Noupue Nguougou. Le quatrième arbitre est le Camerounais. Mouandjo Kalla Henry.

Saphir Taïder

«On va se donner à fond»

L'international algérien Saphir Taïder a estimé que la qualification pour le troisième et dernier tour des éliminatoires du Mondial-2018 contre la Tanzanie se jouera sur deux matches, tout en affirmant que les Verts vont se donner à fond contre les «Taïfa Stars» pour obtenir un bon résultat samedi au stade Benjamin-Mkapa de Dar es-Salam. «C'est une qualification qui va se jouer sur deux matches. Le résultat ici à Dar es-Salam est important. Mais il ne faut pas oublier qu'il y aura un match retour trois jours plus tard à Blida. C'est un match de football très important pour nous. On va tout donner sur le terrain comme on l'a toujours fait», a déclaré Taïder à la presse. La sélection algérienne est à pied d'œuvre à Dar es-Salam depuis jeudi soir en prélude au match contre la Tanzanie comptant pour le second tour aller des éliminatoires de la Coupe du monde 2018 en Russie. Pour le milieu de terrain de la formation italienne de Bologne, la

clé de la rencontre devait être arrêtée hier avec le sélectionneur Christian Gourcuff, exprimant au passage son optimisme quant à un bon résultat. «On va parler avec le coach (ndlr. hier) du choix tactique à mettre en place lors de la rencontre de samedi. Personnellement, je suis optimiste. C'est une rencontre de football, il faut être à 100% sur le terrain pour justement faire un bon résultat», a-t-il expliqué. Les Verts, qui devront composer avec l'absence de plusieurs joueurs clés à l'image des deux milieux offensifs Sofiane Feghouli (Valence) et Yacine Brahimi (Porto) ou encore du buteur Hilal Soudani (Dinamo Zagreb) tous indisponibles pour cause de blessure, miseront beaucoup sur le collectif pour pallier ces déficiences. «Ce sont des joueurs très importants de l'équipe qui vont nous manquer contre la Tanzanie, mais on tentera de les compenser. Nous avons un groupe, c'est ce qui a toujours fait notre force. Nous sommes un collectif», a souligné Taïder.

Echos**■ Retransmission du match par l'ENTV et BeIn Sports**

Le match Tanzanie-Algérie sera retransmis par la télévision algérienne sur la station terrestre en direct cet après-midi à partir de 14h30. Les autres chaînes algériennes qui émettent sur le satellite ne le retransmettront pas. Les chaînes de BeIn Sports 2 (France) et 6 (arabe) assureront la retransmission de la rencontre.

■ Le capitanat pour Medjani

Le brassard de capitaine devrait revenir à Carl Medjani qui fait figure d'ancien au sein de l'équipe nationale. Toutefois, Gourcuff pourrait changer d'avis pour attribuer ce statut au gardien de but Wahab Rais M'bolhi qu'il compte encourager et motiver à l'occasion de son retour en sélection.

■ Gourcuff boude la presse

Le sélectionneur national, Christian Gourcuff, boude la presse dans la mesure où il n'a prévu aucune rencontre avec les journalistes à la veille du match contre la Tanzanie. Cela confirme qu'il y a un malaise au sein de l'équipe et chez Gourcuff. Par ce comportement, le technicien français veut protéger ses joueurs et la sélection nationale et surtout éviter de confirmer ou démentir ce qui est rapporté. Gourcuff devrait quitter la sélection juste après le match retour contre la Tanzanie, d'autant plus qu'il a été lâché par le président de la FAF qui ne lui a pas renouvelé sa confiance.

K. M.

● **Rescapés** : M'bolhi, Medjani, Mesbah, Doukha et Mesloub sont les seuls joueurs rescapés de la dernière expédition des Verts en Tanzanie de septembre 2011 en qualifications de la CAN-2012. C'était le premier match de l'ex-sélectionneur Wahid Halilhodzic. Lors de cette rencontre qui s'est soldée sur un score de 1 à 1, le gardien M'bolhi et les défenseurs Mesbah et Medjani étaient sur le rectangle vert, tandis que Doukha et Mesloub sont restés dans les tribunes. Du côté tanzanien, l'attaquant Samata était présent et avait inscrit le but de la Tanzanie.

● **Première** : Le néo-international Ramy Bensebaini (Montpellier), Saïd Benrhama (OGC Nice) et Mehdi Abeid (Panathinaïkos), effectueront leur première sortie africaine à l'occasion du déplacement des Verts à Dar es-Salam. Ce sera donc une première découverte pour ces trois jeunes joueurs pleins de talent. En l'absence des «poids-lourds» pour cause de blessure, ils pourraient saisir leur chance et réussir d'une pierre deux coups : premier voyage et premier match disputé en Afrique.

● **Supporters** : les coéquipiers de Nabil Bentaleb seront soutenus par une dizaine de supporters algériens qui ont fait le déplacement d'Alger, de Canada et de France. Dans l'ensemble, ce sont de fidèles fans des Verts, à l'instar de Abdelkader, Kadi de Réghaïa ou encore Ramdane du Canada, qui ne ratent pour rien au monde un match de l'Algérie depuis plusieurs années malgré toutes les difficultés notamment les frais de déplacement exorbitants et les conditions de vie difficiles en Afrique.

● **Communauté** : le nombre de citoyens algériens résidents en Tanzanie ne dépasse pas la cinquantaine dont la plupart sont établis dans l'archipel de Zanzibar. En revanche, leur nombre à Dar es-Salam est à peine une dizaine, voire moins, qui exercent dans la restauration, tandis qu'un ingénieur travaille dans le domaine pétrolier.

● **Samata** : l'attaquant tanzanien du TP Mazembe, Samata, est une véritable star dans son pays, adoré par tout un peuple notamment après ses exploits en finale de la Ligue des champions d'Afrique contre l'USM Alger où il a été l'un des artisans du succès de son club avec ses deux pénalités réussies lors des deux confrontations. Les Tanzaniens comptent beaucoup sur lui pour espérer piéger la sélection algérienne et prouver qu'il est la «bête noire» du football algérien.

● **Taïfa Stars** : la sélection nationale de Tanzanie est rentrée au pays mercredi soir après un stage d'une dizaine de jours à Johannesburg ponctué par un match amical perdu sur le score de 2 à 0 face à la sélection sud-africaine des moins de 23 ans qui prépare la phase finale de la CAN-2015 prévue au Sénégal du 28 novembre au 12 décembre prochains. En dépit de cette défaite, le coach Mkwase s'est dit «satisfait» de son équipe qui, selon lui, a bien travaillé durant son stage de préparation en Afrique du Sud marqué par l'absence des deux attaquants vedettes du TP Mazembe, Samata et Ulmwengu.

WA Mostaganem

Le Widad dans la tourmente

M. Z.

Driss Bentayeb, le désormais ex-entraîneur du Widad de Mostaganem, a démissionné de son poste. C'est une grande perte pour le club dans la mesure où ce technicien est parvenu avec une pléiade de jeunes à monter une équipe qui inspirait le respect en début de saison. Personne ne s'attendait à une telle surprenante décision de l'ancien joueur du club Driss Bentayeb qui nous a confirmé son départ de la barre technique du WAM après le cuisant revers essuyé à Maghnia face à l'ASBM.

«A vrai dire, depuis le match de coupe contre la JSEA, l'idée de démissionner m'a effleuré l'esprit dans la mesure où les conditions de travail étaient inexistantes. Les dirigeants avaient promis de régler la situation financière des joueurs et des différents staffs le 31 octobre dernier, mais personne n'a rien perçu depuis quatre mois.

Comment voulez-vous se concentrer quand vous avez des jeunes qui n'ont même pas de quoi s'offrir une paire de souliers ? On ne peut pas

progresser dans de telles conditions et c'est dommage, car je vous assure que nous avons un bon groupe capable de relever le défi», nous a-t-il affirmé. Selon notre enquête, le président actuel, Belhadjar Louadi, a refusé de s'investir pleinement dans sa mission en l'absence d'agrément. « Cette affaire est toujours en justice », nous a-t-on dit. « Cette situation s'est répercutée sur l'équipe où même certains joueurs blessés ont été délaissés », a-t-on appris d'une source très proche du Widad. « Ce sont là, les retombées du conflit entre Habib Benfetta, l'ancien président du CSA, et Belhadjar Louadi, l'actuel responsable du club », dit un responsable widad qui a requis l'anonymat.

La situation risque de prendre d'autres proportions après les déclarations publiques sur certains plateaux de chaînes privées de Habib Benfetta qui a accusé ouvertement l'actuel président Belhadjar Louadi d'avoir « arrangé des matches la saison écoulée avec trois clubs concernés par l'accession en Ligue 2 », a-t-il révélé. Cet-

te affaire est également entre les mains de la justice. D'après un responsable du WAM, trois demandes d'audience au wali de Mostaganem ont été introduites mais sans suite.

A présent, c'est le WAM qui se trouve dans l'impasse dans la mesure où aucune autorité à Mostaganem n'a daigné prendre ses responsabilités pour tirer cette affaire au clair. L'indécision plane au sein du Widad de Mostaganem qui paye ainsi cash les accusations des uns et le silence des autres. Pour éclairer l'opinion publique, nous avons tenté de contacter Habib Benfetta, mais en vain, il était injoignable. Pour sa part, Belhadjar Louadi, le président du WAM, a réagi à ces accusations.

« Avant-hier jeudi, j'ai déposé officiellement une plainte contre Benfetta Habib et c'est à la justice de trancher. Pour l'agrément et les audiences au Wali, nous sommes dans l'attente de réponses. Quant à Bentayeb, j'attends l'évolution de la situation pour régulariser les joueurs et l'inviter à reprendre son travail », nous a-t-il affirmé.

ES Sétif

Alain Geiger de retour à la barre technique



L'entraîneur suisse, Alain Geiger, était attendu hier à Sétif pour s'engager avec l'Entente locale en remplacement de Kheireddine Madoui, a indiqué le président du champion d'Algérie en titre, Hassan Hamar. Le premier responsable de l'ESS a fait savoir, au micro de la radio nationale, que le technicien helvétique supervisera, le jour de son arrivée, sa nou-

velle équipe à l'occasion du match amical contre le MO Béjaïa au stade du 8-Mai 1945, avant de signer son contrat. Hamar a jugé « judicieux » le choix porté sur Geiger qui a déjà fait un premier passage à l'ESS en 2011-2012 avec laquelle il a décroché 22 victoires pour 9 défaites et 5 matchs nuls. L'entraîneur a également coaché, en Algérie, la JS Ka-

bylie (2009), le MC Alger (2013-2014) et, plus récemment, le MO Béjaïa. Le contrat devant lier les deux parties s'étalera jusqu'à la fin de la saison en cours, et sera renouvelé en cas de « bons résultats », précise encore la même source. Après 11 journées de championnat, l'ESS occupe la 7^{ème} place du classement de Ligue 1 avec 14 points au compteur.

MCA

Refus de la LFP de domicilier le match face au MCO au 5-Juillet

K. M.

La direction du MC Alger a saisi la Ligue de football professionnel (LFP) pour domicilier le match du championnat de Ligue 1 contre le MC Oran au stade du 5-Juillet. Selon le président du MCA, Achour Betrouni, la

LFP n'a donné aucune réponse à la demande du MCA. En d'autres termes, il s'agirait d'un refus de la part de la LFP dans la mesure où le MCA est officiellement domicilié à Bologhine, alors que le stade du 5-Juillet est réquisitionné pour n'accueillir que les der-

niers algérois. Par ailleurs, le président du MCA a confirmé qu'il s'est réuni avec les entraîneurs des jeunes catégories, signifiant qu'il n'était « pas satisfait » du travail effectué par le directeur technique sportif des jeunes catégories, Boualem Laroum.

LRF Saïda - Coupe d'Algérie
Choc à Ghriiss

M. Benboua

Pour les équipes encore en lice de la Ligue régionale de Saïda, c'est aujourd'hui la dernière ligne droite avant les 32èmes de finale de la Coupe d'Algérie.

En effet, ce dernier tour régional, qui intervient quatre jours seulement après le troisième round de qualifications, nous propose une belle affiche entre la JSM Tiarret et le SA

Mohammadia. Un duel au sommet comme au bon vieux temps. Seulement voilà, les deux formations de l'Ouest, qui ont tant donné au football national, peinent à se relancer en Division nationale amateurs. Pour sa part, le pensionnaire de la division Inter-régions, la JS Sig, qui a éliminé aisément l'IRB Ain El Hadjar, tentera de prolonger l'aventure en accueillant l'USB Tissemsilt, auteur

d'une qualification méritée aux dépens de l'IS Tighenif. Enfin, le représentant de la Ligue 2, le Mouloudia de Saïda, ne devrait pas trembler en affrontant l'ARB Ghriiss, qui évolue en division Inter-régions, et qui vendra certainement chèrement sa peau, surtout qu'il n'a rien à perdre. C'est dire que les gars du MCS devront se tenir sur leurs gardes, s'ils veulent éviter une élimination précoce. Il est à noter qu'en raison d'indisponibilité de terrain, la rencontre entre le CRB Tizi et l'ESB Dahmouni s'est jouée hier à Frenda.

Aujourd'hui à 12h00

| | | |
|------------------|--------|------|
| Frenda: | JS Sig | USBT |
| Frenda (15h00): | MCS | ARBG |
| Ghriiss (14h00): | JSMT | SAM |

Chelsea

Vers une offensive sur Ronaldo ?



Une opération déjà ficelée ? On apprend par le biais du journal As que Roman Abramovich aurait une idée derrière la tête afin de pouvoir valider la signature de Cristiano Ronaldo l'été prochain. Histoire de ne pas perdre trop d'argent dans cette histoire, l'homme d'affaires russe serait enclin à vendre des joueurs comme par exemple Oscar, Nemanja Matic ou encore Eden Hazard.

Cas échéant, Roman Abramovich disposerait d'une bonne cagnotte afin de conclure le transfert de l'attaquant portugais du Real Madrid dont la valeur est comprise entre 100 et

120 millions d'euros aux yeux des Merengues. En clair, «CR7» serait le nouveau porte-drapeau de l'équipe de Chelsea au cours des trois voire même quatre années à venir. Sa notoriété couplée à ses talents de footballeur exceptionnel feraient sans doute un bien fou aux Blues qui n'arrivent pas à sortir la tête de l'eau en Premier League depuis le début de la saison (16e place occupée au classement). Pour valider un tel transfert, Roman Abramovitch compterait sur sa relation «très étroite» avec l'agent Jorge Mendes qui gère, bien entendu, les intérêts sportifs et financiers de

«CR7». En attendant, on peut dire que Cristiano Ronaldo a le don afin de mettre régulièrement le feu aux poudres à propos de son futur. Parfois la superstar met en avant le fait qu'elle veut terminer sa carrière au Real. Mais elle n'hésite pas aussi à laisser entendre qu'elle pourrait mettre les voiles prochainement. Dans le passé, «CR7» avait appliqué cette stratégie de communication afin d'obtenir un nouveau bail au Stade Santiago Bernabeu. Mais après avoir attaqué la dernière ligne droite de sa carrière, étant donné qu'il est âgé de 30 ans, Cristiano Ronaldo a peut-être une autre idée en tête.

FC Barcelone

Paul Pogba trop cher ?

Paul Pogba trop cher pour le FC Barcelone ? C'est ce que semble croire le quotidien catalan Sport. Le mercato estival ne débutera pas avant 8 mois, mais cela n'empêche pas Paul Pogba de faire la une des journaux. Et notamment celle du quotidien catalan Sport, qui estime que le transfert de l'international français à Barcelone ne devrait finalement pas se faire. La raison ? Le prix que coûterait «la pio-

che». Pour nos confrères de Sport, le milieu de terrain de la Juventus coûterait en tout et pour tout 260 millions d'euros au Barça. Rien que cela. Le montant de la vente est estimée à 100 millions d'euros, ce qui paraît assez logique, en revanche, le salaire que demanderait le Français paraît sans commune mesure : 25 millions d'euros par an, sur six ans. Ce qui en ferait le joueur le mieux payé du monde devant De

quoi faire monter l'addition à 250 millions d'euros, sans compter les 10 millions d'euros de commission qui reviendraient à Mino Raiola...

Ce dernier n'a d'ailleurs pas hésité à déclarer dans la presse que Pogba pourrait très bien rester à la Juve une saison de plus. Une manière de faire monter les enchères et de démontrer que le milieu de terrain de 22 ans a encore toute sa carrière devant lui...

Mondial-2018-Zone AmSud

L'Équateur encore et toujours, le Chili accroché



L'Équateur, vainqueur de l'Uruguay (2-1) jeudi, poursuit son sans-faute dans les éliminatoires pour le Mondial-2018, tandis que le choc très attendu entre l'Argentine et le Brésil a été reporté à samedi (01 h 00) à cause de la météo. L'Équateur, qui a fait sensation le mois dernier en s'imposant en Argentine (2-0), est assuré de terminer cette troisième journée des qualifications sud-américaines en tête avec son score parfait de neuf points. La «Tricolor» a

ouvert la marque dès la 23e minute par Felipe Caicedo, le buteur de l'Espanyol Barcelone. Peu après le retour des vestiaires (49e), Edinson Cavani, absent le mois dernier face à la Bolivie (2-0) et à la Colombie (3-0), a égalisé de la tête. Face à la rugueuse défense équatorienne, l'attaquant du Paris SG a eu du mal à illuminer le jeu de la «Celeste», toujours privé de son attaquant-vedette Luis Suarez qui finit de purger sa suspension reçue pour avoir mordu l'Italien Giorgio Chiellini lors

du Mondial-2014.

A la 59e minute, Fidel Martinez a libéré l'Estadio Olimpico Atahualpa de Quito en reprenant à bout portant un tir détourné par Fernando Muslera. Lors de la 4e journée mardi, l'Équateur se rendra au Venezuela, battu 4 à 2 par la Bolivie plus tôt et toujours à la recherche de sa première victoire. L'Uruguay recevra, elle, le Chili qui a dû se contenter du match nul (1-1) à domicile face à la Colombie. La «Roja», lauréate de la Copa America 2015 en juin dernier, a pris l'avantage par Arturo Vidal (45e) avant que James Rodriguez, absent le mois emier pour le début de la campagne de qualification, ne remette les deux équipes à égalité d'un superbe tir en pivot (68e). L'affiche de cette 3e journée, le «superclassico» entre l'Argentine et le Brésil, a été reporté de 24 heures à samedi en raison des conditions météorologiques régnant sur Buenos Aires. Des trombes d'eau se sont abattues sur le stade Monumental toute la journée et la terrain était impraticable. L'Argentine, privée de Lionel Messi, blessé, et le Brésil qui enregistre le retour de suspension de sa star Neymar, sont en quête de rachat après leur mauvais départ dans ces éliminatoires.

Une lutte PSG-Real pour Hazard ?

Le malaise persiste entre le manager de Chelsea, José Mourinho, et Eden Hazard qui n'est pas assez performant au goût du Portugais. Le départ de l'ancien Lillois, à la fin de la saison, pourrait être rapidement un sujet majeur à aborder à Stamford Bridge «Le Paris Saint-Germain va en découdre avec les géants espagnols du Real Madrid l'été prochain.» Selon les journalistes du *Daily Mail*, cela ne fait plus aucun doute en ce qui concerne l'avenir d'Eden Hazard. Pour eux, les chances de voir le milieu offensif tourner le dos à Chelsea, durant l'année qui se profile, sont de plus en plus grandes au fil des jours. Il y a encore quelques mois, les Blues n'envisageaient pas une seule seconde de laisser partir l'international belge. Il faut dire qu'Eden Hazard sortait d'une saison 2014/2015 exceptionnelle ponctuée par un titre de «Meilleur joueur de l'année en Premier League» largement mérité.

Aujourd'hui, les supporters du club londonien ne comprennent pas

pourquoi l'ex-joueur de Lille n'arrive pas à élever son niveau de jeu sur le rectangle vert. Son rendement est nettement insuffisant tant en Premier League (0 but, 2 passes décisives) qu'en Ligue des Champions (0 but, 0 passe décisive). Forcément, les courtisans d'Eden Hazard ont repris du poil de la bête à propos de la venue éventuelle du détonateur. On pourrait rapidement assister à un bras de fer terrible entre le PSG et le Real Madrid. Toujours d'après le *Daily Mail*, les Parisiens et les Merengues pourraient faire monter les enchères, au sujet d'Eden Hazard, dont la valeur resterait de l'ordre de 100 voire même 120 millions d'euros. Après tout, ce joueur est seulement âgé de 24 ans et il a vraisemblablement un très bel avenir devant lui.

A Stamford Bridge, les Blues auraient, pour le moment, l'intention de «résister» afin de conserver le plus longtemps possible Eden Hazard. A vrai dire, le licen-



ciement éventuel de José Mourinho pourrait donner un coup de boost à la perle londonienne en vue de la seconde partie de saison.

Scandale FIFA

L'Espagnol Villar s'en tire à bon compte

L'Espagnol Angel Maria Villar Llona, un des vice-présidents de la FIFA et également vice-président de l'UEFA, sous le coup d'une procédure de la commission d'éthique de la FIFA, a écopé hier d'une simple amende et d'un avertissement tandis que deux responsables africains ont été suspendus pour six mois. Villar, ancien joueur professionnel et actuel président de la Fédération espagnole de football, a été sanctionné d'une amende de 25.000 francs suisses (23.150 euros) et d'un avertissement. Il lui était reproché de ne pas avoir apporté tout le concours nécessaire à l'enquête alors menée par l'ancien procu-

reur américain Michael Garcia sur l'attribution des Coupes du monde 2018 et 2022 respectivement à la Russie et au Qatar. L'Espagnol n'a pas écopé d'une sanction plus lourde comme une suspension, car il a «par la suite exprimé et démontré sa volonté de collaborer», a précisé la commission d'éthique dans son communiqué. Dans le même temps, le vice-président de la Fédération congolaise de football (Fecofoot), Jean Guy Blaise Mayolas et son secrétaire général Badji Mombo Wantete ont été suspendus pour six mois. Il est reproché aux deux hommes d'avoir violé les articles 13 et 20 du code d'éthique, en ayant notamment

«offert ou accepté des cadeaux ou autres avantages». Sous le coup d'une suspension provisoire de 135 jours, les deux responsables n'ont donc plus que 45 jours de suspension à purger, a précisé la FIFA. Ces nouvelles sanctions interviennent alors que la FIFA est plongée dans la pire crise de son histoire, mouillée par les scandales à répétition sur fond de corruption présumée à grande échelle. Le président démissionnaire Sepp Blatter a été suspendu 90 jours le 8 octobre dernier, tout comme Michel Platini, candidat à sa succession, pour un paiement du premier au second de 1,8 million d'euros.

Présidence FIFA Un quintette en attendant le cas Platini

Ils ne sont plus que cinq autorisés à briguer la succession de Sepp Blatter à la présidence de la FIFA en février, alors que la commission électorale qui a écarté le Libérien Bility ne se penchera sur la candidature de Michel Platini qu'à la fin de sa suspension. Un seul candidat a donc échoué au contrôle d'intégrité, Musa Bility, président de la Fédération libérienne de football. Si des doutes avaient pu être soulevés sur certains des autres postulants, ils ont été levés jeudi par la commission électorale ad-hoc, qui prépare donc le scrutin du 26 février, à Zurich, où les représentants des 209 fédérations membres désigneront le successeur de Sepp Blatter. Pour l'heure, en attendant la suite pour Platini, le quintette des prétendants se compose du prince Ali de Jordanie, unique adversaire de Blatter lors de l'élection de mai dernier, le cheikh Salman (Bahreïn), président de la Confédération asiatique, le Français Jérôme Champagne, ancien secrétaire général adjoint de la FIFA, l'Italo-Suisse Gianni Infantino, secrétaire général de l'UEFA et le Sud-Africain Tokyo Sexwale, qui n'exerce aucune haute responsabilité dans le football. La désignation des candidats éligibles survient alors que la lenteur de la commission électorale commençait à surprendre. Statutairement, cette instance disposait en effet de dix jours depuis le dépôt des candidatures le 26 octobre pour examiner leur recevabilité. La candidature de Michel Platini ne sera elle pas examinée avant l'expiration de sa suspension, le 5 janvier ou sa levée éventuelle, ainsi que l'avait expliqué la FIFA le 20 octobre. Platini, dans un communiqué transmis à l'AFP, s'est du reste étonné jeudi de la «surprenante lenteur» de la FIFA à examiner son appel contre sa suspension. La candidature du patron de l'UEFA «reste suspendue pendant la période de suspension», a rappelé jeudi à l'AFP Andreas Bantel, porte-parole de la commission électorale. «Une fois que cette suspension sera terminée, on initiera le processus du test d'intégrité», a-t-il ajouté.

A l'issue du contrôle d'intégrité, réalisé par la commission d'éthique, la candidature du Libérien Bility a été écartée, sans que la commission n'en indique les motifs, pour des raisons «de protection des droits individuels». Selon une source proche de la FIFA, le Libérien pourrait faire partie de plusieurs responsables du football qui auraient reçu un paiement de l'homme d'affaires du Qatar, Mohamed Bin Hammam. Ce dernier a été radié à vie de la FIFA en 2012, pour avoir acheté des voix en vue de l'élection à la présidence de



la Fifa en 2011. Le cheikh Salman, 49 ans, vice-président de la FIFA, est lui vivement critiqué par les organisations de défense des Droits de l'Homme pour son rôle, qu'il réfute, dans la répression du soulèvement démocratique de 2011 au Bahreïn. Mais celui qui cultive des liens avec l'influent cheikh koweïtien Ahmad al Fahad al Sabah, membre du comité exécutif de la FIFA et considéré comme un faiseur de rois, ressort ainsi conforté. Deux autres candidats font désormais figure de favoris: Gianni Infantino, qui s'est lancé en raison de l'incertitude sur le sort de Platini et Tokyo Sexwale. Polyglote, né à 10 km du village natal de Sepp Blatter dans le Valais, Infantino maîtrise les réseaux en Europe, des clubs aux instances politiques hors foot. Ce juriste de 45 ans doit cependant gagner des voix sur d'autres continents et a déjà commencé son opération séduction, notamment auprès de la Confédération africaine. A 62 ans, Sexwale a pour faiblesse mais aussi pour avantage de n'exercer aucune haute responsabilité dans le monde du football. Ce compagnon de prison de Nelson Mandela, devenu riche homme d'affaires, était certes présent dans le comité d'organisation du Mondial 2010 en Afrique du Sud et préside depuis 2015 le comité de surveillance de l'instance pour Israël et la Palestine. Mais il dispose de peu d'appuis au sein du foot mondial.

Les deux autres candidats partent de loin. Le Français Jérôme Champagne mène une campagne en direction des fédérations, qu'il connaît sur le bout des doigts pour avoir été le «Monsieur Relations internationales» de Sepp Blatter entre 1999 et 2010. Le Prince Ali manque lui de soutiens dans sa Confédération, l'Asie, et n'aura plus ceux de l'Europe comme en mai dernier. Le futur président de la FIFA aura la très lourde tâche de redonner sa crédibilité à une institution plongée dans la pire crise de son histoire, mouillée par les scandales à répétition sur fond de corruption présumée à grande échelle.

APARTEMENTS

TLEMCCEN : Vds F5 - 2ème étage. Refait. Bien situé à IMAMA les 1060 Logts. Libre de suite - ou Echange contre Lot Terrain à MANSOURAH - Tél : 0662.38.35.10

AG. ROMAYSSA - Vd : F2 - F3 - F4 Yasmine - F2 - F3 - F4 Seddikia - F3 USTO - F4 USTO HLM - F3 Akid - F3 avec garage dans résidence fermée (EPLF) les Amandiers - 0661.21.12.02 - 0773.03.68.43

AG. ROMAYSSA - Loue : F3 Seddikia - F3 Yasmine - F3 Pépinière - F2 HLM - F2 Gambetta - F4 Millionium - F3 meublé Top Yasmine (SAF 2) - 0661.21.12.02 - 0773.03.68.43

Vends Apparts : F2 C. SDB 82 m² + F3 C. SDB 94 m² Nouvelle Promotion Centre-ville avec Chauffage central + F5 Bd Front de mer + F5 C. SDB 111 m² étage Bd Hammou Boufella - AG BENSADA - 041.29.26.03 - 0552.58.43.72

A vendre F4 - Acté - Cité les Falaises La Tour 2ème étage. Refait à neuf - N° Tél : 0554.12.97.41

A.V. : Appart Akid Lotfi. F4. 90 m² Top 1er étage 15,50 U - Appart Yaghrmorassène Top avec Box 130 m² 19,50 U - Appart Yasmine SLP 1er étage 600 U. 64 m² - Tél : 0550.46.12.03

A vendre des Apparts F2 - F3 dans un immeuble neuf avec Chauffage central + Interphone à Les Castors ORAN à côté de mosquée Maghrawa - Visite après 17 h 00 - Tél : 0555.87.20.81

A vendre F2 - Acté - 39 m² - 2ème étage - Saint-Pierre. ORAN (Centre-ville). 2 balcons + chambre d'enfant - Prix : 530 U Négociable (Pas de Courtiers SVP) - Tél : 0541.17.48.22

A vendre / Echange 02 Apparts Actés contre Maison de Maître à ORAN. 1er : F3. 2 Fc. 1er étage USTO - 2ème : 3 F4. 3 Fc. 4ème étage Dar El Beida côté CNR - Prix après visite - Tél : 0771.41.54.46 - 0552.19.65.97

A vendre Appartement F2 + Cuisine + WC - Acte notarié définitif - aux Amandiers 3ème étage - Tél : 0557.85.26.89

Vends ou Echange Appart F4 - 2ème étage Cité HLM - Bien situé. Bon voisinage - Contre Similaire ou F3 les environs des HLM ou Gambetta - Tél : 0542.37.46.42

ORAN - Vends joli F4 aménagé en F3 - 93 m² Centre-ville Oran. 3ème étage : 3 Ch. dont 1 avec douche. SDB. Cuisine avec éléments - Eau H24 - PD 14 Mds négociable - Pour RDV appeler le 0783.04.29.07

Vends Appartement 200 m² - 1er étage Avenue Mohamed V - SIDI BEL ABBES - Local avec soupe 50 m² - Tél : 0557.82.54.73

Loue Appartement 2 Pièces - Cuisine à Bouisseville - Ain El Turck - Avance demandée 20 millions dinars, charges comprises - Tél : 0797.06.62.42

Loue Appartement F3 + Hall - RDC - Yaghrmoracen - ORAN - Tél : 0549.26.87.19

Agence Immobilière TAIBA MOBI : A louer des Appartements F2 - 90% fini - Tél : 0560.18.13.33 - 0542.26.01.44

Vds F3 - Acté - 4ème étage. Refait à neuf + Éléments Cuisine - Chauff. - Chauffe-bain - T. bien situé à USTO. Prix encourageant, négociable - Possibilité de Vente - Tél : 0550.25.99.69 - 0771.32.50.18

Donne en Location un Appart de 3 Pièces. Cuisine. Salle de bain. WC au 1er étage avec quelques meubles. Convient pour Fonction Libérale ou Habitation à Protin - Tél : 0791.68.55.98

A vendre Appartement F3 - Refait à neuf - 68 m² Meublé de luxe. Electroménager - 2ème étage Hai Yasmine 2 - Equipé - Tél : 0560.97.68.54 - 0540.37.48.94

A vendre Appartement F4 USTO Pyramides. Superf. 120 m². 3ème étage. Très bon état. Equipé. Climatisation. Chauffage central. Bain séparatif. Mischler couissant Balcon - Tél : 0772.09.83.32

A vendre un F2 - Acté - Cuisine. SDB. Au Rez-de-chaussée. Refait à neuf - Contactez : 0551.36.93.58 - 0775.61.30.03 - Prix après visite

Vends ou Echange Logt. Acté. 152 m². Bâti en RDC 120 m² - Etude te proposition - à Sidi Bakhti - Commune Ain Kerma (BOUTLELIS) - Tél : 0670.29.13.90

Loue Studio meublé avec garage à Bousfer-Village - Loue - Tél : 0555.30.68.57

Loue Studio meublé avec garage dans une Ferme pour une seule personne - Prix 7.000 DA - à Misserghine - Tél : 0555.30.68.57

Vends un bel Appart F2 au centre-ville (Acté) - Tél : 0775.75.81.46

CAUSE URGENCE - Vends F3 à Seddikia - Sans vis-à-vis - Internet - 2 Façades - Ensoleillé - Tél. Propre - 10,5 U - Tél : 0775.55.96.80

Vends Appart. Surf. 90 m² - 1er étage. Se composant de 2 Pièces. Salon. Hall. 02 Balcons. Petite Chambre. Cuisine équipée. Salle de bain et Loggia - Situé à Akid Lotfi dans une cité fermée avec Parking et Gardien - Prix après visite - Tél : 0558.45.59.94 - Curieux s'abstenir

A vendre Appart F3 bien aménagé. Acté - Eau. Gaz. Electricité dans un immeuble de deux étages + 02 Locaux commerciaux, sis au 6, Bd de Bousfer-Village - Prix négociable - Tél : 0799.53.13.83 - 0550.13.42.44

Vends Appart F3 - 73 m² - 4ème et dernier étage. Non aménagé. Cité 216 Logts EPLF - USTO - ORAN - Vends Hawch RDC + 2 près de la Rue de Tiemcen - ORAN - Tél : 0697.36.65.85 - 0560.09.45.69

A vendre F4 standing 1er étage. 2 façades. Sup. 115 m² - Situé à ORAN - El Bahia côté Cité Sonatrach - Tél : 0555.90.42.50

A.V. Appart F3 - Acté - 4ème étage Cité Lescurer - ORAN - Tél : 0773.81.22.54

A vendre un Appart F3 (Acté + Livret foncier) à Hai Es-Seddikia - 2ème étage - en face grand boulevard - ORAN - Tél : 0558.08.02.45 - 0559.23.31.21

Loue des Apparts meublés et équipés et toutes commodités - Garage - Eau H24. dans quartiers calme, résidentiel : Trouville - Ain El Turck - ORAN - Tél : 0783.11.00.82

De Part à Part : Vends Appart de 3 Pièces aménagé en 4 Pièces - Cuisine - S. de B. - 5ème étage Cité des enseignants Akid Lotfi - ORAN - Tél : 0670.25.83.03

Vends F4 - Toutes commodités - Très bon état - Ensoleillé - 2 façades - Surface 126 m² - 4ème étage USTO - Pyramides - Prix abordable : 12,5 M - Curieux s'abstenir - Tél : 0551.50.10.77

Vends Appart F5 - Acté - 4ème étage. Sup. 100 m². Situé à la Cité Yaghrmoracen - Tél : 0555.48.73.88 - Prix après visite

Vends Appart F3. Sup. 135 m². Gd Salon. 2 Pièces. Cuisine. SDB. WC. Deux Balcons au 3ème étage. nouvelle Constr. - Endroit très calme à ORAN / Hippodrome - Tél : 0779.19.81.68

A louer à Point du Jour - ORAN : F3 de 70 m² équipé de Chauffe-eau et Chauffage et Interphone et Téléphone + ADSL pour Société ou Bureau - A vendre AADL F4 - Tél : 0771.62.28.15 - 0770.70.99.83

A louer Appart F3 Résidence Clémentine. Sécurisé H24 - (02) deux Ascenseurs + Box pour voiture. Rue de Lalem près de Anik centre-ville. Superficie 105 m² + Local centre-ville - Tél : 0661.11.11.52

F4 à vendre à Gambetta. 1er étage. 03 façades - 72 m² - immeuble calme et propre, sécurisé - Prix après visite - Tél : 0697.14.31.30

A louer Appart F3 Résidence Clémentine. Sécurisé H24 - (02) deux Ascenseurs + Box pour voiture. Rue de Lalem près de Anik centre-ville. Superficie 105 m² + Local centre-ville - Tél : 0661.11.11.52

A vendre Maison de Maître. RDC. 83 m² à Maraval. F3 avec Hawch - Possible Promesse De Vente - Tél : 041.25.56.64 - 0794.04.95.48

Vends : Villa 900 m². R+1. Gd standing. Toutes commodités. Point du Jour + Villa 650 m² R+2. Gd standing cité militaire Canastel + Villa 430 m² R+1 cité militaire Morchid - Cabinet Immobilier - ORAN - Tél : 0791.98.11.49

Maison de Maître à vendre 100 m² : 3 Pièces + Cuisine + WC et une cour au Rez-de-chaussée - 1er étage : 3 Grandes Salles et une Grande terrasse - Ex-Rue Er-Rouaz à El-Hamri - ORAN - Tél : 0791.98.11.49

A vendre ou Echange Villa - Actée - R+2 - 114 m². Double façade. Toutes commodités - Cité Med Boudiaf - Kara 1 - Tél : 0776.93.74.69

Vends Villa 186 m² - Actée - 2 F. à Belgaid - RDC : A.C. + Cuisine + S.S. + Hammam + WC + Garage + Cour - R+1 : 4 P. + WC + SB - R+2 : 1 P. + WC + SB + Terrasse - Tél : 0661.24.65.76

A vendre des Villas avec ou sans piscine à : Canastel - Fermanville - La Lofa - Bir El-Djir - St-Hubert - Belgaid - Point du Jour... etc. - Tél : 0555.11.71.13 - 0772.25.08.10

Vends Villa Vieux Canastel. 700 m² - 130 m² de Bâti en R+1 + plus piscine - Tél : 0795.68.18.40

Loue Villa R+1 + Garage + Jardin à Point du Jour côté El-Morchid - ORAN - pour Bureau ou Habitation + Loue Licence Cafétéria - Tél : 0553.07.99.29

A vendre une Villa à CANASTEL R+2 - 180 m² + A vendre Appart. F3 ancienne bâtisse à Bel-Air - Tél : 0771.12.86.11 - 0770.99.57.45

TLEMCCEN : Vds Maison 3 niveaux Lotissement LOKBANI à côté APC - Sup. 144 m² - Tél : 0775.55.71.12

Vends Villa 62,5 m² construite en R+2 - Désistement - à El-Braya - ORAN - Toutes commodités - Finie 100% - Libre de suite - Visite à 17 H 00 - Week-end complet - Prix : 995 M (Négociable) - Tél : 0552.31.90.40

A.V. Villa 350 m² - Actée - Toutes commodités - 6 Pces - C. 3 SDB - Jardin + Cour + Gd Garage 05 Vhles - Bouisseville - A. El-Turck. W.DORAN - Tél : 0555.61.53.11

R+3 à Vendre à Hippodrome - St-Eugène au N° 24 Rue LAHMAR Bouziane - ORAN - Contactez le : 0772.94.44.95 ou 0033.6.52.54.22.69

A vendre Maison de Maître vieux Bât à SENIA - 126 m² et 9 m de Façade - Tél : 0559.59.62.57 - 0797.57.24.30

A louer grande Villa 280 m² + Garage + Jardin - R+2 - 2 Gdes Terrasses - Bain maure - à SENIA - pour Société - Tél : 0540.04.94.83 - 0559.52.29.23

A vendre Carcasse 230 m² - R+2 - Acté - Coop. El-Moudjahidine - Canastel - ORAN - P.O. 3 Milliards 300 - Tél : 0794.11.66.91

Vends Maison à finir à Coralaise la comiche sur 2 étages - Rez-de-chaussée + 2 étages - Superficie 200 m² près de la plage à 200 m - Tél : 0797.06.62.42

A vendre Maison R+1 - 181 m² - Acté - R : Séjour + 1 Pièce + Cuisine + WC + S. Bain + Cour + Garage - Etage : 4 Pièces + WC + SDB - Coopérative Wilaya - Belgaid - ORAN - Tél : 0794.91.61.12

Vds belle Villa R+1 - 260 m² - située à 50 m de l'Hôpital Canastel - Toutes commodités (Chauffage central + Clim + Bâche eau + Téléphone) - Tél : 0550.50.70.94

A.V. Maison de Maître 96 m². 2 F. RDC : 2 Pces. Cuisine. SDB. Garage - 1er étg. : 2 Pces + Hall. Cuisine. SDB - Actée - EL MAHGOUN. Cité 99 Logts - Courtier s'abstenir - Tél : 0773.51.89.28 - 0541.23.49.21

Loue une Maison RDC. 06 Chambres - Refaite à neuf + Chauffage central - Bel Air - ORAN - Mob : 0549.86.24.20

TLEMCCEN : Vds Villa R+1 + Buanderie - Sup. 198 m². Finie à 85% - Actée + Livret foncier à OULJIDA Nouvelle Lotissement Bouchenak - Tél : 0560.05.53.67

A vendre Villa RDC+1 en cours de construction à 70% des travaux - Sup. 200 m² - à Cité Djamel - ORAN - Tél : 0555.52.76.89

EL-MALAH - W. AÏN TEMOUCHENT - Part. Loue dans villa neuve RDC tout confort : 1 Chambre + Salon + Cuisine - Salle de bain - WC - Garage - Cour indépendante - Courtier s'abstenir - Tél : 0792.93.46.15

Usine - Hôtel : Inspection et Audit : Armoire et Machine par Thermographie infrarouge avec rapport technique - Tél : 0666.14.22.08 / betelecoran@gmail.com

Vends Villa 260 m² (R+1) - Actée + Livret foncier (quartier résidentiel La Lofa) - Prix après visite - Tél : 0555.42.13.97

Vds Villa. Actée. Sup. 140 m². 02 façades. R+1 à la Poste Route Belgaid - RDC : Local commercial + 1 Garage pour 2 V + Salon + 1 Chambre + WC - 1er étage : 04 Chambre + Hall + Cuisine + SDB + WC + petite Cour + Terrasse - Tél : 0554.57.88.51

Vends en FRANCE à 100 Km de Paris pour investisseur une Maison de deux niveaux composée de 4 Appartements et 4 Garages - Bien situé centre-ville - Superficie totale 1.150 m² - Contacter : 0555.06.05.20

Part. Vend Carcasse de 176 m³. Sous-sol + R + 1 - Actée - 02 façades parallèles - Eau. Gaz. Elect. - à TAMAZOUGHA (SAINT MAUR) 30 min d'ORAN - Possibilité d'avoir un Jardin de 120 m² sur la façade, c'est un terrain nu - Tél : 0557.19.40.79

TERRAINS

Vends Lot de Terrain. Acté et Viabilisé. Sup. 152 m² à Belgaid côté Nouveau Stade - N° de contact : 0561.60.54.41

AG. ROMAYSSA - Vd Terrains : 130 m² (2 F) - 240 m² - 200 m² à Canastel - 410 m² (2 F) à Fermanville - 260 m² Double F à Boujemaâ Chahid Mahmoud Possibilité pour 2 Lots - 0661.21.12.02 - 0773.03.68.43

Vends Terrain urbanisable. Sup. 400 m² 2 façades sur Gd Bd principal commercial de Belgaid (Est d'ORAN) proximité Promotion et Pôle universitaire - Tél : 0555.67.83.61

A vendre Lots de Terrain Actés à Bouamama - N° Tél : 0560.75.26.75 - ORAN

Vds à GDVELY Centre un Lot de Terrain 72 m² à 200 Unités + Vends un Lot de Terrain de 240 m² à 700 unités - Tél : 0557.12.35.17

Vends Terrain 5.100 m² - 2 façades sur le grand boulevard Belgaid - Prix (Bon Prix) - Tél : 0551.66.54.67 - 0550.29.31.16

BENI-SAF : A vendre Lot de Terrain 172 m² situé près Station d'essence près Auberge route OHLEF - SIGA - à 200 m de la plage - Tél : 0772.53.46.59 - 0774.55.51.10

Vente 2 Lots Terrain - Actés - au centre-ville de BETHIOUA : 222 m² + 275 m² - Endroit stratégique - Eau. Gaz. Elect. - 22.000 DA/m² Prix fixe - Tél : 0796.59.06.51 / 0551.27.91.77

SBA : Vds Ferme 1 Ha - Gde Villa. Hangar. Atelier. Serre. Maison de campagne. Bâche d'eau - Toutes commodités - Tél : 0559.90.11.61

Vds Lot Terrain - Acté - 200 m² - Belgaid Coopérative Filaha - Tél : 0661.21.20.03

Vends Terrain - Sup. 4.742 m². Zone d'Activités TERNY - W. TLEMCCEN - Acté et Viabilisé - Tél : 0552.15.96.10

Vends Lot de Terrain à MARSAT BEN M'HIDI - Bien situé - Superficie de 157 m² - Prix à débattre - Tél : 0772.37.30.97

A vendre à ORAN : Lot de Terrain à Belgaid 947 m² une seule façade - Tél : 0556.90.37.33 - Agence et Courtier s'abstenir

Vente un Lot de Terrain - Acté - 317 m² + Plateforme + Entourage situé à BETHIOUA - Wilaya d'ORAN - Tél : 0773.80.50.83 - 0550.35.88.41

A vendre 01 Lot de Terrain - Acté - de 200 m² - Bien situé à Hai Bouamama. Commune d'ORAN et à 5 minutes de l'autoroute de la 4ème Périphérique d'ORAN - Contact : 0560.32.42.36

Vends Lots de Terrain à Sidi Maârouf - ORAN : 156 m² - 140 m² - 232 m² - Tél : 0550.94.02.92

A vendre Prix Choc : Terrain à bâtir 900 m² : 21. Rue Sid Ali DZIRI (RECCASSE - Gambetta - ORAN - Tél : 0560.03.98.00

Vends pour Investisseur Terrain 1.000 m² bien situé dans quartier résidentiel au Centre d'ORAN - Contact : 0661.21.24.08

A.V. : 128 m² lot 14 Bir El-Djir + Carcasse 200 m² R + 3 POS 50 Cité du Golf. Bir El-Djir - ORAN - Tél : 0558.20.32.99

LOCAUX

Vends Hangar, Dépôt ou pour Activité Indust. Sup. 1.000 m². 2 Fçdes. Couvert 650 m² Charpente. Etat neuf (Eau + Elect. + Réseau A + Incendie + Toutes commodités) à HASSI EL GHELLA - Tél : 0553.30.96.60

TLEMCCEN : Loue Local 110 m² derrière Djezzy Kiffane - Tél : 043.26.48.76 / 0771.67.80.81

Location Gd Local commercial (Showroom) Sup. 2.000 m². 2 F sur Gd Bd commercial proximité Hôtel Méridien d'Oran et Loue Immeuble meublé à Oran - Tél : 0560.27.21.07

Vends Matériel Pizzeria et loue local à Gambetta - ORAN - Tél : 0697.51.16.62 et 0773.41.79.78

Loue Locaux à usage des Professions libérales (Médecins / Groupe Médical / Avocats / Dentistes) Boulevard principal de FLEURUS - HASSIAN TOUAL - ORAN - Tél : 0676.20.98.27

A.V. local Yasmine 3 Niveaux 34 m² + 34 + 26, 12,50 + Local Akid Lotfi 35 m² 850 millions + Locaux Yasmine 35 m² et 40 m² et 80 m² 2e Mill. le m² + A louer Local Akid Lotfi 35 m² 3,5 Millions - Tél : 0550.46.12.03

Un Local à louer Sup. 40 m² sur Bouisseville - Ain Turck sur le Bd - ORAN + un Local Sup. 50 m² au Village Bouamama sur la route à grande circulation vers Commune de Sidi Chahmi - ORAN - Tél : 0561.65.18.00

Loue Local 200 m² au 4, Rue Berrahal Med ex-Marchal des Logis Darriens - St-Pierre. ORAN - Paiement 12 mois d'avance - Tél : 0794.94.49.16 - 0550.11.86.73

A vendre une Usine 1.000 m² à la Zone Industrielle de Bir El Djir - ORAN - Tél : 0553.25.83.84 / 0778.05.13.39

Loue Dépôt 500 m² bien situé à côté Pont Asmidal (ORAN) - Tél : 0561.35.31.96

Loue Local à Akid Lotfi sur grand boulevard - Bien situé et bien aménagé : 32 m² + 32 m² S/Sol - Tél : 0664.17.52.47

Loue Local de 300 m² bien situé à Gambetta - ORAN - Convient tous Commerces ou Bureaux ou Siège de Société - Tél : 0559.18.45.66

A vendre Local commercial sis Rue Jean Kraft - Miramar - ORAN - de 16 m² - Tél : 0552.58.28.55 - 0675.26.91.92 - FETHI

Loue Local de 18 m² à Gambetta : 79, Avenue DJELLAT El-Habib (ex-Avenue de Canastel) en face la salle des fêtes Douzienné - avec sanitaires - Tél : 05.600.12.607

TLEMCCEN - Cherche à acheter Local 20 à 30 m² bien situé ou F2 / F3 RDC à usage de Bureau + Vends Local 55 m² à SIDI BEL ABBES ou Echange contre similaire à TLEMCCEN - Tél : 0555.05.90.10

Local à vendre, bien aménagé, 33 m². Centre-ville ORAN - Prix après visite - Tél : 0557.03.93.85 - Faire toutes proposition Promesse de Vente

Loue Local à ORAN. USTO HLM - 30 m² - Eau - Gaz - Tél. - ADSL - Etat neuf et très propre - Pour 1 an ou 2 ans - Tél : 0798.38.89.20 - 0551.35.76.81

Akid Lotfi - ORAN : Vends Local 43 m² avenue commerciale, situé entre les magasins JOY - Tél : 0771.56.21.91 - 0554.57.58.00 - 0552.19.29.15

Location Local sis à Miramar 80 m² y compris Studio à l'intérieur. Bien aménagé avec deux façades, à usage professionnel - Tél : 0772.56.19.28 - 0541.92.47.05

Loue Bureau double façade, vue panoramique, conception en mur rideau, climatisé, 2ème étage - bien aménagé - Superficie 100 m² - Contacter : 0661.21.24.08

Vends Magasin Avenue de Choupot en face Cafétéria Djazira - Sup. 27 m² - Mob : 0555.54.53.14

ORAN - Famille cherche Professeur de Sciences et Physique pour un élève au collège (CEM) - Horaires : Vendredi et Samedi de 15 H à 17 H - Tél : 0673.39.81.18

Société recrute Secrétaire Commerciale, maîtrisant parfaitement l'outil informatique - Envoyer C.V. à : evlavo@yahoo.fr

ORAN - Famille cherche Femme de ménage céliataire moins de 45 ans - Salaire très intéressant - Tél : 0676.61.90.59

Institut de Beauté cherche Coiffeuse et Esthéticienne professionnelles - N° Tél : 0770.55.00.02

EMPLOIS

ORAN - Famille cherche Professeur de Sciences et Physique pour un élève au collège (CEM) - Horaires : Vendredi et Samedi de 15 H à 17 H - Tél : 0673.39.81.18

Société recrute Secrétaire Commerciale, maîtrisant parfaitement l'outil informatique - Envoyer C.V. à : evlavo@yahoo.fr

ORAN - Famille cherche Femme de ménage céliataire moins de 45 ans - Salaire très intéressant - Tél : 0676.61.90.59

Institut de Beauté cherche Coiffeuse et Esthéticienne professionnelles - N° Tél : 0770.55.00.02

Centre Commercial au centre-ville d'Oran recrute des Diplômés Universitaires pour le poste d'Agent de saisie, Responsable magasin, Assistante administrative (âge 20 - 30 ans) - Résider à ORAN - Tél : 0555.86.11.44

Sté d'Agro-alimentaire cherche Vendeur homme Marié pour la distribution de ses produits avec une expér. - Tél : 0672.41.15.95 - Envoyez CV sur : emballage.ouest@gmail.com - Pour la wilaya d'Oran

Pharmacie à Akid Lotfi, cherche Vendeur expérimenté - Tél : 0561.77.59.08

Jeune Homme cherche Travail comme Chauffeur de bus ou Transport ou Elevage dans une Ferme - Contactez-moi : 0550.71.73.25

Société basée dans le centre d'ORAN recherche Technicien Supérieur en Informatique maîtrisant le français - Envoyez CV sur : drifits.recrute@gmail.com / 0556.25.72.09

Salon de coiffure et esthétique cherche Coiffeuse qualifiée, compétente, sérieuse et expérimentée à ORAN (Protin) - Tél : 0790.20.31.20

Pour la région d'Oran : Nous recrutons Réceptionniste Homme / Femme - Recrutons Personnels avec expérience dans le domaine médical - Envoyez Fax au : 041.243.659 - mail : lookjobsmedic@gmail.com

Entreprise Tous Corps d'Etat cherche : Assistante de Direction ayant des notions de Comptabilité à ORAN - Conducteur de Travaux à MOSTAGANEM - Expérience exigée - Envoyez CV à : sarprestigedeco@outlook.fr

Cherche Réceptionniste dans un Pressing à MARAVAL : Rue Ibn Sina - Tél : 0559.27.38

Armes silencieuses pour guerres tranquilles¹

Le cancer, une redoutable maladie qui en effraie plus d'un en Algérie. Il incarne la mort, à telle enseigne que certains n'osent même pas prononcer son nom.

Par Dr Sadok Mohamed*

Les difficultés que vit une personne atteinte de cancer sont incommensurables. Cela va de la prise en charge, du manque de soutien psychologique (ô combien important dans pareille situation) en passant par la cherté des médicaments. Mais, il n'y a pas que le malade qui souffre. Sa famille, ses proches et ses amis sont perturbés. Ils vivent dans l'angoisse. Pour eux, rien ne peut être comme avant surtout si le médecin leur annonce le verdict tant redouté, l'imminence de la mort. Scientifiquement parlant, le cancer constitue une pathologie bien particulière. Les causes qui le déclenchent ne sont pas encore bien cernées, même si la détérioration de la qualité de l'environnement, l'industrialisation effrénée (avec son corollaire, la pollution) ainsi que la consommation de certains produits cancérogènes sont mises à l'index.

Récemment, et à la faveur de journées de radiothérapie organisées à Alger, il a été noté que plus de 30.000 nouveaux cas de cancer sont enregistrés à l'échelle nationale. Un chiffre sans doute appelé à augmenter (selon certaines estimations, le nombre de cancéreux est appelé à augmenter en Algérie pour atteindre plus de 34.000 cas par an) d'autant que l'ampleur des facteurs déclenchant le cancer n'a pas reculé d'un iota. Au centre Pierre et Marie Curie (CPMC) de l'hôpital Mustapha, les données du registre des tumeurs pour la période 1993-2007 font état de près de 50,3% des cas enregistrés chez les femmes et près de 49,7% des cas chez les hommes. Le taux d'affection est de 83,4% pour 100.000 habitants chez les hommes et de 85,9 pour 100.000 habitants chez les femmes. Concernant les femmes, le cancer du sein vient en tête avec 4.541 cas (29%) en 2007 suivi du cancer du col de l'utérus avec 1.612 cas (10,5%), du cancer colorectal avec 1.882 cas (7,1%) et du cancer de la thyroïde avec 737 cas (4,8%). S'agissant des hommes, le cancer des poumons vient en première position avec 1.681 cas (12,3%), le cancer colorectal avec 1.180 cas (8,6%), le cancer de la prostate avec 1.169 cas (8,5%), le cancer de la peau avec 1.005 cas (7,3%) et, enfin, le cancer de l'appareil digestif avec 942 cas (6,9%).

Selon certaines études, la majorité des cas de stérilité en Algérie sont dus à la pollution de l'environnement et à l'exposition à des produits toxiques. En outre, certaines substances chimiques entrant dans la fabrication de nombreux produits sont cancérogènes. De ce fait, il est indispensable que l'utilisation de ces substances obéisse à un certain nombre de normes inhérentes à la prévention et à la sécurité, de surcroît lorsqu'on sait que l'écrasante majorité de ces produits est importée et que leur origine est souvent inconnue.

D'aucuns s'étonnent qu'en dépit du fait que l'Algérie ait promulgué plusieurs lois relatives à ces substances dangereuses, force est de constater que l'absence de maîtrise de leur transport demeure un sérieux problème à même de compliquer les choses. Certains édulcorants et protéines sucrées, importés à bas coût, sont utilisés dans la fabrication de boissons et dans l'agroalimentaire bien que, de l'avis de spécialistes, ils soient cancérogènes ! Une plus grande rigueur s'impose pour mettre le holà à cette situation.

LA BOMBE HORMONALE

L'industrie et la technologie ont profondément transformé nos demeures et la vie domestique. Elles nous facilitent certes la vie, mais introduisent par la même occasion, dans nos maisons, dans notre alimentation et même dans notre garde-robe, des substances nocives. On appelle ces substan-

ces « perturbateurs endocriniens » du fait qu'elles provoquent des désordres hormonaux et envoient des signaux néfastes à l'organisme. Dès lors, la vie des générations futures pourrait s'en trouver transformée, mais de bien mauvaise façon. Les perturbateurs endocriniens sont des substances nocives qui entrent dans le corps où ils peuvent causer des problèmes de santé en dérégulant l'action des hormones. Soupçonnés d'être à l'origine de l'infertilité et de malformations, mais aussi de cancers, d'allergies, de problèmes musculo-squelettiques et cardiovasculaires, les perturbateurs endocriniens suscitent une grande inquiétude chez les scientifiques. Au début des années 1990, des alligators de Floride, dont le pénis était resté trop petit pour leur permettre de se reproduire, ont disparu rapidement du lac Apopka, leur habitat naturel. Un pesticide, combiné à d'autres composés chimiques, avait agi à la manière d'une hormone, l'œstrogène, en estompant leurs caractéristiques mâles. Cette histoire, tout comme de nombreuses autres auparavant, a frappé l'imagination populaire : des coquilles d'œufs trop minces pour assurer la reproduction des oiseaux, des escargots marins en voie d'extinction en raison de la masculinisation de femelles exposées à des produits toxiques et des mammifères victimes de problèmes de reproduction attribuables à une nourriture contaminée. Une douloureuse conclusion s'imposait : l'eau, l'air, la nourriture contaminés étaient en train de mettre en péril la survie même des espèces. Que dire alors de la reproduction humaine ? Depuis le milieu du 20^e siècle, la qualité du sperme des hommes a diminué de manière importante et le nombre de cancers des testicules a triplé chez les jeunes hommes.

Les preuves voulant que les produits chimiques soient en cause se multiplient. Les problèmes sont complexes, car les perturbateurs endocriniens sont subtils. Ils peuvent avoir des effets à des doses extrêmement faibles, qui échappent aux contrôles traditionnels. Pour les repérer, il faut développer de nouvelles méthodes d'analyse. De plus, l'action des perturbateurs endocriniens diffère selon qu'ils s'attaquent à un embryon, à un enfant, à un adulte, homme ou femme, sans compter que les effets combinés de plusieurs d'entre eux conservent toujours leur mystère.

Pour bien comprendre la question, les chercheurs ont du pain sur la planche pendant plusieurs décennies.

Que faire pour contrer les effets nuisibles de ces perturbateurs intégrés aux articles qui servent à nous vêtir, à nous nourrir, à nous abriter et à meubler nos demeures ? Il est urgent d'appliquer le principe de précaution et d'agir. Chose certaine, l'identification des poisons par une tête de mort sur les emballages de produits toxiques ne suffit plus à nous protéger.

LA TOXICOLOGIE ET LES PERTURBATEURS ENDOCRINIENS

De la guerre chimique à la soupe chimique corporelle. La toxicologie, science des poisons, remonte à l'Antiquité. Elle s'intéresse tout autant à la toxicité à court terme, ou aiguë, qu'à la toxicité à long terme, ou chronique. C'est au cours de la Première Guerre mondiale que sont introduits les poisons comme armes chimiques. En 1915, des armées ont en effet neutralisé quelque 10.000 hommes en les intoxiquant avec des vapeurs de chlore.

Les gens découvraient de manière dramatique les composés chimiques toxiques. Près de cent ans plus tard, la même menace persiste, mais d'autres périls chimiques sont venus s'y ajouter. Les composés chimiques sont partout. Certains existent à l'état naturel, dans l'eau, dans l'air, dans la terre et les plantes, chez les animaux et les humains. D'autres, de fabrication industrielle, se cachent dans les insecticides, les détergents, les médicaments, les plastiques, les tissus, les aliments, les cosmétiques. Une fois sortis de l'usine, les composés chimiques artificiels se mêlent aux composés naturels et se retrouvent jusque dans les organismes vivants. Les composés chimiques produits par les humains ne sont pas tous néfastes pour la santé. Leurs effets dépendent de leur toxicité et de leur facilité à pénétrer dans

l'organisme. Ainsi, la toxicité varie selon la quantité de produit absorbée, son élimination, sa voie d'entrée - peau, nez, bouche, yeux- ou encore selon l'âge, le sexe, l'état de santé et le degré de sensibilité de la personne exposée. À l'origine, on évaluait la toxicité d'une substance en considérant que l'effet du poison dépendait directement de la dose. Autrement dit, plus l'exposition est grande, plus l'effet est important. Selon ce principe, il n'y aurait aucun effet sous un certain seuil. Or, il est maintenant admis que certaines substances longtemps jugées inoffensives ont des effets très insidieux même à des doses inférieures aux seuils jugés sécuritaires. C'est souvent le cas des perturbateurs endocriniens qu'on appelle aussi modulateurs endocriniens, leurs hormones, perturbateurs hormonaux et agents endocrinotoxiques. Ils se distinguent des autres composés chimiques parce qu'ils causent des problèmes de santé spécifiques en bouleversant l'équilibre hormonal. Pour employer le terme exact, ils modifient l'homéostasie endocrinienne.

80 ANS D'EXPOSITION

Les années 1940 ont donné lieu à la création accélérée de composés chimiques de plus en plus nombreux, et nous en avons absorbé au point que des scientifiques parlent aujourd'hui d'une véritable « soupe chimique corporelle ».

L'industrie pharmaceutique a largement contribué à mettre en lumière l'existence et les actions néfastes des perturbateurs endocriniens. Les perturbateurs endocriniens les plus puissants sont souvent des médicaments : hormones de synthèse, régulateurs hormonaux et autres thérapies agissant sur le système endocrinien ; ces traitements sont très utiles, mais deviennent des polluants une fois éliminés par l'organisme. Certains médicaments ont aussi eu des effets insoupçonnés. Par exemple, un composé chimique fabriqué en 1938, le diéthylstilbestrol (DES), a été prescrit aux femmes enceintes pour prévenir les fausses couches. En plus de ne pas empêcher les fausses couches, ce médicament a causé de graves problèmes aux bébés filles. Par son action sur l'équilibre hormonal, le DES a provoqué chez elles des malformations congénitales du système reproducteur, des problèmes de fertilité, ainsi que des cancers des organes reproducteurs et du sein. L'observation de la faune a aussi permis de sonner l'alerte.

Des animaux présentant des anomalies du système reproducteur ont intrigué les scientifiques et des expériences en laboratoire ont confirmé que différents composés chimiques agissant sur le système hormonal en étaient responsables. En 2007, l'Europe a établi une liste de 320 substances susceptibles de perturber le système endocrinien humain, dont 125 sont qualifiées de perturbateurs endocriniens certains. À travers le monde, les scientifiques et les gouvernements se questionnent sur la façon de gérer le risque associé à cette nouvelle classe de produits toxiques, dont quelques exemples suivent.

Fabriqué en laboratoire au début de la Seconde Guerre mondiale, le dichlorodiphényltrichloroéthane (DDT) est considéré comme le premier pesticide moderne. Il combat efficacement les insectes vecteurs de maladies comme le paludisme et le typhus, et il a été largement employé en agriculture. Dans son célèbre ouvrage, Silent Spring, publié en 1962, la biologiste américaine Rachel Carson a accusé le DDT de causer des cancers et d'être responsable de l'amincissement des coquilles des œufs de certaines espèces d'oiseaux. Ce premier signal d'alarme a amené la plupart des pays industrialisés à bannir, au cours des années 1970, les composés chimiques qui ne se décomposent pas, mais persistent dans l'environnement - composés appelés polluants organiques persistants (POP) - comme les dioxines, les biphenyles polychlorés (BPC) et certains pesticides. Après quatre décennies d'interdiction en Occident, le DDT est encore utilisé dans certains pays. Il est toujours présent dans l'environnement et continue de s'accumuler dans le corps des animaux et des humains. Au Canada, par exemple, des populations inui-

tes de l'Arctique, qui se nourrissent de phoques et de baleines grandement contaminés par des POP, sont aux prises avec des problèmes de santé grandissant, dont des taux de cancers en hausse et des affections du système immunitaire. Nous savons maintenant que les pesticides organochlorés comme le DDT sont capables de bloquer la production de la testostérone, ce qui perturbe le système reproducteur des hommes exposés.

Les dioxines ont été utilisées par les Américains au Vietnam, surtout dans les années 1960, alors qu'elles entraient dans la composition d'un puissant défoliant appelé « Agent orange ». Cet herbicide n'est plus employé, mais comme les dioxines sont très stables, elles restent dans l'environnement et causent encore aujourd'hui des cancers et des malformations. L'incinération de déchets, l'extraction industrielle de nombreux métaux et la fabrication du ciment, du verre, de l'asphalte, du papier, des textiles, du cuir et de bien d'autres produits de consommation libèrent des dioxines dans l'environnement.

Les dioxines se concentrent dans le gras des animaux, dont les humains se nourrissent. Les fœtus et les nourrissons sont les plus à risque, car ils y sont exposés durant leur développement dans le ventre de leur mère, puis par le lait maternel. Les dioxines sont des perturbateurs des systèmes immunitaire, nerveux, endocrinien et reproducteur. Les biphenyles polychlorés, mieux connus au Québec sous le sigle BPC, ont pendant longtemps été utilisés dans les réfrigérateurs, les transformateurs et les condensateurs électriques. On sait maintenant qu'ils interfèrent avec les œstrogènes, les androgènes et les hormones thyroïdiennes. En plus de problèmes de reproduction, les BPC causeraient, tout comme les pesticides et les dioxines, des problèmes de mémoire, de développement de l'intelligence, de déficit d'attention et de comportement. Très toxiques, ils ont été bannis dans les années 1970, mais persistent encore dans l'environnement. Les polychlorobiphényles (PCB) ont été utilisés jusqu'en 1976 dans des appareils électriques, textiles, plastiques et autres composés pour les rendre moins inflammables. D'autres substances ayant les mêmes propriétés ignifuges, tels les Polychlorodiphényléthers (PCDE), les ont remplacés. Il s'agit de retardateurs de flammes qui se retrouvent aujourd'hui dans le plastique des appareils électriques comme les boîtiers de téléphone, les séchoirs à cheveux et les téléviseurs, dans les véhicules, les ordinateurs, les systèmes d'éclairage, la rembourrage des meubles et des tapis. Ils miment les œstrogènes, perturbent l'activité de la thyroïde et ont un impact négatif sur le système nerveux. Nombre d'entreprises ont commencé à cesser de les intégrer à leurs produits en raison de leur persistance dans les organismes vivants et dans l'environnement. Il reste à voir par quel composé ils seront à leur tour remplacés. Découvert par un scientifique russe en 1928, dans l'effervescence des débuts de la synthèse des premiers composés chimiques, le bisphénol A est tout d'abord passé inaperçu. Il a été utilisé en laboratoire comme substitut de l'œstrogène, mais lorsqu'on a découvert qu'il pouvait aider à produire des plastiques rigides et transparents, sa fabrication commerciale a explosé. La production annuelle est évaluée aujourd'hui à plus de trois milliards de kilogrammes et son action comparable à celle de l'œstrogène commence à être confirmée par les études scientifiques. Les grandes inquiétudes associées au bisphénol A concernent son imitation de l'action de l'œstrogène qui conduit à des altérations des organes de reproduction masculins, induit la puberté précoce et pourrait être liée au développement de l'obésité. Les phtalates sont une famille de composés chimiques qui ont vu le jour en 1836, dans le laboratoire d'un chimiste français. Surtout destinés à des usages industriels, ces composés permettent notamment de fabriquer des plastiques souples et flexibles. Bons véhicules de fragrances, ils sont responsables des odeurs des parfums et des produits de nettoyage. Leurs effets œstrogéniques sont de plus en plus reconnus par les scientifiques.

Il faut en moyenne douze heures au corps pour métaboliser et éliminer les phtalates, mais le sang de la grande majorité de la population en contient en permanence.

On les détecte aussi dans l'urine, le lait maternel, le liquide amniotique et le cordon ombilical.

Les phtalates sont fortement soupçonnés d'avoir des effets toxiques sur le développement de même qu'une incidence sur le cancer des testicules, sur certaines malformations de l'appareil génital mâle, sur la réduction de la fertilité et sur le décès de fœtus.

PESTICIDES ET HERBICIDES

La modernisation de l'agriculture dans les années 70 a entraîné le développement incontrôlé des pesticides (dont les cibles sont les insectes, les rongeurs et les champignons), les insecticides dont les cibles sont les insectes parasites, les fongicides (moisissures et champignons) et les herbicides visant les plantes parasites sauvages. L'utilisation incontrôlée est à l'origine d'une contamination des sols, des sédiments et nappes phréatiques entraînant une exposition de toutes les espèces vivantes, y compris l'espèce humaine.

L'exposition aux pesticides peut être par inhalation ou cutanée, après manipulation directe des pesticides (mélange, chargement ou propagation) ou en conséquence de l'ingestion accidentelle de nourriture souillée par des résidus de pesticides. Il est nécessaire de tenir compte de la concentration en pesticides contaminantes dans la nourriture, de la quantité présente et de la toxicité du pesticide. Sachant que la plupart des pesticides et polluants industriels sont des molécules lipophiles ayant une concentration maximale dans le tissu graisseux.

LES PESTICIDES DANS NOS ASSIETTES

L'Algérie est un grand consommateur de pesticides : 30.000 tonnes sont « épandues » chaque année. Les conséquences sanitaires de l'exposition à ces milliers de composés chimiques, par le biais de l'eau et de l'alimentation, sont massives et inquiétantes. Les études ne cessent de montrer les liens entre pesticides et cancer. Or, le cancer tue 40.000 personnes chaque année en Algérie. En 2008, les analyses physico-chimiques réalisées par le Centre algérien du contrôle de la qualité et de l'emballage (CACQE) ont touché 7.675 échantillons alimentaires. 2.419 échantillons sont déclarés non conformes, soit 32 % du total. La moitié des fruits et des légumes (dont notamment les poivrons, piments, tomates, poireaux, laitues et épinards), vendus sur les étals, contiendraient ces substances chimiques.

Les fruits les plus touchés sont les fraises, les mandarines et les raisins...Pire encore, des pesticides interdits de commercialisation et d'usage dans l'Union européenne ont été retrouvés dans les raisins vendus en Algérie dont l'endosulfan, un polluant organique persistant (POP) dont les dommages se font sentir des années sur l'environnement. Ou encore un insecticide, le bromopropylate. Certains fruits et légumes dépassent même la concentration maximale de résidus de pesticides universellement tolérée. Selon l'OMS, les pesticides seraient responsables du décès de 20.000 personnes environ chaque année dans le monde. Actuellement, 25 groupes de pesticides, dont la plupart sont utilisés en Algérie, ont été déclarés substances cancérogènes. La plupart des pesticides sont classés comme cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction ou encore perturbateurs pour le système hormonal. Leurs effets sur la fertilité masculine sont désormais avérés.

*Maître de conférence, faculté de médecine d'Oran

Notes

¹ - Les armes silencieuses sont décrites comme des techniques de contrôle social ; invisibles aux yeux du grand public et indirectes dans leurs influences ; inspirées directement par les connaissances scientifiques d'après la Seconde Guerre mondiale relevant du champ de la toxicologie, de la cybernétique, de la biologie, de la psychologie, de la sociologie, de l'économie et de l'informatique. En effet, toute science est essentiellement un moyen vers un but. Le moyen est la connaissance. Le but est le contrôle. Au-delà de ceci demeure une seule question : Qui sera le bénéficiaire ? - Cet article est un extrait de notre livre « L'explosion du cancer du sein en Algérie. Que faire ? »

L'autre histoire et la transformation linguistique

Par F. Hamitouche

Prime à bord, Il est impératif de traiter les problèmes linguistiques que connaît l'enseignement en Algérie. A cet effet, nous avons pris position en faveur de l'enseignement de la langue parlée au même titre que les recommandations d'un certain nombre d'experts en la matière. Il faut rappeler que depuis l'indépendance, la langue est prise en otage par l'idéologie de l'arabisation qui en terme d'interlocution a fait faillite. En effet, deux articles parus récemment traitent respectivement de l'échec scolaire (1) et de la langue vernaculaire (2). En effet, A. Elimam comme beaucoup a bien compris le rôle moteur de la langue native dans le processus d'apprentissage des enfants(3). Dans un article qui représente à ses yeux les fondements de la dialectologie maghrébine (4), son extrapolation analytique d'une faible épaisseur, réduit la formation des parlers maghrébins à l'héritage punique qu'il évalue à cinquante pour cent (50 %). Quoiqu'il ne faut jamais refuser l'audacieuse idée de la punicité comme perspective de recherche en linguistique historique du Maghreb qui malheureusement ne prend en compte l'étymologie comparative des mots. Au même titre, S. Chaker (6) fonde toute sa linguistique historique du berbère sur la morphosyntaxe de schèmes. Dans un des articles cités ci-dessous, traitant de quelques exemples puniques- azalim, agadir, tiffinay-, il confirme l'influence du berbère sur la langue punique. A la lecture du texte de 2006, ce dernier nuance sa position datée de 1995 sur l'appartenance du berbère. Au groupe chamito-sémitique Il considère que berbère se caractérise par une continuité de longue durée et que la question du berceau primitif de ce groupe doit être revu. En l'occurrence du point de vue classificatoire des langues, A. Elimam parle de l'aire sémitique et l'autre du groupe chamito-sémitique qui ne sont en définitif que de simples modes d'apparence taxinomique parce qu'ils colportent en eux des idéologies de convenance.

A contrario, Il faut bien reconnaître que l'histoire des hommes et de la formation des identités ne se réduisent pas à la seule langue. En l'occurrence, l'exemple nord-africain est à même de donner des arguments en faveur de la variation nominale des individus et des sociétés. Point névralgique de l'aporie de l'histoire, le nominal comme figure du simulacre de l'identité traverse de part en part l'amazighité qui est la seule à répondre aux exigences de la pérennité historique. L'envers du décor proposé par A. Elimam ne change pas l'épistémologie de l'objet historique parce qu'il perpétue des modèles d'intégration de cet Ailleurs (6) qui fait et défait les figures identitaires. A tout point de vue, il perpétue la malédiction de l'orientalisation comme mode opératoire de la connaissance historique fondé par la linguistique. En Afrique du Nord et au Sahara, les individus et les sociétés en entier se sont défi-

«*Déchirement, binarité douloureuse du rapport à la langue, le Maghreb des langues se déclinera au duel, diglossie, bilinguisme.*» J. Dakhliia.
L'histoire parle-t-elle en langues? Trames de langues, Usages et métissages linguistiques dans l'histoire du Maghreb, IRMC, Maisonneuve et Larose, Paris, 2004.



nis selon le mode opératoire de l'Ailleurs. En ce sens ce qu'a repéré J. Berque à l'intérieur du Maghreb médiéval a déjà eu lieu avec la fondation de Carthage.

1-L'histoire de l'Afrique du Nord et du Sahara ne commence pas avec la fondation de Carthage.

Loin s'en faut de croire à une périodisation courte et agencée selon les influences étrangères, nous avons remarqué que tous les ouvrages qui traitent de l'histoire de l'Afrique du Nord et du Sahara, aujourd'hui appelée la Tamazgha par les autochtonistes, répètent la frénésie de la domination étrangère. Les noms des historiens qui se sont fourvoyés dans le minimalisme historiographique sont nombreux. La monumentale histoire de l'Afrique du Nord de S. Gsell (7) ou le résumé historique de CH. A. Julien (8) ainsi que les origines de la Berbérie, Massinissa ou le début de l'histoire de G. Camps (9) se limitent à des sources gréco-latines et oublient l'apport de la documentation égyptienne qui traite des Berbères (10). Dans un article paru (11), il y a une vingtaine d'années nous avons indiqué la profondeur historique de l'histoire des Berbères qui au remonte au moins à 3000 ans avant J.C. Un intervalle de plus d'un millénaire nous sépare des peuples de la mer et deux de l'épopée phénicienne en Méditerranée. Quoique l'ancienneté des relations entre les Berbères et les Egyptiens soit de nouveau évoquée par les historiens à la différence des pré-occupations raciales de l'anthropologie européenne du XIXème siècle, cela ne doit pas nous conduire à l'incitation originelle comme le fait B. Lugain (12) qui confond l'ethnie et le phylum anthropologique de l'homme moderne.

La consultation des cartes de l'expansion de Carthage donne un aperçu de l'empire de la mer selon

la formulation de F. Decret(13). Les ouvrages gréco-latins qui traitent des rapports entre les Numides et les Carthaginois, établissent une inégale répartition territoriale à l'avantage des Numides et des Maures. Tout au long de son histoire, les Carthaginois se sont contentés de cette parcelle de terre africaine imagée par la peau de bœuf attribuée par Hiarbas à Elissa que voulait récupérer Massinissa en s'alliant malencontreusement à Rome. L'erreur stratégique de Massinissa reste une énigme géopolitique. Peut-être d'après le modèle d'intégration des Carthaginois, Syphax avait raison. Mais ça c'est une autre histoire.

Dire que Massinissa est un punico-philie relève de la gageure qui établit une homologie des caractères linguistiques et de l'identité. Il était autant punico-phonique que helléniste. Ainsi à la lumière de l'idéologie du nationalisme tunisien contemporain, l'antiquité tunisienne est l'objet de la manipulation généalogique(14). A telle enseigne que l'histoire générale de la Tunisie (15) traitant de l'Antiquité intègre les Berbères dans l'époque punique comme s'ils n'existaient pas avant la fondation de Carthage. En somme, rapportés les parlers maghrébins au punique revient à reproduire l'orientalisation des esprits tout en niant des évidences historiques de la transformation historique qui accompagne tous les processus d'acculturation des populations. De fait, la pénétration de la religion musulmane n'a pas d'équivalent au Maghreb. La religion punique est restée cantonnée dans la cité-Etat tandis que le christianisme avait seulement les faveurs des Berbères romanisés.

Nier l'ordre institué par Abdel Moumen qui décrète l'interdiction du latin et donne à l'almoahadisme la force et la vigueur de l'idéologie de domination en institutionnalisant l'arabe comme langue de l'Etat c'est vite aller en besogne pour ef-

facier les enjeux de l'arabisation qui de facto à contribuer à l'émergence dans les villes et plus tard dans les compagnes d'une variante de parlers maghrébins dont on ignore le processus de formation auquel a vraisemblablement beaucoup contribué la langue berbère. Dans tous les cas, la langue punique est en soi une transformation linguistique du phénicien sous l'influence du berbère. L'ontologie de l'Etre subit quant à lui les accommodements de la pérennité berbère déclinée par la variabilité identitaire. En somme, Hannibal est berbère dans sa déclinaison punique ou carthaginoise.

2- Entre la préhistoire et l'histoire

Ce que nous appelons la civilisation punique- des pratiques religieuses et funéraires, des modes de vie, un artisanat- est né de la rencontre en terre africaine d'un substrat libyco-berbère encore immergé dans la protohistoire et une culture sémitique déjà éprouvée par l'histoire, C'est en quelque sorte, le produit d'une greffe réussie.

S. Lancel, Carthage, P, 52. (16)

Avertissement sur le postulat retardataire :

La mise en exergue de cette citation ci-dessus ne doit pas nous faire oublier les aprioris de la civilisation sur la situation des peuples de la terre. A bien des égards, la pensée historique fait subir aux Berbères l'inadéquation civilisationnelle sous forme de stigmates (17). Ainsi, l'influente théorie du progrès ravale ces derniers aux rangs de peuple sans histoire suivant en cela les considérations philosophiques de Hegel (18). Pour les moins enclins à le suivre et les plus au moins versés dans le relativisme culturel les considèrent comme spectateurs de l'histoire en suivant la citation de Mommsen et ce même Hegel en traitant de l'Afrique septentriona-

le dit ceci : " C'est un pays qui ne fait que suivre le destin de tout ce qui arrive de grand ailleurs sans avoir une figure déterminée qui lui soit propre"(19). Les deux considérations sur l'histoire se recourent dans le temps d'arrêt du mouvement pour l'Afrique proprement dite et dans le suivisme de la partie septentrionale. En deçà de toute perspective, l'Ailleurs de J. Berque qui détermine la morphologie du Maghreb est simplement le suivisme civilisationnel et le manque d'originalité stigmatisés par Hegel que reprennent tour à tour T. Mommsen et L. Balout.

2.1-L'Orientalisation de l'Afrique du Nord

S. Lancel considèrent que les berbères immergent de la Protohistoire en établissant un décalage civilisationnel avec les Phéniciens qui d'après lui sont en avance sur les autochtones. Le statut attribué à la culture sémitique renforce l'idée que les Berbères subissent une antériorité orientale. L'orientalisation des esprits est un thème récurrent que nous retrouvons aussi bien en Préhistoire qu'en l'histoire. Pour l'histoire de l'Afrique du Nord durant l'antiquité tardive Y Modéran (20) a traité la question en attribuant à Tauxier la théorie orientale. A juste raison, la critique porte sur les aprioris idéologiques et repère clairement les indices de la transformation onomastique donc linguistique au lieu d'une dissémination qui quant à elle attesterait de la théorie du peuplement. Problème récurrent, cette orientalisation est déjà à l'œuvre chez les préhistoriens. A. Muzzolini (21) parle de vague orientale en reprenant la discussion sur les chars. La datation des chars au Sahara divise les archéologues. Ainsi ce dernier caractérise cette vague par ce qui suit : " Contrairement aux thèses traditionnelles qui lient les chars sahariens aux invasions des « peuples de la mer » de la fin du 2^e millénaire av. J.-C, nous les insérons dans l'histoire du 1^{er} millénaire av ; J.-C. En effet ils ne prennent sens, allons-nous exposer, qu'au sein de la « vague orientalisante » qui déferle le long des rivages méditerranéens à partir de 700 av J.-C. environ »(22). Il discute les différentes thèses émises à ce jour dont nous retrouvons deux compte- rendus synthétiques qui défendent la thèse très ancienne de la voie des chars au Sahara. H. Lhotte (23) décrit les deux voies, l'une de l'Est partant de Tripoli et aboutissant à Gao et l'autre de l'Ouest passant par la frontière algéro-marocaine en passant par le Sahara occidental et la Mauritanie pour aboutir à Gao. Tandis O. du Pui-gaudeau (24) à la suite de ce dernier spécifie les relations trois fois millénaires entre le Maghreb et le Soudan. La date basse émise de A. Muzzolini correspond d'après lui aux premiers chars connus autour de la Méditerranée occidentale et centrale où dit-il « les voit apparaître çà et là utilisés pour la course ou pour les rites funéraires comme l'un des traits de la vague orientalisante qui déferle vers les pays riverains à partir de 700 av J.-C. »(25).

Suite en page 21

L'autre histoire et la transformation linguistique

Suite de la page 20

De ce point de vue, les arguments avancés de l'avance technologique sont discutables pour beaucoup de préhistoriens algériens qui forme la nouvelle école d'archéologie algérienne, remettent en cause les emprunts systématiques et le retard technologique. Pour ce qui est de la diffusion des rites funéraires (orientaux) quoique l'idée soit admise par S. Chaker (26) dans le domaine de l'écriture tiffinagh, rien absolument rien n'est attesté d'une conversion intégrale avant l'islam des Berbères aux religions orientales. M. Hachid (27) qui défend la thèse d'une très haute ancienneté berbère (Controverses publiques avec J.L. Lequelllec, le journal *El watan* du 12/04/2012) dont elle a eu à l'exposer maintes fois. Elle remet en cause l'emprunt de l'alphabet phénicien au VI ou V siècle avant J.-C. Pour le faire elle s'appuie sur deux thèses, l'une suggérant une origine saharienne (A. Lemaire, 2001 et 2006) et l'autre méditerranéenne et occidentale (W. Pitcher, 2007).

2.2-L'autochronie de la nouvelle école d'Alger

2.2.1-M. Hachid, le catalogue des figures et des gravures rupestres. C'est peut-être le meilleur titre que l'on peut attribuer au travail de cette dernière. En effet, les images anciennes du rupestre dont elle s'est accoutumée lui permettent de faire quelques hypothèses du peuplement endogène de l'Afrique du Nord et le Sahara. A l'appui de cette orientation, elle transpose l'historicité du rupestre au domaine de l'écriture et de la langue berbères en s'appuyant sur les deux thèses citées ci-dessus. En l'occurrence, elle expose ses propres arguments sur la possible adoption du libyque par les Libyens du Maghreb occidental (Haut Atlas) et les Libyens du Sahara central, à peu près à la même période, soit entre la fin du second millénaire avant J.-C et le 1^{er} millénaire avant J.-C. Sans régler le problème de la datation, elle expose une variété d'hypothèses sur les voies de diffusion possible d'un système alphabétique. Après avoir repris l'analyse des hypothèses de W. Pichter (28) et A. Lemaire (29), elle enchaîne par l'exposition de sa propre thèse historique de l'adoption du même système alphabétique par les libyens orientaux, sahariens et occidentaux vers le premier millénaire. Après avoir émis quelques remarques sur le contexte géographique de la civilisation des paléo-berbères qui étaient davantage semi-nomades que sédentaires, elle considère que : « La convergence de dates pour l'apparition du même système alphabétique vers le 1^{er} millénaire avant J.-C, chez les Libyens du Haut Atlas et ceux du Sahara central apparaît possible si on admet l'hypothèse qu'un système alphabétique a pu se diffuser le long de la côte méditerranéenne chez les libyens occidentaux, et de là chez les libyens sahariens. » (30) Comme l'enjeu et de taille, elle soulève l'unité originelle de l'écriture libyque. A la différence de A. Muzzolini, elle ne

parle pas de vague sémitique mais avec l'appui de A. Basset et de G. Camps, elle conclue que le libyque ne pouvait dériver du phénicien mais d'une écriture plus archaïque.

2.2.2-S.Chaker, De la linguistique à la préhistoire (31)

Le directeur de l'encyclopédie berbère se propose de reprendre la question de l'origine des populations de l'Afrique du Nord. Se faisant, après avoir participé avec le préhistorien S. Hachi (32) à une reprise de la discussion sur le même thème qui fait beaucoup de vagues jusqu'à être considéré de mythe par Y. Modéran (33). Sur ce sujet, nous déployons une recension des différentes thèses qui agrémentent le récit des origines (34) des Berbères qui en général explique le phénomène de leur l'acculturation. Dans cet article, S. Chaker reconnaît qu'après avoir adhéré à la thèse dite capsienne, qu'elle est fragile. (35). Il faut rappeler que cette idée défendue par les préhistoriens de l'Afrique du Nord stipule que les capsien apparus en Afrique du Nord au VIII millénaire avant J.-C apportant : -un nouveau type physique (les proto-méditerranéens remplacent peu à peu le type "Mechta el Arbi/Afalou), une nouvelle culture (le néolithique), et une langue (le proto-berbère).

Après avoir reconnu son adhésion à cette thèse, il expose les deux écoles classificatoires. Les linguistes tenants d'une origine africaine (Greenberg, Diakonoff, Behrens, Ehret) ont proposé des localisations et des dynamiques d'expansion africaines, situées dans le Sahara central, ou, le plus souvent en Afrique orientale. Il nous apprend que ces derniers reprennent une ancienne idée qui remonte au XIX^e siècle (Carl Meinhoff).

A juste raison, il reconnaît que : « la position les sémitisants est surdéterminée par le poids historique et culturel des civilisations sémitiques anciennes et la diffusion large des langues qui en ont été les vecteurs (akkadien, phénicien, "sud-arabique", arabe...) » (36)

Ainsi, le linguistique algérien révisé sa position des années 80 sur laquelle s'est appuyé A. Elimam en écrivant à la fin de l'article que : « Tout montre en tout cas que les Berbères et leur langue ont des racines fort anciennes en Afrique du Nord et qu'il n'existe aucune donnée certaine qui autoriserait à les considérer comme venant d'ailleurs, ni eux, ni leur langue, du moins à l'échelle des temps néolithiques et paléolithiques. »

Nous ajoutons pour notre part que du temps de l'Histoire, l'Afrique du Nord n'a jamais connu de remplacement ethnique et que 'l'ailleurs', l'élite intellectuelle et politique l'a bien orchestré pour assooir sa domination sur la population.

En définitive si la théorie d'un continuum phylogénétique des populations nord-africaine et saharienne (lignes et bifurcations des Mechtoides-Capsiens-Proto-Méditerranéens-Proto-

Berbères) est valable, il est peut-être inapproprié pour la recherche de ressasser à chaque fois la question des origines parce qu'on ajoute du mythe au mythe au risque de fossiliser un peu plus les Berbères.

Par ailleurs, il ne suffit pas d'extraire du lexique les racines des mots pour faire valoir l'ancienneté de la langue berbère et la considérer comme le conservatoire linguistique de la méditerranée occidentale mais de prendre en compte l'interchangeabilité linguistique pour mieux identifier les identités culturelles. Certes, les classes linguistiques sémitique et indo-européenne ne correspondent qu'à une catégorisation des langues qui débouche sur une idéologisation excessive. Nous rappelons que le mot idéologie avait le sens de la genèse des idées (Cabanis et Destutt de Tracy, 37) et qui par la suite a pris une tournure politique sous la forme de l'aliénation chez K. Marx. (38) Il en est de même du terme indo-européen qui correspondait à une classification linguistique fut repris par l'anthropologie raciale. (39). Il reste à faire une étude complète sur l'utilisation du terme sémitique et plus particulièrement dans le contexte de l'orientalisation de l'Afrique du Nord.

2.2.3 Le sens des mots, le langage de la préhistoire chez G. Camps.

Nous allons consacrer quelques lignes à l'ouvrage de vulgarisation de dernier. "Les Berbères, Mémoire et identité" dont nous avons critiqué, le sous-titre de la première version qui traite la question des "peuples à côté de l'histoire". Ce faisant, nous avons signalé l'irrecevabilité de l'idée de peuples en marges de l'Histoire (40). Avant de reprendre les

deux points qui nous intéressent, le dictionnaire de Préhistoire (Encyclopédia universalis, 1990) ne recèle aucune occurrence sur les Proto-méditerranéens et les Paléo-Berbères. Il se peut que l'Encyclopédie berbère y intègre quelques occurrences éparpillées. Néanmoins nous allons nous contenter du texte de G. Camps. Nous rappelons que ce dernier ne s'est jamais démarqué de la théorisation orientale des origines berbères. Néanmoins, même si quelques-uns de ces élèves ou collaborateurs se démarquent et critiquent ouverte ladite théorie, il suffit de parcourir ces écrits pour se rendre compte de la ladite théorie stigmatisant les retards de civilisation qui ont été très tôt relayés par ce dernier au début de sa carrière universitaire. Quoiqu'il reste le principal contributeur en préhistoire et histoire nord-africaine (41), le moment crucial de la dépendance orientale qui s'est joué aux temps protohistoriques qui accumule tous les retards de la civilisation, est maintes fois répété. Nous pensons à cet état d'esprit de l'immersion des Berbères de la protohistoire (l'âge des métaux qui conclue bizarrement son livre sur la préhistoire de l'Afrique du Nord et du Sahara, 42) qui reflète d'après la vieille école d'archéologie d'Alger, le suivismisme selon l'expression de L. Hegel reprise par beaucoup d'autres noms.

En parlant des origines, l'auteur traite de la question de l'homo sapiens et il reproduit la traditionnelle chronologie, Atérien, Iberomaurusien et Capsien. Cette question est un problème majeur de la périodisation préhistorique de l'Afrique du Nord où la tendance actuelle consiste à fournir des arguments de la continuité de l'ibéromaurusien et du capsien. Eu

égard à la complexité taxinomique de l'arborescence buissonnante de la science préhistorique, les classements des genres répondent aux exigences de la science qui ne repose plus sur des aprioris épistémologiques. En bref, d'après G. Camps on voit apparaître les proto-méditerranéens capsien au VIII^e millénaire dans la partie orientale du Maghreb. Ils sont les mangeurs d'escargots. En ce sens à l'appui d'une description anthropologique, il affirme que l'homme de Mechta el Arbi se fait remplacer progressivement par les proto-méditerranéens venus du proche orient (43).

Par contre, si la mise en place des paléo-berbères coïncide avec l'affiliation des premiers Berbères aux proto-méditerranéens, la civilisation capsienne fournit les éléments distinctifs (l'art) pour lui donner une identité propre dont l'antériorité sera infirmée par S. Hachi. (44). Tout autant que les études postérieures invalident presque toutes ses thèses (45), nous rappelons que G. Camps défend l'idée "d'une constante pression venue de l'orient"

Bref, les recherches actuelles tendent à fournir des arguments valables de la solution de continuité du phylum génétique des populations nord-africaine et saharienne

Du point de vue linguistique, la prudence est de mise et les quelques lignes consacrées à la langue et à l'écriture donnent juste un aperçu de ses connaissances dans le domaine. Le texte sur les "Recherches sur les anciennes inscriptions libyques de l'Afrique du Nord et du Sahara" (46) est le plus utilisé par les chercheurs et il est par conséquent le plus élaboré.

A suivre. Qu'est ce que c'est qu'une transformation linguistique?

F. H.

Références:

- 1- M. Stambouli, *Le choix des langues d'enseignement et d'apprentissage, est-ce la principale cause d'échec scolaire de l'enfant*, *Le quotidien d'Oran*, 17/09/2015
- 2- A. Murta, *La langue vernaculaire d'après les Algériens*, le journal *El Khabar* du 09/09/2015
- 3- A. Elimam, le journal *El Watan* du 07/08/2015.
- *Le maghribi vernaculaire majoritaire à l'épreuve de la minoration*, site internet
- *Du punique au Maghribi, Trajectoires d'une langue sémito-méditerranéenne*, site internet
- 4- D. Caubet, *Dialectologie et histoire du Maghreb*, *Trames de langues, Usages et mélanges linguistiques dans l'histoire du Maghreb*, IRMC, Maisonneuve et Larose, Paris, 2004.
- 5- S. Chaker, *Données sur la langue berbère à travers les textes anciens : La description de l'Afrique septentrionale d'Abou Obeid El Bekri*, ROMM 31, 1981.
- *Linguistique berbère*, Editions Peters, Paris, Louvain, 1995.
- *Résistance et ouverture à l'Autre : le berbère, une langue vivante à la croisée des échanges méditerranéens*, dans *l'interpénétration des cultures dans le bassin méditerranéen*, Paris, Mémoire de la Méditerranée, 2003.
- *Aux origines berbères; préhistoire et linguistique. allochtonie/autochtonie du peuplement et de la langue berbère. Faits de langues*, *Revue linguistique* 27, OPHRYS, 2006.
- 6- J. Berque, *qu'est-ce qu'une tribu nord-africaine*, *Hommage à Lucien Febvre*, A. Colin, Paris, 1958.
- 7- S. Gsell, *Histoire ancienne de l'Afrique du Nord*, 8 Volumes, Hachette, Paris, 1929.
- 8- Ch. A. Julien, *Histoire de l'Afrique du Nord*, Payot, Paris, 1986.
- 9- G. Camps, *aux origines de la Berbérie*, *Massinissa ou les débuts de l'histoire*, Imprimerie officielle, Alger, 1961.
- 10- O. Bates, *Ancient libyans*, Macmillan, Londres, 1914.
- *J. Yoyotte, les principautés du delta au temps de l'anarchie libyenne*, IFAO, Le Caire, 2012.
- *F. Colin, Le vieux libyque dans les sources égyptiennes du nouvel empire à l'époque romaine et l'histoire des peuples libycophones dans le nord de l'Afrique*, BAC no 25, 1996/98.
- 11- *Nouvelle Revue d'Anthropologie*, Paris, 1993
- 12- B. Lugain, *Quand l'Égypte était amazigh*, site internet
- 13- F. Decret, *Carthage ou l'empire de la mer*,

- Seuil, Paris, 1977.
- 14- Cl. Gutron, *L'archéologie de la Tunisie (XIX-XXe), Jeux généalogiques sur l'antiquité*, Karthala ; Paris, 2010.
- 15- *Histoire générale de la Tunisie, Tome I, L'Antiquité*, Sud Editions, Tunis 2003, Maisonneuve et Larose, Paris 2003.
- 16- S. Lancel, *Carthage*, Fayard, Paris, 1992.
- 17- Citation : "En somme, Les berbères n'ont jamais donné naissance au cours de l'histoire ancienne et moderne à un foyer culturel original." L. Balout cité par Th Obenga.
- Citation : "Les dominations étrangères se succèdent amenant d'autres civilisations, les Berbères restent comme le palmier et le sable du désert, T. Mommsen cité par Y. Modéran.
- 18- L. Hegel, *la raison dans l'histoire*, UGE, collection 10/18, Paris, 1965.
- 19- Idem, p, 246.
- 20- Y. Modéran, *Les Maures et l'Afrique romaine*, Ecole française de Rome, Paris, 2003.
- 21- A. Muzzolini, *Les chars au Sahara et en Egypte. Les chars des "peuple de la mer" et la "vague orientalisante" en Afrique*. *Revue d'Égyptologie* no 45, Paris, 1995.
- 22- Idem, p, 207
- 23- H. Lhote, *Les routes des chars de guerre libyens*, de Tripoli à Gao ? *Archéologia* no 9, 1966.
- 24- O. de Puigauveau, *Une route de chars à bœufs révèle les rapports 3 fois millénaire entre le Maghreb et le Soudan*, *Archéologia* no 9, 1966
- 25- A. Muzzolini, p, 231
- 26- S. S. Chaker et S. Hachi, *A propos de l'origine et de l'âge de l'écriture libyco-berbère, Mélanges offerts à K. Prasse*, Editions Peters, Louvain/Paris, 2000. On lit ce qui suit : « l'emprunt punique supposé n'est-il pas d'abord une influence au niveau des rites? Et le terme tiffinagh n'aurait-il pas d'abord signifié pour les Berbères " les épitaphes", dont la pratique aurait été emprunté aux Puniques, plutôt que " les phéniciens- Puniques », p, 10.
- 27- M. Hachid, *Le contexte archéologique et historique de l'apparition de l'alphabet libyque. Retour sur la date de l'inscription rupestre d'Azzib Ilkhis (Haut Atlas) et sa troublante convergence avec celle du Sahara central*, *Le libyco-berbère ou le Tiffinagh, actes du colloque international, Haut-commissariat à l'amazighité*, Alger, 2007.
- 28- Idem, 3.1, *L'hypothèse de l'adaptation de l'alphabet libyque au old phénicien, par voie méditerranéenne, entre le Xe et le Vie siècle BC*,

- (W.Pitcher)
- 29- Idem, 3.2, *L'hypothèse de l'adoption d'un alphabet nord arabe par le désert occidental d'Égypte vers le Ve siècle avant J.-C* (A. Lemaire).
- 30- Idem, p, 84.
- 31- S. Chaker, *Origines berbères, Linguistique et préhistoire*, EB, no 35, 2013.
- 32- S. Chaker et S. Hachi, *A propos de l'origine et de l'âge de l'écriture libyco-berbère. Réflexion du linguiste et du préhistorien*, *Mélanges offerts à K. Prasse*, Editions Peters, Paris/Louvain, 2000.
- 33- Y. Modéran, *Mythes d'origine des Berbères*, EB no 31, 2010.
- 34- *Le récit des origines*.
- 35- S. Chaker, *Origines berbères, Linguistique et préhistoire*, EB, no 35, 2013.
- 36- Idem.
- 37- J.L. Chappet, *La société des observateurs de l'homme, Société des études robespierristes*, Paris, 2002. Voir, *Les luttes intellectuelles à la lumière des oppositions à l'idéologie*.
- 38- G. Canguilhem, *Idéologie et rationalité dans l'histoire de sciences de la vie*, Vrin, Paris, 2009. L'auteur rapporte que K. Marx avait une difficulté : A savoir le fait que l'art, relatif dans ses productions à l'état social, pouvait conserver au-delà de ses conditions historiques et après leur disparition, une valeur permanente.
- 39- Cl. Blanckaert, *De la race à l'évolution*, l'Harmattan, Paris, 2009. Voir, *le manuel opératoire de la racologie ainsi que les différentes commentaires qu'il fait des débats au sein de la Société d'anthropologie de Paris (SAP) au sujet de la vague indo-européenne qui a donné naissance à la théorie celtique*.
- 40- *Nouvelle Revue d'Anthropologie, Revue de l'école d'anthropologie de Paris*, 1993.
- 41- *Bibliographie de G. Camps, 350 références recensées*, Internet.
- 42- G. Camps, *Les civilisations préhistoriques de l'Afrique du Nord et du Sahara*, Doin, Paris, 1974.
- 43- G. Camps, *Les Berbères, Mémoire et identité*, p 24 à 36, Editions Errance, Paris, 1987.
- 44- S. Hachi, *Aux origines des arts premiers en Afrique du Nord*, CNRPAH, Alger, 2003.
- 45- Onrubia-Pintado, *Origines berbères, Néolithisation et berbérisation*, EB no 35, 2013.
- 46- G. Camps, *Recherches sur les plus anciennes inscriptions libyques de l'Afrique du Nord et du Sahara*, *Bulletin archéologique du CTHS*, Nouvelle. Série. Fasc. 10-11, Paris, 1977.



09.00 Bonjour d'Algérie (direct)
10.30 Le soleil de la vérité
Feuilleton algérien
11.00 Expression livre
12.00 Journal télévisé en français
12.25 Afrique hebdo
12.50 Mehwer el adala
Feuilleton doublé

13.30 El inhref
Film algérien
16.30 Dessin animé
17.25 Algérie, génies des lieux «Constantine»
Reportage
18.00 Journal télévisé en amazigh
18.25 Le soleil de la vérité
Feuilleton algérien
19.00 Journal télévisé en français

19.25
Djanet
au coeur
du Tassili

Documentaire
20.00 Journal télévisé en arabe
20.45 Studio live
22.15 Kindy
Film algérien
23.45 Documentaire
00.00 Bonjour d'Algérie



TF1 20.55

DANSE AVEC LES STARS
Saison 6 - Episode 4

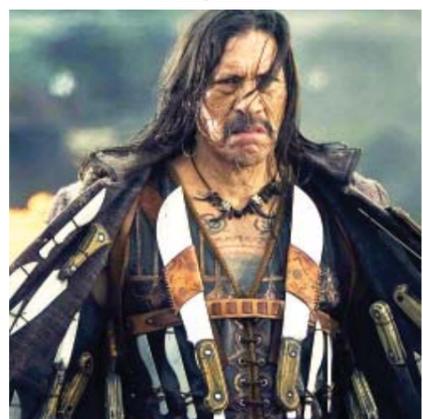
Présenté par Sandrine Quétier, Laurent Ournac, Chris Marques
Après une semaine d'entraînement intensif et en duo avec un danseur professionnel, les célébrités encore en compétition montrent pour la quatrième fois leur maîtrise du style de danse qui leur a été imposé : tango, valse, jive, fox-trot, salsa. La semaine dernière, marchant dans les pas de Djibril Cissé, Thierry Samitier s'en est allé. Il a été éliminé au profit d'Olivier Dion, sauvé par les téléspectateurs. En attendant le prime spécial switch de la semaine prochaine, une nouvelle soirée attend les huit couples toujours en lice.

CINE +
PREMIER 20.45
BACKDRAFT



Avec Kurt Russell, William Baldwin, Robert De Niro, Donald Sutherland
Les incendies criminels se multiplient à Chicago. Les McCaffey, deux frères pompiers qui ne s'entendent pas très bien, sont chargés de les combattre. L'aîné, Stephen, ne dispose que d'une équipe réduite. Et Brian, tout juste rattaché à la caserne, tente d'être à la hauteur de la réputation de leur père, un officier mort au feu. Donald Rimgale, policier spécialisé dans les incendies criminels, enquête sur le pyromane.

RTL9 20.40
MACHETE



Avec Danny Trejo, Robert De Niro, Jessica Alba, Steven Seagal
Ancien agent fédéral mexicain, Machete a dû fuir le pays après avoir été piégé par Torrez, un baron de la drogue. Il vit désormais illégalement au Texas où il peine à trouver de petits travaux, payés une misère. Un jour, il est abordé par un individu mystérieux qui lui propose une forte somme d'argent pour assassiner le sénateur John McLaughlin, qui axe toute sa politique sur la lutte contre l'immigration clandestine.



00.10 Stars 80



11.00 Hair . le meilleur coiffeur
12.00 Les douze coups de midi
12.45 Météo
13.00 Journal
13.20 Reportages
15.10 JK Rowling . la magie des mots
16.55 Hair . le meilleur coiffeur
17.50 50mn Inside
19.50 Là où je t'emmènerai
19.55 Météo
20.00 Journal
20.40 Météo
20.55 Danse avec les stars
23.25 Danse avec les stars, la suite
02.50 50mn Inside

Les artistes emblématiques de la troupe se retrouvent sur la scène du Stade de France pour faire revivre les plus grands tubes de la décennie. Avec Lio, Emile & Images, Sabrina, Cookie Dingler, Début de soirée, Jean-Pierre Mader, Patrick Hernandez, Pauline Ester, Jean Schultheis, Phil Barney, Julie Pietri, Laroche Valmont, Jean-Pierre Morgand du groupe Les Avions, François Feldman, Joniece Jamison, Patrick Coutin.



20.55 NCIS : Los Angeles



10.50 Desperate Housewives



Saison 6 - Episode 24

- Chernoff, K
Avec Chris O'Donnell, LL Cool J, Daniela Ruah, Bar Paly, Linda Hunt
L'unité se rend à Moscou pour tenter de retrouver Anna Kolcheck qui est aux mains de Karposev. Mais les agents doivent faire face à une équipe de tueurs chargée d'éliminer le malfaiteur russe qui parvient à prendre la fuite en emmenant son otage. Parallèlement, Hetty essaie d'obtenir des informations auprès d'Arkady à propos du pétrole et les individus qui l'ont volé.
01.15 Sons of Anarchy



20.58 Elle l'adore



Avec Sandrine Kiberlain, Laurent Lafitte, Pascal Demolon, Sébastien Knafo
Muriel Bayen, esthéticienne, est une grande mythomane, dont les récits extraordinaires ne convainquent plus son entourage. La jeune femme est par ailleurs une des plus grandes admiratrices de Vincent Lacroix, célèbre chanteur de variétés. Aussi, l'homme, qui vient de tuer par accident sa petite amie au cours d'une dispute, se présente-t-il à la porte de Muriel.
22.35 Zapping de la semaine
23.00 Samba
00.56 Catacombes

11.20 Album de la semaine +
12.01 Importantissime, les coulisses de l'émission
12.10 Le petit journal de la semaine
12.40 Eric et Quentin
12.45 Le tube
13.50 Zapping de la semaine
14.15 Le loup de Wall Street
17.10 The Gambler
19.00 Le JT
19.10 Salut les Terriens !
20.30 Made in Groland



11.20 Dragons : Cavaliers de Beurk
12.05 Sam le pompier
12.35 Sam le pompier
12.45 Petz Club
13.40 T'as tout compris
14.15 Fort Boyard
16.00 La merveilleuse traversée de la Licorne
19.00 Un gars, une fille
20.35 Rugby
22.30 La dynastie des dragons
00.00 Dragons 3D - mythes ou réalité
00.40 Monte le son, le mag



09.55 Faites monter les enchères !
Les rois de la récup
13.00 Collision fatale
14.45 Une famille sous l'avalanche
16.25 Stonehenge Apocalypse
18.05 24 heures aux urgences
20.40 NTV infos
20.55 Chroniques criminelles



09.00 Turbo
09.45 Talents W9
10.50 Génération Hit machine
12.35 Météo
12.40 Malcolm
17.35 Soda
20.05 Météo
20.10 Talent tout neuf
20.15 Les Simpson



20.55 Ze fiesta !



Présenté par Patrick Sébastien
Suite au succès de l'émission l'année dernière qui avait été suivie par plus de 5,5 millions de téléspectateurs, Patrick Sébastien propose à nouveau une grande soirée sous le signe de la fête. Sur la scène de l'Olympia, à Paris, amis, artistes et public seront déguisés et rivaliseront de malice pour surprendre l'audience et les téléspectateurs. Qui parmi les invités surprises apparaîtra grimpé en Dalida, Freddie Mercury, Michel Polnareff ou Brigitte Bardot ?
23.10 On n'est pas couché
02.31 Alcaline le mag

11.20 Les Z'amours
11.55 Tout le monde veut prendre sa place
13.00 Journal
13.20 13h15, le samedi...
13.55 Météo 2
14.00 Mon Envoyé spécial
14.40 Tout compte fait
15.35 Patinage artistique
17.10 L'atelier déco
18.45 Mot de passe
19.50 Météo 2
20.00 Journal
20.40 Parents mode d'emploi
20.52 Météo 2



20.50 Meurtres à La Rochelle



Avec Philippe Caroit, Dounia Coesens, Guillaume Denaiffe, Lucie Jeanne
Un homme d'affaires est retrouvé pendu dans la tour Saint-Nicolas, à La Rochelle. La lettre «A» a été écrite avec du sang sur son front. Ce meurtre rappelle celui de sept moines catholiques par des protestants au XVIIe siècle. L'enquête est confiée au capitaine Raphaël Weiss. Celui-ci est placé sous le commandement de sa fille, Justine, avec laquelle il est en froid.
22.30 Soir 3
22.55 Un village français... ils y étaient
23.00 Un village français
00.40 Don Pasquale

11.05 La voix est libre
12.00 12/13 : Journal régional
12.25 12/13 : Journal national
13.25 Les grands du rire
15.00 En course sur France 3
15.20 Dans votre région
16.50 Un livre toujours
16.55 Les carnets de Julie
17.55 Questions pour un super champion
19.00 19/20 : Journal régional
19.30 19/20 : Journal national
20.00 Météo
20.05 Tout le sport
20.20 Zorro



12.25 Les escapades de Petitre naud
12.55 Défaits en série, tous cobayes ?
13.50 Devenir lion
14.15 Islande sauvage
15.15 Hélène et les animaux
16.10 Les Hébrides, voyage au bout du monde
17.10 Sale temps pour la planète
18.10 360@
19.05 Je ne devrais pas être en vie
20.00 Entrée libre
20.40 Echappées belles
22.10 Panamá, d'un océan à l'autre
23.30 Malaisie, l'Asie en réserve
00.25 L'âge des machines



12.45 Histoires d'arbres
13.30 Futuremag
14.00 Yourope
14.25 Mystères d'archives
15.10 Histoires d'arbres
18.05 Cuisines des terroirs
18.35 Arte reportage
19.30 Le dessous des cartes
19.45 Arte journal
20.00 360°-GEO
20.45 Silex
20.50 Paris-Berlin, destins croisés
22.35 La mode des années 90
23.30 Tracks
00.15 Wacken Open Air 2015
01.20 Gomorra



12.59 Einstein oxygène
13.30 Le journal de la RTBF
13.59 Vivement dimanche
15.30 Epicerie fine
16.00 Chalets de la côte ouest
16.27 #version-française
16.55 Entre vents et marées
18.30 64' le monde en français
19.35 Ttc - toutes taxes comprises
20.02 Acoustic and the City
20.30 Le journal de France 2
21.00 Une femme française
23.00 TV5Monde le journal Afrique
23.23 Le journal de la RTS
00.01 Duel au soleil

Coup de filet contre un réseau djihadiste en Italie et en Norvège

La police italienne a annoncé jeudi avoir réalisé un coup de filet contre un réseau djihadiste européen qui prévoyait des opérations pour tenter d'obtenir la libération de son chef, un prédicateur kurde irakien détenu en Norvège. Les mandats d'arrêt concernent 17 personnes, 16 kurdes irakiens et un Kosovar: six membres du réseau ont été arrêtés en Italie, quatre au Royaume-Uni, trois en Norvège, tandis que plusieurs sont partis se battre en Irak et en Syrie aux côtés de l'organisation Etat islamique (Daech). Le centre de coordination de cette opération se trouvait à La Haye, au siège d'Eurojust, l'organisme de coopération judiciaire de l'UE, qui s'est félicité dans un communiqué de "l'excellente coopération entre les autorités nationales impliquées". Selon les enquêteurs, les personnes arrêtées sont des disciples de Najmuddin Ahmad Faraj, dit Mollah Krekar, un prédicateur fondamentaliste kurde irakien de 59 ans, établi depuis 1991 en Norvège, où l'un des trois mandats d'arrêt le concernait, même s'il est déjà en détention.

L'ex-bras droit de Sarkozy condamné dans un dossier de détournement

L'ancien bras droit de l'ex-président français Nicolas Sarkozy, Claude Guéant, a été condamné vendredi pour complicité de détournement de fonds à deux ans de prison avec sursis, 75.000 euros d'amende et cinq ans d'interdiction de toute fonction publique. Claude Guéant, qui fut le directeur de cabinet de Nicolas Sarkozy lorsque ce dernier était ministre de l'Intérieur avant son élection en 2007, était poursuivi avec quatre autres personnes pour s'être attribué des primes en liquide prélevées sur le budget destiné aux frais d'enquête des policiers. Après ces faits qui remontent aux années 2002 à 2004, M. Guéant deviendra le secrétaire général de la présidence de la République sous Nicolas Sarkozy après l'élection du président de droite en 2007, qui le nommera ministre de l'Intérieur de 2011 à 2012. Le tribunal correctionnel a également condamné à dix mois avec sursis l'ex-directeur général de la police nationale Michel Gaudin. Trois anciens membres du cabinet du ministre Nicolas Sarkozy ont pour leur part été condamnés à 8 mois de prison avec sursis et à des amendes.

L'armée nigériane libère 61 personnes détenues par Boko Haram

Les forces armées nigérianes ont tué quatre personnes soupçonnées d'être des membres de Boko Haram et délivré 61 personnes, principalement des femmes et des enfants, qui étaient retenues par l'organisation islamiste dans l'Etat de Borno dans le nord-est du Nigeria, a annoncé jeudi l'armée. L'armée a mené, avec un soutien aérien, une opération dans les camps de Boko Haram situés entre les localités de Bitta et de Damboa. Elle a "secouru 61 personnes enlevées et retenues en captivité par les terroristes de Boko Haram", selon le communiqué. "Les personnes secourues sont principalement des femmes et des enfants et ont été libérées lors évacuées. Les soldats ont également (...) tué quatre terroristes et en ont arrêté un", a ajouté l'armée. Le 28 octobre, l'armée avait annoncé avoir délivré 338 personnes retenues en captivité par Boko Haram, dont 192 enfants et 138 femmes, lors d'une opération menée en bordure de la forêt de Sambisa, un repaire des rebelles islamistes situé dans l'Etat de Borno.

Le Quotidien

D'ORAN
Edition Nationale d'Information

Poutine n'a pas le «droit» de dire à Assad de quitter le pouvoir



Vladimir Poutine a déclaré vendredi qu'il ne se sentait pas le "droit" de demander au président syrien Bachar al-Assad de quitter le pouvoir comme l'exigent Occidentaux et pays arabes, à la veille de pourparlers à Vienne sur le conflit en Syrie. "La Syrie est un pays souverain et Bachar al-Assad est le président, élu par le peuple. Avons-nous donc le droit d'évoquer avec lui de telles questions? Bien entendu, non", a affirmé M. Poutine dans une interview publiée sur le site du Kremlin. "Seuls ceux qui se sentent exceptionnels se permettent de se

conduire d'une manière si éhontée, imposant aux autres leur volonté", a-t-il poursuivi dans une claire allusion aux Américains, qui exigent comme leurs alliés le départ de Bachar al-Assad. Des pourparlers internationaux rassemblant une vingtaine de pays doivent se tenir samedi à Vienne afin de tracer les contours d'une transition politique en Syrie, ravagée par quatre ans et demi de guerre. Vladimir Poutine a en outre réaffirmé que l'intervention de l'aviation russe en Syrie, entamée le 30 septembre, durerait tout au long de l'offensive des forces gouvernementales.

Egypt Air interdite d'effectuer des vols vers la Russie

Les autorités russes ont interdit à la compagnie aérienne égyptienne Egypt Air d'effectuer des vols vers la Russie, a annoncé vendredi un aéroport de Moscou sur la base d'une directive de l'Agence fédérale russe chargée de transport aérien (Rosaviatsia).

"L'aéroport a reçu un télégramme de Rosaviatsia l'informant de l'interdiction à partir du 14 novembre 2015 (samedi) des vols vers la Russie à la compagnie Egypt Air", a indiqué un porte-parole de l'aéroport Domodedovo de Moscou, cité par l'agence de presse publique Ria-Novosti. Contactée par l'AFP, Rosaviatsia s'est refusée à tout commentaire. Les vols des compagnies aériennes russes vers l'Egypte seront suspendus pendant plusieurs mois après le crash de l'Airbus de

la compagnie Metrojet dans le Sinaï qui a fait 224 morts, avait déclaré la semaine écoulée le chef de l'administration présidentielle russe, Sergueï Ivanov. "C'est pour longtemps. Combien de temps, je ne peux pas répondre mais je pense que ce sera pour au moins plusieurs mois", a déclaré M. Ivanov aux journalistes, cité par l'agence de presse russe Interfax, lors d'un déplacement à Helsinki.

Kerry à Tunis pour consolider le partenariat américain

Le secrétaire d'Etat américain John Kerry est arrivé vendredi à Tunis pour participer à un dialogue stratégique visant à renforcer le partenariat politique mais aussi économique avec la jeune démocratie tunisienne qui a accédé au statut d'"allié majeur" auprès de Washington. M. Kerry a atterri vers 08H45, selon un journaliste de l'AFP qui l'accompagne, et devait débiter ses entretiens avec les membres du quartette, récents lauréats du prix Nobel de la paix 2015 au titre du "dialogue national tunisien", qui avait permis de sauver la transition démocratique il y a deux ans. Après une conférence de presse en fin de matinée, et une rencontre avec le président Béji Caïd Essebsi, le chef de la diplomatie américaine quittera la Tunisie pour l'Autriche, où est pro-



grammée une réunion internationale sur la Syrie samedi. A Tunis, John Kerry ouvrira les trois groupes de travail (sécurité, économie et partenariat politique) du dialogue stratégique. Alors que, selon le département

d'Etat, l'aide américaine à la Tunisie a atteint plus de 700 millions de dollars depuis 2011, la visite de M. Kerry doit permettre d'étudier une nouvelle garantie de prêt de 500 millions de dollars, à la demande de Tunis.

Turquie: un G20 sous très haute surveillance



Un policier tous les 50 mètres, un avion-radar dernier cri, des patrouilles en mer... Les autorités turques n'ont rien laissé au hasard pour assurer la sécurité du sommet du G20 d'Antalya dimanche et lundi, un mois après l'attentat meurtrier d'Ankara. Plus de 12.000 policiers et gendarmes seront sur le pont nuit et jour. Les présidents américain Barack Obama et russe Vladimir Poutine figureront notamment parmi les quelque 13.000 participants attendus. Un agent sera posté tous les 50 m sur la route qu'emprunteront les délégations entre l'aéroport et la localité de Belek, où se déroulera le sommet. Seules les personnes dûment accréditées pourront accéder à la "zone rouge" où se trouvent les 30 hôtels qui doivent accueillir les délégations et dont les fenêtres ont été remplacées par des vitres blindées. Plus de 350 caméras de surveillance avec systèmes de lecture des plaques d'immatriculation et de reconnaissance faciale intégrés ont été installées dans la zone.

Huit civils tués par des hommes armés en Egypte

Huit civils, dont un enfant, ont été tués mercredi soir par des hommes armés dans le nord du Sinaï égyptien, bastion de djihadistes de Daech, selon des sources médicales et de sécurité. Des hommes armés non identifiés ont tué par balles sept hommes et un enfant de quatre ans alors qu'ils se trouvaient dans leur maison à Al-Arich, chef-lieu de la province du Nord-Sinaï, principal théâtre d'attentats contre les forces de sécurité égyptiennes, a indiqué un responsable de la sécurité. Ils auraient été tués à cause de leur coopération avec les forces de sécurité, selon la même source. Les victimes originaires de Rafah, ville située à la frontière de la bande de Ghaza, vivaient près d'un poste de police. Les huit corps ont été transportés jeudi matin à l'hôpital d'Al-Arich, selon un responsable de l'établissement. A ce stade, les auteurs de l'attaque n'ont pas été identifiés, mais la branche égyptienne de Daech, baptisée Province du Sinaï, a revendiqué ces derniers mois avoir décapité ou abattu plusieurs habitants du Sinaï accusés par le groupe ultraradical d'espionnage.

EDITORIAL

Par Yazid Alilat

L'ORIENT ENTRE BARBOUZES ET FRANCHISES TERRORISTES

de jeudi à Beyrouth est une sorte d'avertissement à Hassan Nasrallah, le chef du Hezbollah, engagé aux côtés des troupes du régime de Damas à Idleb, Hama et Alep.

Récemment, Nasrallah avait déclaré que « la présence du Hezbollah en Syrie est plus importante que jamais, qualitativement, quantitativement et en matière d'équipements ». Réponse violente de l'EI contre le Hezbollah, accusé par cette franchise terroriste de poursuivre et de faire arrêter ses « hommes » au Liban et de les combattre en Syrie ? « L'attentat dans la banlieue sud de Beyrouth revêt une forte portée médiatique, alors que l'EI recule sur plusieurs fronts, à Raqqa, Hassake ou Alep », estiment des politiques libanais qui ne sont pas loin de penser que la guerre civile en Syrie en particulier et l'instabilité sur fond de violences armées dans la région sont en train de tenter un passage en force

au Liban, où sur la dizaine d'attentats perpétrés entre 2013 et 2014, un seul seulement avait été revendiqué par la branche alépine de l'Etat islamique.

Faut-il s'en inquiéter ? Assurément, car cette attaque de front de l'EI contre le Hezbollah a également d'autres grilles de lecture, dont celle de museler le Hezbollah, le faire sortir de Syrie et l'occuper à résoudre des questions d'intendance sécuritaire de son fief beyrouthin, loin des questions de fond qui minent l'Orient. Autant Israël que les Américains verraient d'un bon œil un affaiblissement de la force de frappe dans la région du Hezbollah, qui a réussi à lui tout seul à sécuriser une bonne partie du Liban contre les terroristes, mais également tenir à distance les velléités hégémoniques d'Israël dans la région. Un Hezbollah affaibli serait également du pain béni pour les monarchies du Golfe qui prendraient ainsi une revanche morale contre l'Iran et les chiites en général, quitte à donner, par contre, plus d'arguments à tous ceux qui désespèrent de voir l'Orient enfin pacifié. Même si les « barbouzes » ne quitteront jamais une région par où transitent plus de 45% du pétrole consommé dans le monde.